

60002 2

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

**SOISSONS.**

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam  
senectutem quæ, in homine venerabilis, in  
arbitris et monumentis sacra est.

PRÆZ LE JEUNE: liv. VIII; épit. XIV.

---

TOME DEUXIÈME.

---



**SOISSONS.**

A la librairie de  
**MADAME VANTAGE,**  
Rue des Rats, N° 1

**PARIS.**

A la librairie archéologique de  
**VICTOR DIDRON,**  
Place Saint-André-des-Arts, N° 20.

---

MDCCCXLVIII.

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

SOISSONS.

---

## PREMIÈRE SÉANCE.

Mardi 4 Janvier 1848.

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

A deux heures précises, M. le président déclare la séance ouverte et s'exprime en ces termes :

**MESSEURS,**

La société historique et archéologique de Soissons compte aujourd'hui onze mois d'existence. C'est le 10 février 1847 qu'elle se réunit pour la première fois et se constitua. Les statuts qu'elle adopta dans cette séance ont depuis été approuvés sans modification par M. le ministre de l'instruction publique; la société se trouve donc maintenant régulièrement constituée.

Notre règlement paraît bien approprié au but que nous nous sommes proposé; jusqu'à présent du moins, nous ne nous sommes aperçu ni qu'il fût insuffisant, ni qu'il contint des prescriptions gênantes. Une expérience de près d'une année suffit, je crois, pour que nous puissions nous féliciter de notre organisation.

Sept numéros de notre bulletin mensuel ont été publiés, et si les mois d'octobre, novembre et décembre n'ont pas encore paru, il ne faut pas rendre votre bureau responsable de ce retard, car l'imprimeur de la société a depuis longtemps entre les mains la matière de ces trois derniers bulletins.

Vous savez, Messieurs, que les livraisons parues successivement doivent être réunies à la fin de l'année pour former un volume d'une douzaine de feuilles d'impression ; nos réunions n'ayant commencé qu'avec le mois de février, la séance d'aujourd'hui devait encore faire partie du premier volume de nos publications ; mais nous avons pensé, monsieur le secrétaire et moi, qu'il était plus convenable de commencer dorénavant nos volumes avec le mois de janvier. Ainsi, si vous partagez notre opinion, notre premier volume finira avec le mois de décembre dernier, et notre second volume commencera par la séance d'aujourd'hui. Ce tome 1<sup>er</sup>, même avec le retranchement d'un mois, se composera de treize feuilles d'impression, et quoique le premier essai d'une société encore naissante et un peu hésitante, il n'en contiendra pas moins des articles vraiment intéressants sous le point de vue historique et archéologique. Permettez-moi de faire en quelques mots une revue rapide des travaux qui nous ont occupés pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. l'abbé Poquet, dans ses conférences archéologiques, a parcouru toute l'époque celtique ou gauloise ; il les a appropriées à notre pays en citant, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, ce qui reste de monuments, de traditions et même de superstitions se rattachant au culte druidique, aux mœurs et aux habitudes de nos ancêtres. Ce cours peut remplacer, et même avec avantage, les livres d'archéologie qui traitent du même sujet.

M. Clouet nous a donné une notice intéressante sur Charles de Roucy, évêque de Soissons à la fin du 16<sup>e</sup> siècle.

de. La vie toute de charité de ce bienfaiteur des pauvres méritait bien d'occuper quelques pages de nos annales.

La société doit au même membre un travail important sur les voies romaines dans le Soissonnais ; ce travail, déjà fort étendu, devra se compléter encore, par la suite, avec les observations et le concours de chacun.

M. Souliac s'est élevé avec force contre les destructions inutiles des restes précieux du château de Château-Thierry.

M. l'abbé Lecomte, à son tour, a pris corps à corps le vandalisme et l'a poursuivi sans trêve partout où il s'est montré dans le département de l'Aisne ; notre zélé confrère a été impitoyable pour les restaurateurs incapables et les badigeonneurs maladroits ; à ce propos, je vous ferai observer, Messieurs, que la question du badigeonnage des églises étant une des plus importantes dont une société archéologique puisse s'occuper, nous devons bientôt faire connaître les idées que nous professons à cet égard.

Dans la dernière séance, M. Lecomte nous a lu en outre un rapport sur les derniers vestiges des monuments gaulois dans le canton de Braisne.

M. Chezjean, qui, sans laisser de côté les autres matières qu'embrasse l'archéologie, s'est particulièrement occupé de numismatique, a bien voulu faire part à la société d'un travail complet sur les monnaies ; deux lectures ont été faites ; M. Chezjean a traité jusqu'à présent : 1<sup>o</sup> de l'importance de l'étude de la numismatique ; 2<sup>o</sup> de l'origine des médailles ; ce travail, déjà plein d'intérêt, le deviendra encore davantage lorsque l'auteur arrivera à traiter des types particuliers à notre pays.

M. Suiu a donné un second numéro à la série de biographies des hommes utiles ou célèbres du département, qu'avait ouverte M. Clouet par son article sur Charles de Roncey. L'accueil que nous avons fait à sa notice sur l'hospice de Blérancourt, fondé par Bernard Potier, duc

de Gèvres, devra l'engager à s'occuper de nouveau de travaux analogues. Nous devons encore à M. Suin quelques renseignements sur deux tombes trouvées à Blérancourt.

M. Martin nous a fait connaître une charte de Charles-le-Chauve, contenant donation par ce monarque du village de Chaourse à l'abbaye de Saint-Denis ; mais il ne s'est pas borné à reproduire le texte de la charte du petit-fils de Charlemagne, il l'a accompagné d'observations intéressantes pour l'histoire locale. M. Martin, pour qui ce genre de recherches paraît avoir particulièrement de charmes, a relevé dans une de nos dernières séances une erreur commise par M. Melleville dans son histoire de Laon, à propos de l'abbaye de Pierrepont.

M. Decamp nous a rendu compte d'une excursion archéologique qu'il a faite à Dampleux. Son but avait été de visiter des tombes qu'on venait d'y découvrir ; si ces vieux ossements ensevelis dans les gorges sauvages de la forêt de Retz ne lui ont rien appris, il nous a du moins rapporté la copie d'un titre ou plutôt d'une légende très curieuse qu'il a trouvé dans l'église de Dampleux. L'exemple de M. Decamps est bon à suivre ; il est temps de sauver de l'oubli et souvent de la destruction ces rares vestiges de mœurs et de croyances maintenant presque perdues.

Je ne vous parle pas de la lecture que nous a faite le même membre de la première partie de la monographie de l'église Saint-Léger, parce que ce travail appartiendra à l'année 1848.

Enfin, Messieurs, je vous ai moi-même communiqué plusieurs notices peu importantes sur : La rose du nord de la cathédrale de Soissons ; sur une cuve baptismale existant dans une maison de la rue Saint-Martin, et sur une urne cinéraire antique trouvée près de la route de Paris.

Indépendamment de tous ces travaux, nous avons eu la correspondance et des discussions amenées par les diverses communications qui étaient faites et auxquelles tout le monde prenait part. Ces discussions ne sont pas la partie la moins agréable et la moins utile de nos séances; nous devons tâcher de les faire naître le plus souvent possible.

Vous remarquerez sans doute, Messieurs, que nous avons abordé dès la première année beaucoup de sujets différents, et vous trouverez peut-être qu'il y a un peu de décousu dans nos travaux; l'observation serait juste, mais il n'est pas possible qu'il en soit autrement; une société nombreuse ne peut pas s'imposer une tâche comme un seul individu, il faut que chacun suive ses goûts et la pente de son esprit. Cependant, sans entraver la liberté de personne, il nous serait facile, je pense, d'entreprendre des suites d'articles sur le même sujet. Ainsi, j'ai parlé des fonts baptismaux dans une de nos premières séances. Pourquoi n'entreprendrions nous pas de décrire tous ceux de notre diocèse qui se distinguent par leur forme, par leur antiquité ou par les sculptures dont ils sont ornés? J'en dirai autant d'une foule d'autres sujets. Il est certain que nos publications y gagneraient beaucoup en intérêt, pour nous mêmes d'abord, et ensuite pour tous les archéologues qui, se préoccupant de l'histoire de l'art en général, cherchent à comparer une époque avec une autre époque, le style d'un pays avec le style d'un autre pays; or, ce qui peut jeter quelque lumière sur cette étude importante, ce n'est pas la description isolée d'un seul monument, c'est au contraire la description détaillée et consciencieuse de tous les monuments analogues ou semblables d'une province.

Vous le voyez, Messieurs : l'année 1847 n'a pas été tout à fait stérile pour nous, et vous pouvez juger, par le tableau que je viens de mettre sous vos yeux de nos tra-

vaux, que le plan que nous nous étions tracé en fondant notre société a été fidèlement suivi.

Après la lecture de ce rapport, qui peut être regardé comme un résumé substantiel quoique très abrégé des travaux de la société pendant l'année 1847 (1), le président, conformément à l'article 6 des statuts, invite les membres présents à procéder immédiatement au renouvellement du bureau pour 1848.

Au premier tour de scrutin, MM. de Laprairie et l'abbé Poquet, sont réélus président et secrétaire. M. Suin, notaire, est nommé trésorier en remplacement de M. Rigaux, démissionnaire. Au second tour de scrutin, MM. Lemaire, représentant du peuple, et Williot, principal du collège, sont proclamés, l'un vice-président, et l'autre prosecretaire.

Le bureau entre immédiatement en fonction.

#### **CORRESPONDANCE.**

M. l'abbé Jules Corblett, de l'Institut historique de France, fait hommage à la société d'un exemplaire d'un discours prononcé au congrès scientifique de Tours sur l'art chrétien au moyen-âge. — Remerciement et classement aux archives.

---

(1) La société historique publie ses séances de chaque mois par un bulletin mensuel et périodique. Le recueil des bulletins de 1847, forme déjà un beau vol. in-8°, accompagné de nombreux dessins représentant divers monuments du Soissonnais et du Laonnois. Depuis son apparition, cette publication s'est attachée à justifier le bienveillant éloge qu'en a fait M. Didron dans ses annales archéologiques. *Le bulletin de la société historique de Soissons est matériellement un des plus beaux et scientifiquement un des plus intéressants* — Un vol. in-8°, 5 fr. Chez tous les libraires du département.

M. Périn fait l'exhibition d'un titre sur parchemin du 15<sup>e</sup> siècle, relatif à la fondation de l'Hôtel-Dieu de Soissons.

L'honorable membre trouve qu'il serait utile de reproduire ce titre précieux, autant comme étude paléographique, que comme souvenir historique.

La société partage cet avis et décide que M. Périn voudra bien se charger de la reproduction fidèle de ce curieux document.

M. Decamps demande la permission de lire une notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Léger, à laquelle il se contente de donner le modeste titre d'essai historique et archéologique.

---

ESSAI HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR L'ANCIENNE  
ABBAYE DE SAINT-LÉGER DE SOISSONS.

MESSIEURS,

L'étude des monuments anciens n'est pas seulement pour notre esprit une source de délassements agréables et de véritables jouissances ; elle est, de plus, et surtout, d'une utilité extrême pour quiconque veut acquérir une connaissance approfondie de l'histoire. Chaque monument porte, en effet, le cachet de son époque, et c'est souvent le seul fanal qui puisse nous éclairer, au milieu des suppositions obscures et hasardées, qu'il nous faut faire pour l'interprétation des vieux historiens. Des nations puissantes ont disparu ; elles ne sont connues que par quelques monuments qu'elles ont laissés comme les signes de leur passage sur la terre. J'ajouterai même que ce n'est pas dans les livres que l'on puisera la notion la plus parfaite du moyen-âge, par exemple, mais bien dans l'étude de ces magnifiques églises, aussi sublimes que la



foi, et dans l'inspection attentive de ces manoirs féodaux dont les épaisses murailles ont abrité longtemps les oppresseurs de toute une contrée. Et ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'aller bien loin chercher les palais des rois ou les basiliques les plus célèbres du monde; les monuments les plus simples en apparence ne sont pas les moins riches en enseignements; et bien souvent l'examen d'un pan de mur qu'on détruit, ou d'une simple pierre longtemps méprisée et foulée aux pieds, fait surgir dans l'obscurité des temps le flambeau qui vient confirmer des événements douteux ou révéler l'existence de faits ou de personnages inconnus. Aussi, l'archéologue studieux voit-il avec désespoir dégrader ou même renverser trop souvent, dans des vues d'intérêt matériel, ces témoins des temps anciens, et s'il apprend que quelques-uns d'entre-eux soient menacés d'une ruine prochaine, il s'y rattache avec une affection toute particulière, et par une étude sérieuse, il empêche que le souvenir du monument ne disparaisse avec sa dernière pierre.

La ville de Soissons, d'ailleurs, si riche en souvenirs historiques, possède dans ses murs un de ces édifices intéressants, qu'un jour ou l'autre peut voir disparaître, et qui sera, pour l'homme réfléchi et éclairé, l'objet de regrets bien sincères: je veux parler de l'ancienne abbaye de Saint-Léger, qui est en vente depuis longtemps déjà, et dont la démolition sourira sans doute au spéculateur qui voudra, selon le langage malheureusement trop usité de nos jours, qui voudra, dis-je, faire une bonne affaire.

Quelques mots sur cet ancien édifice feront voir cependant de quel intérêt il serait pour la ville, qui a déjà tant perdu, d'aviser aux moyens d'en empêcher la ruine. Veuillez, je vous prie, Messieurs, me suivre dans les quelques détails historiques que j'ai cru devoir rassembler sur Saint-Léger; ensuite, nous verrons à apprécier sa valeur sous le rapport de l'art.

Remontons d'abord à l'époque de sa fondation, et voyons quelle était alors la situation de la France et du Soissonnais en particulier.

Nous sommes en plein moyen-âge. Le peuple et ses maîtres, au moins pour le plus grand nombre, sont plongés dans une entière ignorance ; le flambeau de la science ne brille que dans les cloîtres et dans les églises. De cet état de choses, il résulte deux conséquences nécessaires : d'un côté, le pouvoir immense du clergé de cette époque, parce que la science et la vérité l'emportent toujours sur la richesse ignorante, et de l'autre, la crédulité, je dirai même la superstition du peuple et de ceux qui le dominent, et dont la puissance ne peut résister au prestige des lumières. C'est là toute l'histoire de la fondation de l'abbaye qui nous occupe.

Renaud, deuxième du nom, était alors comte de Soissons. Pendant longtemps il fut heureux, et la fortune sembla prendre plaisir à le favoriser. Mais enfin le moment de l'adversité était arrivé, et il devint la victime des plus affreux revers. Il avait tout récemment perdu son fils unique, et il venait d'être abandonné par sa femme, à laquelle il n'inspirait que du dégoût, parce que la lèpre commençait à l'envahir. Cette terrible maladie qui désolait alors le Soissonnais, comme le reste de la France et de l'Europe, avait fait en très peu de temps du corps de ce malheureux comte, un cadavre vivant, d'autant plus hideux, qu'elle l'avait trouvé les veines remplies d'un sang corrompu que lui avait transmis un père débauché. Au milieu de toutes ces infortunes, Renaud crut qu'il ne se trouverait plus pour lui de consolations que dans la Religion ; il se persuada que ses bonnes œuvres pourraient apaiser le courroux du ciel, et, dès ce moment, les églises et les monastères ressentirent les effets de sa munificence.

L'église de Soissons était alors gouvernée par Josselin

ou Goslen (*Goslenus*), surnommé le père de beaucoup de monastères. Ce prélat, soit par zèle, soit, comme quelques historiens l'ont pensé, par le désir d'opposer les nombreux privilèges d'un clergé toujours croissant, aux privilèges même que l'établissement de la commune venait d'octroyer aux bourgeois de la ville, ne songeait qu'à l'édification d'un grand nombre d'églises et de couvents, comme l'attestent les douze abbayes qu'il fit construire ou restaurer pendant les quelques années qui suivirent l'établissement de la commune. Cet évêque, doué d'ailleurs d'un esprit peu commun, n'eut pas grand peine à déterminer le comte à fonder une nouvelle abbaye. Celui-ci consentit à céder tous les droits qu'il avait hérités de ses pères sur l'église paroissiale de Saint-Léger, alors située dans le faubourg de ce nom, et le jour de Pâques de l'année 1159, en présence du clergé et du peuple assemblés dans l'église cathédrale, il en fit solennellement la remise entre les mains de l'évêque, qui en gratifia immédiatement un abbé et trois religieux, qu'il avait fait venir de l'abbaye d'Arouaise, située près de Bapaume en Artois. Cette maison de chanoines réguliers de Saint-Augustin, quoique fondée depuis peu de temps, jouissait d'une très grande célébrité à cause de la rigueur de son observance, et déjà elle était chef-d'ordre de vingt-huit autres monastères. L'abbé, nommé Pierre, prit donc possession de la cure de Saint-Léger du faubourg, et il reçut pour sa nouvelle congrégation la donation de dîmes en blés et en vins à prendre sur les paroisses de Bucy, de Saint-Martin d'Ambleny; de plus le comte lui accorda une de ses vignes et deux muids de sel à prélever chaque année sur le grenier public du comté.

Cependant, Renaud s'occupait activement de la construction d'une abbaye, qui pût recevoir dignement les nouveaux chanoines qui s'étaient logés, en attendant, dans une maison du faubourg. L'évêque céda un terrain

qui lui appartenait, sur les bords de l'Aisne et de la Crise, et situé dans la juridiction du comte. Ce terrain s'appelait alors le Promenoir de l'évêque, et les bourgeois avaient l'habitude de s'y rassembler, pour s'y entretenir de leurs nouveaux droits ou de leurs affaires. Les travaux y furent poussés avec tant d'activité, qu'au bout de treize ans une église et les bâtiments conventuels étant terminés, les religieux y furent installés, et la paroisse de Saint-Léger fut transportée du faubourg dans la nouvelle église. La dédicace en fut faite par Ancoul (*Anculfus*), de Pierrefonds, qui venait de succéder à Josselin sur le siège épiscopal de Soissons.

La vie exemplaire des chanoines de Saint-Léger jouit d'une véritable célébrité; les historiens s'accordent à louer leurs vertus. Ils vivaient à peu près en ermites, n'avaient que très-peu de rapports entre eux et observaient un silence rigoureux de presque tous les instants. C'est sans doute à cette vie austère et retirée qu'ils durent de ne pas voir se glisser chez eux le relâchement qui, tôt ou tard, envahit un si grand nombre de maisons religieuses. Et qui ne sait, d'un autre côté, dans quel abîme de corruption plongea tant de monastères l'affluence excessive des richesses dont les gratifiaient à l'envi et les princes et les rois? Saint-Léger au contraire ne se soutint que par les donations et les aumônes des comtes de Soissons, qui eurent toujours pour cette maison une affection toute particulière.

En 1161, Ives de Nesle, successeur et cousin de Renaud, confirma la charte de sa fondation, et lui fit de nouvelles donations, ainsi que plusieurs de ses successeurs. Peu de temps après, les chanoines obtinrent du comte Raoul les prébendes de la chapelle du château, dédiée sous l'invocation de saint Prince, à la charge par eux d'y chanter l'office divin et d'y célébrer deux messes chaque jour.

La réunion de tous ces bénéfices mit l'abbaye en état de se suffire à elle-même, et elle se soutint ainsi pendant une longue suite d'années, sans avoir été le théâtre particulier d'événements bien remarquables. Au moins aucun historien ne s'est chargé de les transmettre à la postérité. Toutefois, comme elle faisait partie de la ville, elle en partagea toutes les vicissitudes. C'est ainsi qu'au commencement du quinzième siècle, en l'année 1414, dans les terribles guerres qui désolèrent la France sous le règne de l'infortuné Charles VI, Soissons ayant été pillée et ravagée par l'armée royale, l'abbaye de Saint-Léger eut sa bonne part de toutes les calamités de la ville. Il faut même dire qu'on exerça contre elle une vengeance toute particulière, parce que pendant le siège, un trait parti des hautes fenêtres de l'abbaye, et lancé par la main d'un religieux, vint frapper à mort, dans les fossés de la place, le bâtard Hector de Bourbon. La perte d'un de leurs premiers officiers avait tellement exaspéré les royalistes, qu'après la prise de la ville, ils se jetèrent tout d'abord sur la malheureuse maison de Saint-Léger, qu'ils voulaient incendier, mais qu'ils se contentèrent néanmoins de dévaster. Le religieux, auteur de la mort du bâtard de Bourbon, fut pendu ainsi que son prieur, qui l'avait aidé dans l'exécution de son projet.

Mais ce n'était là, pour ainsi dire, que le prélude des infortunes de Saint-Léger. Les guerres de religion qui, au seizième siècle, embrasèrent la France entière, furent pour Soissons une nouvelle source de calamités, et pour Saint-Léger, comme pour tant d'autres abbayes du Soissonnais, la cause d'une destruction presque complète. Les Calvinistes s'étant emparés de la ville, se précipitèrent vers les églises et les couvents, pour s'emparer des richesses sans nombre qu'ils espéraient y trouver; mais trompés dans leur attente, parce que les prêtres et les religieux avaient eu la prévoyance de cacher ou d'empor-

ter ce qu'ils avaient de plus précieux, ils tournèrent leur fureur contre les édifices eux-mêmes; ils brisèrent les sculptures et les statues, déchirèrent les peintures et les livres, brûlèrent les stalles sculptées et les ornements des autels, et se livrèrent enfin à des excès inconnus aux Vandales eux-mêmes.

Pendant tout l'hiver et le printemps suivant, les religieux poursuivirent leur œuvre de destruction, animés qu'ils étaient par la découverte de quelques cachettes, et dans l'espoir d'en trouver de nouvelles. L'église de Saint-Léger est une de celles qui eurent le plus à souffrir; elle ne conserva que le chœur et les transepts. La nef et le portail, surmonté de sa tour, disparurent entièrement, ainsi que les bâtiments qui servaient d'habitation aux chanoines; de sorte que ceux-ci, à leur retour après la conclusion de la paix, trouvèrent à peine un toit pour s'abriter. Et ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés que l'abbé George de Lafontaine trouva les moyens de faire sortir l'abbaye du milieu de ses ruines: encore le portail ne fut-il reconstruit qu'au dix-huitième siècle. Quant aux bâtiments à l'usage des religieux, c'est en cette année 1579 qu'ils furent transportés du midi au nord de l'église, comme on les voit encore aujourd'hui.

Les chanoines, une fois rétablis dans leur abbaye, reprirent leur vie austère et retirée; mais leur tranquillité ne fut pas encore de bien longue durée. En 1670, Claude de Bourlon, frère de l'évêque de Soissons, qui n'était encore que prieur de Saint-Léger, introduisit par surprise dans cette maison, toujours très-régulière cependant, la règle et les religieux de la grande réforme de Sainte-Geneviève, ou de la congrégation de France. Ces nouveaux venus furent très-mal reçus et furent même repoussés avec leurs bagages, par les religieux de l'abbaye et par leurs paroissiens. Mais l'évêque, ayant pris

parti pour son frère, vint lui-même faire enfoncer les portes de Saint-Léger. De toutes ces violences, il résulta des procès qui durèrent plus de quinze ans, et qui n'empêchèrent pas que la règle de Sainte-Geneviève ne fût introduite à Saint-Léger par l'ordre exprès de Louis XIV.

L'histoire de cette abbaye se termine à la Révolution française, comme celle de presque toutes les maisons religieuses de France. L'édit du 13 février 1790, qui porte l'abolition de tous les ordres religieux, dispersa ses chanoines; mais au moins Saint-Léger eut le bonheur d'échapper aux bras des démolisseurs de cette époque, si fatale aux monuments de la religion chrétienne. L'église et les bâtiments conventuels, mis en vente, devinrent une propriété particulière, et servirent depuis à une infinité d'usages différents.

Aujourd'hui ils sont encore à vendre, et qui peut prévoir le sort qui leur est réservé? Pussions-nous ne pas avoir à regretter un des monuments les plus intéressants de notre pays!

Dans cet exposé historique de l'abbaye de St-Léger, je n'ai pas eu à citer le nom des abbés qui l'ont gouvernée pendant les 650 ans de son existence; c'est qu'en effet, retirés qu'ils étaient au fond de leurs cellules, aucun d'eux ne s'est fait connaître par aucune action d'éclat. Deux d'entre eux cependant ont acquis une certaine célébrité dans les lettres. Le premier, René Biet, trente-et-unième abbé et savant antiquaire, fut souvent, dans les luttes littéraires de son temps, le concurrent heureux et redouté du célèbre abbé Lebeuf, chanoine de l'église d'Auxerre. On a de lui plusieurs mémoires pleins d'érudition. Le second est Barthélemy Mercier, connu sous le nom de l'abbé de St-Léger, un des plus savants bibliographes de l'Europe. Il fit plusieurs voyages scientifiques en Hollande et en Belgique, et se fit une grande réputation par les nombreux travaux d'esprit qu'il donna au public,

Jusqu'au moment où la Révolution vint le priver de tous ses bénéfices et le plonger dans un état bien voisin de la misère. Il mourut à Paris le 15 mai 1799. Je dois ajouter que M. Leblanc de Beaulieu, depuis évêque de Soissons, avait été religieux de Saint-Léger, et qu'au nombre des députés soissonnais à l'Assemblée Constituante, on comptait le dernier prieur de cette abbaye, le sieur Delabat, qui depuis obtint l'autorisation de passer le reste de ses jours dans la maison qu'il avait gouvernée pendant un certain nombre d'années, et où il est mort en l'année 1815.

En terminant cet aperçu historique, je crois ne pas devoir passer sous silence un fait qui est tout à la gloire de la maison de Saint-Léger, et qui fera voir comment ses religieux savaient pratiquer la charité, la plus belle des vertus du christianisme. En l'année 1692, la peste ayant fait invasion dans le Soissonnais, ce malheureux pays perdit en peu de temps une grande partie de sa population. La ville de Soissons, en particulier, eut à déplorer des pertes infinies. Les rues et les maisons étaient remplies de morts et de mourants, dont les exhalaisons funestes contribuaient encore à augmenter la contagion. Dans cette extrémité, on eut l'idée d'établir une espèce d'hôpital en plein air. On fit dresser un grand nombre de tentes dans la plaine de Saint-Crépin-en-Chaye, et on y faisait transporter les malades. Des religieux de St-Léger s'offrirent d'eux-mêmes pour le service de ces infortunés, et devinrent ainsi les bienfaiteurs de la ville entière; mais ce dévouement était au-dessus de leurs forces; ils furent eux-mêmes saisis par la maladie, et périrent au milieu de ceux qu'ils s'efforçaient d'arracher à la mort. Nous regrettons que le nom de ces hommes généreux ne soit pas arrivé jusqu'à nous; au moins devions-nous à leur mémoire ce souvenir de reconnaissance.



*Etudes archéologiques.*

Je passe maintenant à la seconde partie de mon travail, à la description archéologique de l'abbaye de St-Léger. Mais ici se présente une question très-importante et non moins difficile, et dont la solution n'est pas encore pour moi sans ténèbres, malgré les nombreuses recherches auxquelles je me suis livré à ce sujet.

Pour l'archéologue qui contemple le monument actuel, et qui tient en main l'histoire du pays, est-il possible d'admettre que l'église qu'il a sous les yeux, est celle qui fut fondée en 1159 par l'évêque Josselin, et dont la dédicace fut faite en 1152 par Anconl de Pierrefonds, comme je l'ai dit plus haut? Ce serait méconnaître les premières notions de la science des monuments (1). Evidemment, à une époque où l'architecture romane imposait encore ses lois aux productions du génie, la construction d'un édifice en style ogival pur, eût été le renversement complet et subit des règles généralement admises. Transition brusque et instantanée à laquelle on ne peut croire. Je sais que déjà à cette époque, l'ogive apparaît dans quelques monuments, mais elle y est encore rare, et ne s'y montre, pour ainsi dire, qu'avec une sorte de timidité. Elle se cache sous les nombreux ornements et s'appuie sur les piliers massifs d'un style qu'elle finira par renverser; mais le moment n'est pas encore venu : ce triomphe, elle ne l'obtiendra que cinquante ans plus tard, et ce n'est qu'alors qu'elle sera la maîtresse absolue, qu'elle ordonnera de nouvelles dispositions, qu'elle s'installera elle-même aux portails, aux voûtes, aux fe-

---

(1) La société ne garantit nullement la valeur des appréciations plus ou moins justes de chacun de ses membres. Elle laisse à chacun d'eux la responsabilité de ses assertions.

nêtres, aux galeries de nos églises, et qu'enfin le pleincintre aura disparu complètement. N'est-ce pas ce que nous remarquons à Saint-Léger? La révolution n'y est-elle pas entière? Partout les formes ogivales ont usurpé la place, et il serait impossible d'y retrouver les vestiges de l'art qui venait de s'éteindre.

Toutes ces considérations établissent, suivant moi, d'une manière positive, que l'église que nous voyons aujourd'hui, n'est pas celle qui fut élevée par l'évêque Joselin; que cette première église, bâtie à la hâte, n'aura d'abord été qu'une église provisoire, et que peu de temps après, elle aura été remplacé par un édifice plus important et construit dans le style gothique, qui commençait à être employé exclusivement par tous les architectes du nord de la France. Et ne trouve-t-on pas la preuve de ce que j'avance dans l'existence d'une crypte romane qui subsiste encore aujourd'hui dans un état parfait de conservation, et qui a nécessairement fait partie de la primitive église? Le style de cette crypte est celui de l'époque même de la fondation de l'abbaye, vers le milieu du douzième siècle; au contraire le style de ce que j'appellerai la seconde église, est celui du commencement du treizième siècle. Il y a donc eu deux édifices élevés à des époques qui, pour n'être pas très-éloignées, n'en sont pas moins parfaitement distinctes.

Il est vrai que les historiens du Soissonnais n'ont pas parlé d'une manière particulière de la construction de cette seconde église, et que, par conséquent, il serait bien impossible de lui assigner une date exacte et précise. Mais doit-on pour cela refuser au style d'un monument toute l'importance qu'il doit avoir dans l'appréciation de l'âge de ce monument? Et combien n'existe-t-il pas d'édifices, et de bien plus considérables, dont nous chercherions en vain la fondation dans les récits des historiens! Et après tout, quoique les écrivains du Soissonnais

n'aient pas parlé d'une manière explicite de la reconstruction de l'église de Saint-Léger, je crois qu'il n'est pas encore impossible de la découvrir dans quelques-uns de leurs passages, et de lui assigner même la date que j'ai indiquée plus haut. Je me contenterai d'en citer deux, mais qui me paraissent d'une grande autorité. L'historien Dormay dit quelque part qu'en 1152, Ancoul transporta la paroisse du faubourg dans la nouvelle abbaye, et il ajoute : « Alors l'église fut bâtie où elle est encore aujourd'hui. » Ce passage prouve, à mon sens, l'existence successive de deux églises : on transporta d'abord la paroisse dans l'église provisoire, et ce n'est qu'après qu'on construisit l'église d'aujourd'hui. Voyons maintenant le témoignage d'une histoire, à la vérité beaucoup plus moderne, mais qui paraît avoir été faite avec tous les soins et toute l'exactitude possible. On lit dans l'histoire de Henri Martin qu'en 1161, le comte Ives de Nesle confirma la fondation de Saint-Léger et qu'il protégea spécialement cette abbaye, qu'on bâtissait alors dans l'intérieur des remparts. Second texte qui prouve également qu'une église fut bâtie dans les dernières années du douzième siècle, ou dans les premières du treizième. Témoignage qui vient d'ailleurs confirmer le style d'architecture de Saint-Léger. D'où j'établis les différentes dates suivantes pour les diverses parties de l'abbaye, actuellement existantes.

1<sup>o</sup> Crypte romane ayant fait partie de la primitive église, bâtie en 1159 et pendant les quelques années qui ont suivi.

2<sup>o</sup> Nouvelle crypte, chœur et transept du commencement du treizième siècle.

3<sup>o</sup> Les cloîtres, de la fin du treizième siècle et peut-être du quatorzième.

4<sup>o</sup> La nef et la plus grande partie des bas-côtés, rebâties au seizième siècle, après les guerres de religion.

5<sup>o</sup> Enfin, le portail et la tour, du dix-huitième siècle.

Maintenant, pour ne pas être trop long, je me contenterai d'une courte description de chacune de ces parties.

La crypte romane est réduite aujourd'hui à un simple carré de trois à quatre mètres de côté. Elle avait autrefois beaucoup plus d'étendue, comme l'attestent des arcs en plein-cintre, qui subsistent encore en partie, et qui ont été enclavés dans les bâtisses du treizième siècle. La crypte est surmontée par une voûte en plein-cintre, soutenue par des arcs de même forme qui retombent sur d'énormes piliers romans. Ces piliers sont courts, carrés et cantonnés sur chaque face d'une grosse colonne à demi-engagée et terminée par un chapiteau écrasé à lourd feuillage; quelques unes sont tout simplement amorties par une corniche sans ornement.

A côté de cette crypte, il en existe une autre beaucoup plus grande et d'une beauté très remarquable. Elle est construite en style ogival pur. Ses voûtes, les nervures qui les coupent, les piliers qui les soutiennent, rappellent les belles dispositions et les formes élégantes de l'architecture du treizième siècle. Elle a au moins quinze mètres de long, et offre l'image d'une véritable église souterraine. M. de Caumont dit dans un de ses ouvrages, que les cryptes ogivales sont très rares, qu'on en pourrait à peine citer quelques exemples, et que l'usage des cryptes n'avait pas survécu au plein-cintre. Celle de Saint-Léger mérite donc d'être connue.

Je ne puis rien dire des personnages qui ont pu être enterrés dans ces caveaux, aucune fouille n'y ayant été faite, et le sol étant recouvert d'une épaisse couche de terre apportée du dehors. L'histoire dit que les abbés de l'abbaye et les comtes de Soissons y avaient leur sépulture; il est donc probable que des fouilles amèneraient des découvertes intéressantes. Une pierre tumulaire en a été extraite dernièrement, et se trouve à la bibliothèque

de la ville; mais cette pierre, qui représente un personnage couché, n'est pas dans un état de conservation assez complet pour être d'une grande valeur archéologique.

*Eglise abbatiale et paroissiale.*

Le plan de l'église est une croix latine parfaite, dont les deux bras sont droits, et la tête terminée par une abside à sept pans coupés, sans chapelle ni déambulatoire. La nef forme un parallélogramme, accompagné de deux collatéraux, qui s'arrêtent aux transepts. La distance du portail au fond de l'abside est de cinquante-huit mètres, dont seize pour le chœur, huit pour la croisée et trente-quatre pour la nef. Le chœur a la même largeur que la nef : elle est de huit mètres. Celle des bas-côtés n'est que de six mètres. La longueur de la croisée est de trente-deux mètres, enfin les voûtes du chœur et des transepts sont élevées de seize mètres au-dessus du sol. Celles de la nef avaient la même hauteur avant leur reconstruction, comme on peut s'en assurer par ce qu'il en reste encore dans les greniers, au-dessus des nouvelles voûtes.

Le chœur a deux travées et l'abside en a sept plus étroites. Chaque travée est composée dans sa hauteur de deux fenêtres à lancettes, simples ou geminées, superposées et séparées par deux ou trois arcades d'une galerie obscure, qui faisait primitivement le tour de l'église entière. Les baies des fenêtres et les arcades de la galerie sont ogivales : mais l'ogive, selon la place qu'elle occupe, varie beaucoup dans sa forme, elle est plus ou moins aiguë, plus ou moins large. Dans certains endroits c'est à peine si elle diffère du plein-cintre. On voit qu'à cette époque les architectes n'étaient pas encore entièrement les maîtres de cette forme nouvelle. Les travées sont sépa-



*Exterieur abbatiato de St Eloi de Soissons.*

rées par des piliers, composés d'une plate bande, qu'accompagne de légères colonnettes superposées par étages, et qui s'élèvent jusqu'aux voûtes, où elles forment les archivolttes des fenêtres supérieures. Quelques colonnettes appliquées contre la plate-bande, ne descendent que jusqu'à la galerie où elles se terminent en encorbellement par une tête de moine, ou par un bouquet de feuilles comme dans le transept. Les nervures qui soutiennent les voûtes sont formées d'une plate-bande sur laquelle court un gros tore anguleux, et se réunissent dans d'énormes anneaux de maçonnerie sans ornement, composant les clefs de voûtes. Certaines parties de l'abside paraissent avoir été ornées de peintures, dont il reste encore quelques traces.

Les caractères des transepts sont les mêmes que ceux du chœur. Les piliers sont plus considérables, et formés d'un plus grand nombre de colonnettes. Leurs chapiteaux sont ornés de crochets, ou de feuilles très variées, et appliquées en guirlandes. Les fenêtres sont géminées, sans division, et surmontées d'une rosace à cinq ou six lobes, et encadrées dans une baie ogivale plus grande. L'extrémité du transept droit présente au rez-de-chaussée trois fenêtres à lancette, puis une partie de la galerie, mais ici sans balustrade, et enfin trois nouvelles fenêtres, avec celle du milieu plus courte et au-dessus desquelles règne une rose de grande dimension. Cette rose se compose d'un cercle central arcaturé, d'où s'échappent huit rayons, en forme de colonnes, dont les bases s'appuient sur le cercle et dont les chapiteaux soutiennent un cordon festonné de seize arcatures en plein-cintre. L'extrémité de l'autre transept est entièrement obscure : elle est adossée aux bâtiments de l'abbaye. Dans le bas on remarque encore la porte qui donnait dans le cloître et par laquelle les religieux se rendaient à l'office ; son archivoltte

est assez orné. Les clefs de voûtes de la croisée sont chargées de couronnes de feuillage.

La nef a six travées, dont la première du côté du chœur appartient au 13<sup>e</sup> siècle, et se compose d'une arcade en ogive, formée par une plate-bande accompagnée de deux tores, et repose sur les chapiteaux feuillés de colonnes monocylindriques, accostées d'une colonnette entièrement dégagée, et dont la base, ornée d'un tore, sous lequel court un collier de perles, s'appuie sur un socle octogone peu élevé. Les autres travées ont leurs arcades à plein-cintre, et de gros piliers cylindriques, ayant pour base des tambours de pierre très élevés, et pour chapiteaux des corniches octogones à peine rehaussées de quelques moulures.

La nef, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a pas de galerie au-dessus de ses arcades, et elle n'est éclairée que par les fenêtres des bas-côtés. Celles-ci sont de forme ogivale défigurée : elles sont divisées par deux ou trois meneaux, qui se réunissent par le haut en arcs cintrés, au dessus desquels les meneaux figurent cinq ou six cercles ou coils-de-bœuf. Les culs-de-lampe des voûtes, reproduisent les monogrammes du Christ ou de la Vierge, ou les divers instruments de la Passion.

L'extérieur de l'église présente à la vue un ensemble agréable et très harmonieux.

Les fenêtres disposées sur deux rangs, et allongées en fer de lance, sont amorties par un archivolt orné d'un tore et d'une guirlande de fleurons en forme d'étoiles. Cette guirlande est soutenue à ses extrémités par des figures d'hommes ou d'animaux très-bien sculptées et affectant des poses singulières.

Les contreforts sont massifs, appuyés contre la muraille dans toute leur longueur, et diminuant d'épaisseur au fur et à mesure qu'ils montent vers le toit, où ils se terminent par un fronton à deux égouts. Ils sont scule-



ment percés par une baie étroite à la hauteur des fenêtres supérieures, point où circule une galerie extérieure sans balustrade.

Entre le toit et le sommet des contreforts règne une corniche de feuilles entablées, recourbées en crochets ou terminées par des têtes humaines : réminiscence des vieux modillons romans, qui disparaît avec la première époque du style ogival.

Les angles des transepts sont dissimulés par des tourelles octogones, surmontées de clochetons, également à huit pans, et, recouverts d'imbrications étroites et ressemblant à des dents.

Pour terminer ce que j'avais à dire de l'église de Saint-Léger, il me reste à parler du portail et de la tour carrée qui domine tout l'édifice, mais cette partie élevée au dix-huitième siècle, est beaucoup moins intéressante. Elle est en style grec ; la porte carrée est abritée sous un très grand cintre et accostée de colonnes et de pilastres antiques. La tour se compose de deux autres étages aussi d'architecture ancienne, et le tout se termine par une plate-forme entourée d'une balustrade.

Au nord de l'église se trouvait le cloître : c'est une cour carrée, environnée, comme partout, de galeries couvertes. Il n'en reste plus que deux côtés, et encore ont-ils été enclavés dans de nouvelles murailles ; chaque travée est divisée par une double ogive, entre la pointe desquelles s'ouvre un large œil-de-bœuf, divisé par des festons intérieurs ; les contreforts sont à l'extérieur ornés de trilobes appliqués, et, à l'intérieur des galeries, de faisceaux de colonnettes très élégants. Tout y est parfaitement sculpté ; les chapiteaux, les clefs de voûtes, les consoles y sont couverts de figures et de feuilles de vigne, de lierre, de chêne, etc. Audessus des contreforts règne à l'extérieur une ceinture de grandes feuilles entablées et sculptées en haut relief.

Quant aux bâtiments conventuels, ils sont modernes et n'offrent rien de remarquable.

Je crois, Messieurs, en avoir dit assez, pour vous faire connaître tout l'intérêt qui se rattache à l'ancienne église de Saint-Léger; faisons des vœux pour sa conservation, et si un jour les amis des arts ont à en regretter la perte, la Société historique de Soissons aura du moins eu le mérite d'avoir fait tous ses efforts pour en conserver la mémoire.

---

La Société félicite M. Decamps de son consciencieux travail sur Saint-Léger. Mais elle déclare n'accepter que sous les réserves d'une discussion plus approfondie les appréciations archéologiques de M. Decamps. On conçoit en effet qu'en présence des faits historiques qui les contredisent, ces appréciations, quoique basées sur les principes d'une classification généralement adoptée, ne jouissent pas d'une autorité incontestable.

M. l'abbé Poquet fait remarquer qu'il serait du plus haut intérêt de chercher à concilier cette divergence entre les dates des historiens et celle des monuments. L'archéologie ne doit pas être un lit de Procuste où l'on coupe et retranche impitoyablement les textes authentiques que l'histoire nous a laissés. L'archéologie et l'histoire, avons-nous dit, sont deux sœurs qui doivent marcher ensemble, se soutenir, s'éclairer, se commenter mutuellement. Etablir une intime connexion si cela est possible, une parfaite concordance entre les faits historiques et les faits artistiques, telle est une des plus belles attributions de la Société.

La Société, sur l'avis de son Président, prend cette proposition en considération, et elle décide qu'elle reprendra dans une autre de ses séances la discussion de cette im-

portante question. Saint-Léger, la crypte de Saint-Médard, les cathédrales de Laon et de Noyon offriront un vaste champ aux historiens archéologues.

La séance est levée à cinq heures.

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.

---

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

SOISSONS.

---

## DEUXIÈME SÉANCE.

Mardi 4<sup>er</sup> Février 1848.

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

MM. l'abbé BALTHAZAR, au séminaire de Beauvais (Oise) ;  
MANABE, vicaire à Saint-Quentin (Aisne) ;  
VICTOR PETIT, dessinateur à Paris ;

Sont nommés membres correspondants de la société.

### CORRESPONDANCE.

M. le secrétaire donne communication d'une lettre de M. Barraud, chanoine, et professeur d'archéologie au grand séminaire de Beauvais, en réponse à la demande qu'il a été chargé de lui faire, à l'effet d'obtenir un échange de publications entre la commission archéologique du diocèse de Beauvais et la société historique de Soissons.

M. Barraud accepte avec empressement, et au nom de la commission dont il est un des membres les plus actifs et les plus savants, l'échange proposé, et il ajoute : « J'ai l'honneur de vous adresser les quatre numéros de notre

- » Bulletin qui ont été publiés l'année dernière, ainsi que
- » les trois premiers de cette année. Je vous enverrai très
- » exactement tous ceux qui paraîtront par la suite....
- » Veuillez offrir à la société Soissonnaise avec l'hommage
- » de notre sincère reconnaissance, l'expression de nos
- » sympathies les plus vives. »

---

La lecture des premiers Bulletins de la société a paru si intéressante à M. Balthazar qu'il n'a pu résister au désir qu'il avait déjà de faire partie d'une société qui s'occupe de recherches aussi utiles.

La société ne peut que gagner en recevant dans son sein des membres qui, comme M. Balthazar, se sont déjà occupés avec succès d'archéologie et promettent un concours actif à ses travaux. D'ailleurs, le diocèse de Beauvais qui englobe dans sa circonscription actuelle une des plus riches parties de l'ancien diocèse de Soissons, peut offrir à ce jeune abbé l'occasion de faire des communications importantes. M. Balthazar est admis à l'unanimité.

---

#### COMMUNICATIONS.

M. l'abbé Poquet fait lecture d'une lettre qu'il a adressée, en 1846, à M. le président de la fabrique de la cathédrale de Soissons, pour l'engager à réclamer le tombeau de saint Drausin, vingt-deuxième évêque de Soissons, et fondateur de la célèbre abbaye de Notre-Dame. Ce tombeau qui est un monument précieux pour le pays et qu'il serait intéressant de conserver, à cause de ses souvenirs historiques, git abandonné depuis plusieurs années dans la cour du Louvre. Nous empruntons à cette curieuse lettre les passages suivants :

« Ce sarcophage, de deux mètres de long sur un mètre  
» de haut, est en marbre et revêtu d'un couvercle im-  
» briqué; sur les parois extérieures court en arabesque  
» une guirlande de branches de vignes chargées de  
» pampre et de grappes de raisin. Une couronne ornée de  
» postes ombrage le monogramme du Christ placé entre  
» l'alpha et l'omega, indiquant dans l'apocalypse deux  
» qualités de Jésus-Christ; aux deux extrémités, on y a  
» répété les mêmes ornements avec la seule différence  
» qu'au lieu de pampre et de raisin, ce sont des épis de  
» blé.

» Sans avoir ici à discuter l'âge véritable de ce tom-  
» beau que dom Mabillon et Lebœuf, estiment être des  
» premiers temps chrétiens dans le Soissonnais, il est  
» certain qu'il avait été placé de temps immémorial d'a-  
» bord dans l'abside et ensuite dans le collatéral gauche  
» de l'église Notre-Dame et s'appelait le tombeau de Saint  
» Drausin. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'éclairer  
» le conseil de fabrique sur la valeur de ce monument;  
» je ne puis m'empêcher cependant de lui répéter qu'une  
» foule de souvenirs intéressants s'y rattachent. Et sans  
» parler de ces nombreux pèlerins qui, pendant l'espace  
» de huit à neuf cents ans, ne cessèrent d'y affluer pour  
» demander la guérison de leurs maux; sans parler des  
» prodiges qui, au dire des chroniqueurs, s'y seraient  
» opérés, ce fut une croyance générale au moyen-âge,  
» dit l'historien de Notre-Dame, dom Germain, que ceux  
» qui veillaient au tombeau de saint Drausin avant de se  
» battre en duel par l'ordre des magistrats, étaient sûrs  
» de remporter la victoire. Anne Comnène, dans son  
» Alexiade, parle de cette coutume, et Jean de Salisbury  
» affirme que l'on venait de l'Italie et de la Bourgogne  
» demander secours au saint protecteur, comme fit Ro-  
» bert, comte de Montfort, étant sur le point de se battre  
» avec Henry, comte d'Essex, qui lui contestait la suc-

» cession de Bretagne. Il est certain que St-Thomas de  
» Cantorbéry y passa la nuit en prières avant de lancer  
» l'interdit sur le royaume d'Angleterre. Les religieuses  
» du couvent y veillaient aussi des nuits entières, quand  
» le roi était à l'armée et que sa vie était menacée de  
» quelque danger.

» Ce tombeau, un des souvenirs les plus vénérables et  
» les plus anciens du christianisme, est aujourd'hui laissé  
» par l'administration du Musée du Louvre, dans un cou-  
» pable abandon ; au lieu de le mettre dans une salle du  
» Musée, dit M. Didron (*Annales archéologiques*), où as-  
» surément il n'aurait rien déparé, on a préféré le placer  
» dans la cour d'entrée, entre deux *Vespasienses*. N'y au-  
» rait-il pas plus que de l'indécence à laisser plus long-  
» temps exposé aux outrages de toute espèce un monu-  
» ment aussi intéressant pour la cathédrale, pour le dio-  
» cèse, pour l'épiscopat tout entier, dont saint Drausin fut  
» une des gloires les plus pures.

» J'espère, Monsieur, que sur ma demande, à laquelle  
» s'associeraient tous les fidèles de ce vaste diocèse, le  
» conseil de fabrique voudra bien aviser aux moyens de  
» faire restituer à la cathédrale un objet auquel la piété  
» et la science doivent attacher un si grand prix. J'ai la  
» conviction que MM. les ministres de l'intérieur et des  
» cultes se prêteraient volontiers à une combinaison de  
» ce genre. J'en écrirai, si vous le jugez convenable, au  
» comité des arts et des monuments dont je suis corres-  
» pondant ; je ne doute nullement de son appui.

» Permettez-moi, Monsieur, de compléter la réclama-  
» tion que j'ai l'honneur de vous soumettre en vous de-  
» mandant s'il ne serait pas possible de replacer sur son  
» piédestal la statue de Henriette de Lorraine d'Harcourt,  
» morte en 1684, qui git dans un coin ignoré de la cathé-  
» drale.

» Assigner une place convenable à ces deux monuments, c'est piété, c'est justice. (1). »

M. l'abbé Poquet est invité, au nom de la société, à renouveler cette réclamation auprès de Mgr de Garsignies, évêque nouvellement élu, en le priant de faire quelques démarches dans la vue de faire restituer à sa cathédrale un monument si précieux pour l'église de Soissons.

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.

---

(1) Voir la notice sur la cathédrale de Soissons et la biographie de ses évêques. Un vol. in-18, 1 fr.



# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

SOISSONS.

---

TROISIÈME SÉANCE.

Mardi 2 Mai 1848.

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

Les séances mensuelles de mars et d'avril ont été ajournées à cause des événements politiques qui ont agité la France. Une nouvelle convocation est indiquée pour le deux mai, à l'Hôtel de la Mairie, lieu ordinaire des séances de la société.

M. l'abbé Daras, sous-directeur à l'Institut de Saint-Médard, est proclamé membre titulaire de la Société.

M. Perin fait part à la société des vastes travaux qu'il a entrepris sur la ville de Soissons. Son dessin est de recueillir toutes les pièces édités ou inédites sur l'histoire locale depuis 1789, époque mémorable et qui a opéré une révolution si profonde dans l'ancien état de choses.

La société encourage M. Perin dans ses laborieuses investigations, et elle s'empressera, de son côté, de l'aider de tout son pouvoir dans cette entreprise encore plus délicate qu'elle n'est difficile, afin d'assurer à ses travaux toute l'utilité et l'importance qu'ils peuvent avoir pour le pays.

M. de Laprairie fait passer sous les yeux de la société trois médailles, trouvées dans la plaine de Saint-Crépin-en-Chaye : 1<sup>o</sup>. Une Gauloise affrontée d'un cheval sauvage ; 2<sup>o</sup> Une Julia en argent ; 3<sup>o</sup> Un Constantin. Une foule d'autres pièces ainsi qu' des débris de mosaïques romaines, des débris de palais, des soubassements de colonnes ont été découverts dans cette plaine célèbre qui s'étend le long du Mail, au nord des remparts de la ville.

M. de Laprairie annonce une découverte bien autrement importante faite par des ouvriers terrassiers sur l'emplacement d'un chemin vicinal, qu'on pratique entre les villages de Villemontoire et de Taux.

### *Découverte de 2,300 Médailles Romaines.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter dix-sept médailles romaines en cuivre, de Dioclétien, Maximien, Maximien Hercule, Sévère, Constance et Constantin. Elles ont été trouvées par des ouvriers occupés en ce moment à la construction du chemin vicinal qui, partant de la Croix-de-Fer, aboutit à la route de Soissons à Château-Thierry entre Villemontoire et Taux.

Je me suis rendu sur les lieux et voici les renseignements, assez incomplets du reste, que j'ai obtenus.

A 3 ou 400 mètres de la route de Château-Thierry et sur le chemin même de Chaudun, les ouvriers terrassiers, en faisant un déblai, près d'une plantation de pommiers, ont découvert à 50 centimètres de profondeur, une urne en terre cuite, qu'ils se sont empressés d'enlever et qui contenait plus de 2,300 pièces semblables à celles que je viens de mettre sous vos yeux.

L'urne a été brisée et il m'a été impossible d'en trouver le moindre fragment, mais j'ai fini par rencontrer

deux ou trois morceaux de tuiles antiques qui se trouvaient, m'a-t-on dit, à côté de quelques restes de constructions. Il paraît donc assez vraisemblable qu'il a existé dans ce lieu une habitation romaine.

Dioclétien fut élevé à l'empire en 284 et Constantin mourut en 337. Les médailles que je vous ai présentées ont donc été frappées durant les 54 années qui se sont écoulées entre le commencement du règne du premier et la fin du règne du second. Quant à assigner une date à l'enfouissement de ce petit trésor, ce serait difficile ; la seule circonstance qui pourrait le faire supposer peu postérieur aux règnes des empereurs dont elles portent les empreintes, c'est leur belle conservation ; elle ne portent pas en effet les marques de frottement des pièces qui ont été longtemps dans la circulation.

Je pense qu'il serait utile de décrire toutes ces médailles dont quelques unes paraissent assez rares et de compléter ces renseignements que j'ai recueillis à la hâte.

La société partageant cet avis prie M. Williot de se charger de ce travail.

M. Décamp annonce qu'il a entre les mains un certain nombre de médailles provenant de la même origine. Elles seront remises à M. Williot, ainsi que toutes celles que les membres de la société pourraient encore se procurer.

M. Williot veut bien se charger d'établir, à l'aide de nouveaux renseignements et d'un examen plus approfondi, toute la valeur de cette précieuse découverte.

M. l'abbé Poquet donne le titre des cartulaires et de quelques pièces relatives à d'anciens établissements religieux de Soissons. Ces documents manuscrits existent encore aujourd'hui aux archives du département. Les chartres, les diplômes et les ordonnances devront toujours être les premières sources et généralement les plus authentiques d'un historien consciencieux.

1°. Cartulaire de Saint-Crépin-le-Grand.

Un gros volume in-folio, relié et couvert en veau, contenant 177 pages, commençant par une bulle du pape Célestin II en 1145, et finissant à un *vidimus* de l'official de Soissons de 1252 au mois de juin, d'une transaction sur procès. Quelques pièces plus récentes y sont intercalées, entre autres une association de prières entre les religieux de Saint-Crépin-le-Grand et ceux de Saint-Médard.

2°. Cartulaire de Saint-Médard, de 143 fol. petit in-4°, sur parchemin, contenant 245 chartes sur Soissons, Crouy, Lapérière, Touvent, Hauziennes, Damerie, Vic-sur-Aisne, Vaurezis, La Croix-Saint-Ouen, Retondes, Marizy, Donchery, Soucy, Viculaines, Lachieze, Montgru, Bitery, Choisy, Vignoy, Forest, Morsain, Villers, Gonfroicourt.

3°. Cartulaire de Notre-Dame.

Un gros volume relié et couvert en veau contenant 580 pages sans y comprendre la table alphabétique en tête dudit volume, sur lequel sont consignés par extrait les chartes, donations, privilèges de ladite abbaye, fait en 1739.

4°. Cartulaire de Saint-Crépin-en-Chaye.

Un volume relié qui est l'inventaire des titres et des droits de la manse abbatiale.

5°. Cartulaire de la Cathédrale.

Une liasse contenant 114 cahiers manuscrits qui forment par partie l'inventaire des pièces qui paraissent exister dans les archives à l'époque de 1782.

« Ces cahiers ont été gardés autant comme une preuve  
» des soustractions faites dans ces archives que comme  
» un recueil propre à fournir encore quelques documents  
» à l'homme studieux et curieux de puiser à de bonnes  
» sources. »

6°. Collégiale de Saint-Waast.

Un dossier contenant six fondations faites à l'église de St-Waast depuis 1670 jusqu'en 1740.

7°. Collégiale de Saint-Pierre-au-Parvis.

Dossier contenant la bulle du Pape en 1159 qui confirme les possessions du chapitre de St-Pierre à Cœuvres.

8°. Séminaire de Soissons.

Un volume relié composé de 147 feuilles et renfermant l'inventaire des titres et biens donnés au séminaire de Soissons par suite de la suppression des Célestins de Villeneuve.

La société avant de se séparer, décide que le jeudi 10 mai elle fera une excursion archéologique au Mont-Notre-Dame, canton de Braisne, et le jeudi suivant à Bléran-court et à Quierzy. Le secrétaire est chargé de faire un rapport sur ces deux explorations. Ce rapport sera lu dans la prochaine séance.

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.



# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

SOISSONS.

---

## QUATRIÈME SÉANCE.

Mardi 6 Juin 1848.

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

Le secrétaire rend compte d'une visite archéologique que la société a faite au Mont-Notre-Dame et à l'ancien château de Quierzy, pendant le cours du mois de mai.

MESSIEURS,

Dans une de nos séances de l'année dernière, un de nos honorables collègues avait proposé comme le moyen le plus utile pour faire de l'archéologie au profit de l'art et avec fruit pour soi-même, celui de visiter ensemble les monuments les plus importants du département et de les étudier sur le terrain avec tous leurs souvenirs. Cette proposition intéressait trop l'avenir de la société pour n'être pas accueillie avec empressement. La société ne devait-elle pas trouver dans ces voyages historiques l'application des doctrines qu'elle cherche à propager, et l'occasion naturelle d'exercer une influence salutaire en

faveur des monuments qui font encore la gloire de notre pays. Il fut dès-lors arrêté en principe que l'on commencerait ces courses archéologiques aussitôt que la belle saison et les circonstances le permettraient.

La société, Messieurs, a fait preuve d'un zèle vraiment louable ; elle a eu le courage, nonobstant les graves préoccupations de la politique, de poursuivre le cours de ses études et de tenter deux excursions, qui sont loin d'être sans intérêt pour elle. C'est de ces deux explorations, l'une au Mont-Notre-Dame et l'autre à l'ancien palais de Quierzy, que votre secrétaire va vous rendre compte.

### **Mont-Notre-Dame.**

A la première exploration, celle du Mont-Notre-Dame, dans le canton de Braisne, la société était représentée par neuf de ses membres, au nombre desquels se trouvait M. Victor Petit, correspondant de la société et artiste distingué.

Nous partîmes de Soissons vers six heures du matin par un soleil déjà brillant, et qui nous annonçait une des plus belles journées du mois des fleurs. Une légère brume grisâtre apparaissait encore au fond de l'horizon et se déteignait sur les flancs de notre riche et fraîche vallée. Nous prîmes la route de Reims par Braisne, et nous saluâmes en passant Sermoise et son clocher roman, les fenêtres flamboyantes de ses petites nefs ; Vasscny et son élégante tour, l'admiration des voyageurs. (1).

---

(1) Au sortir de Sermoise, la route nationale quitte le lit de l'ancienne chaussée romaine et se jette par une courbe sur Ciry-Salsogne qu'on aperçoit sur le versant méridional de la montagne. C'est dans le renflement qui existe entre la chaussée qui file à travers la plaine vers Quincampoix et la route actuelle, qu'on a découvert, il

De Braisne, où nous ne fîmes que passer, nous nous acheminâmes vers le Mont-Notre-Dame, en visitant Limé qui se trouvait sur notre route. L'église de ce village présente peu d'intérêt, à l'exception du transept-nord qui rappelle le style ogival primitif. Le portail principal est flanqué de deux colonnettes surmonté d'une archivolte et d'un tympan. Nous y avons aussi remarqué une porte latérale en anse de panier, surchargée d'une espèce de fronton, occupé par deux fenêtres ogivales couronnées d'un quatre-feuille à jour. Cette disposition ne manque pas d'une certaine originalité. De chaque côté de la porte on a pratiqué deux enfoncements, comme pour y loger des pierres tumulaires, mais dont nous n'avons pu deviner le motif.

L'intérieur de l'église n'offre pas un aspect agréable; son chevet carré où viennent se confondre l'exagération des transepts, l'a dépourvue de cet emblème de la croix que nous retrouvons jusque dans nos plus petites églises. Il n'y a que le sanctuaire et le chœur qui portent une voûte; le reste est garni de simples douves et les ailes sont en appentis avec poutres apparentes. La nef principale ne repose que sur des piliers avec angles rabattus et ornés d'un simple tailloir pour chapiteaux; des fenêtres romanes apparaissent au-dessus des arcades ogivales qui mettent cette nef en communication avec ses latéraux. L'arcade du chœur est surhaussée et décorée de deux tores; les chapiteaux sont habillés de vigues et de crochets.

---

y a quelques années, dans une terre appartenant à M. de Pompery, de vastes substructions romaines, des débris d'aqueducs, des murs de grand appareil, encore revêtus de couleur, des morceaux de marbre et d'autres objets. On m'a signalé comme une trouvaille particulièrement précieuse, une main de marbre d'une grande beauté. Il y avait là, selon toutes les probabilités, un vaste établissement romain, peut-être une station, à six mille environ de l'*Augusta Suessionum*.



L'église, dans plusieurs de ses parties, nous a paru appartenir au style ogival primitif du XII<sup>e</sup> siècle, quoique le clocher soit percé de huit fenêtres à plein-cintre, ainsi que le côté gauche de la nef. Mais on voit aussi que des travaux considérables ont dû y être exécutés dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle. On en trouve une preuve sensible au chevet carré; les denticulations qui surmontent les trois fenêtres de l'abside paraissent avoir été refaites au moins en partie.

En sortant du village, nous aperçûmes une ferme avec contreforts et tourelles près de la porte d'entrée, mais on ne nous donna pas le temps de l'examiner; Mont-Notre-Dame réclamait tous nos moments. Au reste, il nous tardait d'apercevoir ce colosse en ruine, objet de notre visite. Nous le cherchions des yeux, lorsqu'enfin se présenta à nous un paysage séduisant et varié. A notre gauche se déroulait une immense vallée avec les arcatures de ses montagnes qui se rapprochaient, puis semblaient fuir dans le lointain; de grands arbres cachaient sous leur dôme de verdure des hameaux ou des villages que nous découvriions à peine. A notre droite, la vallée s'était rétrécie et presque fermée par un mont escarpé, planté là comme une redoute naturelle, un peu en avant du plateau, dont une terrible convulsion paraît l'avoir détaché. C'est sur la crête de cette montagne, isolée de toutes parts, comme Laon, Clermont-en-Beauvaisis, et tant d'autres, que se dressent les débris de la grande collégiale du Mont-Notre-Dame, une des plus illustres et des plus anciennes du pays: immense cadavre dont on aurait brisé la tête, dévoré le cœur, déchiré les flancs et attaché les pieds. Telle est aujourd'hui cette basilique si célèbre. Elle a perdu, à l'époque de nos troubles et par l'incendie, son abside et ses transepts. Les nefs ont été horriblement endommagées, ses voûtes détruites, ses tours calcinées. Rien ne peut dépeindre l'émotion qu'on éprou-



Eglise de Linné.



Ve même de loin à la vue de cette grande ruine. A côté de ce malheureux édifice, au milieu de grands arbres verts et comme pour reposer votre pensée, vous apercevez sur le déclin de la montagne un petit château à blanche façade, espèce d'enfant au sourire gracieux, et qui est venu plus tard se percher sur le vieux manoir féodal des Gérard de Roussillon, des Moreuil et des d'Aumale.

Les yeux toujours attachés sur Mont-Notre-Dame et l'esprit rempli des souvenirs qu'il évoquait à notre mémoire, nous pressions le pas ; à mesure que nous approchions de la fameuse montagne, nos impressions augmentaient. Nous nous demandions avec anxiété si c'était bien là l'antique *Sawèle* (Sauriciacum) où s'étaient tenus un concile en 589 au sujet d'un évêque de Soissons (Doctrogésile), puis les assemblées de 971, de 977, de 985, de 1025, où l'on avait confirmé les privilèges du monastère de Mouzon, de St-Vincent de Laon, la nomination d'Eble, archevêque de Reims et traité les affaires de l'église et celles du royaume.

En fouillant dans les documents historiques qui sont parvenus jusqu'à nous et qui nous reportaient jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, nous n'avons pu apprendre rien de certain sur la première origine du Mont-Notre-Dame. On est seulement autorisé à croire que, dans le VI<sup>e</sup> siècle, Mont-Notre-Dame commença d'abord comme Morienvall et tant d'autres maisons royales, par être une métairie qui fut accompagnée d'un château-fort qu'on dit avoir été très spacieux, et ce qui le prouve, c'est que les rois de France, malgré l'abandon qu'ils en avaient fait depuis un temps immémorial, s'étaient cependant réservé un droit de procure ou de gîte payable à différentes époques de l'année. Quoi qu'il en soit de cette origine qui se perd dans les incertitudes de l'histoire, voici comment on explique la fondation de cette collégiale et les diverses catastrophes qui l'ont si cruellement mutilée.

§ 1<sup>er</sup>. — Historique du Mont-Notre Dame.

Gérard de Roussillon (1), l'époux de Bertie, fille de Pépin, 1<sup>er</sup> roi d'Aquitaine, ayant perdu ses deux enfants, tourna toutes ses pensées vers la religion et s'occupa de fondations pieuses. On porte jusqu'à douze le nombre des établissements religieux qu'il créa tant en Bourgogne que dans ses autres terres. Il paraît que Gérard avait une singulière dévotion à Sainte-Marie-Madeleine, et que voulant étendre son culte, il transféra ses reliques du monastère de Vezelai au Mont-Notre-Dame, où il fit bâtir une église dans un *grand goût* et abandonna une partie de son château aux clercs qui devaient la desservir. Il y attacha des revenus considérables qui s'augmentèrent avec le temps.

Cette église fut donc dédiée à Sainte-Marie-Madeleine, et « le village qui existait déjà prit le nom de Sainte-Madeleine-au-Mont ou du Mont-Sainte-Madeleine, puis par une abréviation assez naturelle on se contenta de désigner l'église et le village sous le vocable de Sainte-Marie que l'on confondit bientôt avec celui de la Sainte-Vierge; d'où il a conservé depuis le nom de Mont-Notre-Dame. »

Il est certain que l'église fondée par Gérard de Roussillon n'existe plus et qu'une autre, celle dont nous allons parler, a dû la remplacer dans le XIII<sup>e</sup> siècle. A juger de ce dernier édifice par ce qui nous en reste, c'était en effet un édifice grandiose avec abside circulaire et de larges

---

(1) Les écrivains ne sont pas d'accord entre eux sur l'époque où vivait Gérard de Roussillon; les uns supposent que ce fut au VI<sup>e</sup> siècle, d'autres au VIII<sup>e</sup>, d'autres au IX<sup>e</sup>. Nous avons préféré ce dernier sentiment comme étant le seul soutenable. Voir *Histoire du Valois*, tome 1<sup>er</sup>, page 217.

transepts, orné d'un grand portail avec deux portiques collatéraux sur lesquels s'élevaient deux fortes tours. Mais cette église a éprouvé d'irréparables désastres dans le cours des XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

En 1553 un détachement anglais pilla le Mont-Notre-Dame.

En 1558 un évènement bien plus déplorable faillit amener la perte entière de cette collégiale. « Comme les plaines de la Vesle, disent les historiens, étaient couvertes de partis qui ravageaient les campagnes, les habitants des villages étaient convenus entre eux d'un expédient fort simple pour prévenir les surprises de l'ennemi. Le Mont-Notre-Dame commandait par sa position élevée une immense étendue de pays... On avait dressé sur les toits de la haute et magnifique église une guérite d'où l'on apercevait tout ce qui se passait au loin, les marches et les mouvements de l'armée. La sentinelle chargée du guet avait recours à plusieurs signaux de convention pour marquer aux habitants des campagnes la nature du danger dont ils étaient menacés. Un guet particulier placé dans chaque clocher des villages environnants répétait ces signes *télégraphiques* et annonçait les nouvelles les plus alarmantes aux gens distribués dans les campagnes et qui venaient à leurs travaux. Un malheur imprévu détruisit cette guérite et tout le comble de l'église. Une sentinelle nommée Clerginé avait monté une provision de charbon pour sa cuisine et pour se garantir du froid qui, sur la fin d'avril, faisait encore sentir ses rigueurs. Ayant laissé tomber par mégarde un peu de feu sur le tas de charbon, le vent qui soufflait de toute part alluma un brasier très ardent qu'il ne fut plus possible d'éteindre. Les flammes gagnèrent en peu de temps la charpente et la consumèrent. L'incendie fut si violent qu'il calcina les voûtes et une partie des murs. »

En 1567, les calvinistes, attirés au Mont-Notre-Dame par l'espoir du pillage, s'emparèrent sans coup férir du château qu'on venait de rebâtir, brûlèrent les bâtiments et démantelèrent les tours (1). Après cet exploit, ils pillèrent l'église et y mirent le feu en plusieurs endroits. La charpente des toits et tous les combles de ce vaste édifice furent consumés en peu de temps.

En 1616, le chœur qui menaçait ruine fut supprimé au moyen d'un mur de séparation entre cette partie et la nef, dont les trois arcades supérieures servirent de chœur et les quatre inférieures de nef. L'église, quoique incomplète, n'eût pas laissé d'être encore un fort beau vaisseau. Mais en 1617, un incendie allumé par imprudence, détruisit une grande partie de ce qu'avaient épargné ceux de 1558 et de 1567. Les cinq voûtes de la nef principale s'écroulèrent en 1642. L'année suivante, on entreprit quelques réparations qui se bornèrent à établir une charpente couverte en tuiles sur les voûtes de la nef. A peine l'église avait-elle été mise en état d'y célébrer le service divin, qu'un épouvantable malheur vint lui enlever les deux fleurons de sa couronne monumentale.

En 1650, « l'archiduc d'Autriche profitant des divisions intestines de la France, vint établir son quartier général au château de Basoche. Les habitants du Mont-Notre-Dame, pour se soustraire aux déprédations des coureurs, s'étaient imaginés de mettre à l'abri dans les deux tours de l'église demeurées intactes après les incendies de 1558, 1567, 1617, leurs meubles et leurs

---

(1) Ce château fut pris en 1422 par les royalistes et repris la même année par les Bourguignons. Charles VII le prit et le fit raser en 1427. Ayant ensuite été rebâti, il fut pillé par les calvinistes. On dit qu'il était bien bâti, flanqué de quatre bonnes tours au milieu desquelles s'élevait un haut donjon et aurait pu soutenir un long siège s'il eût été approvisionné et garni de troupes.

» personnes ; ceux d'entre eux qui n'avaient pu y trouver  
» place s'étaient enfuis, excepté la servante d'un cha-  
» noine qui, ayant eu l'indiscrétion de se montrer, fut  
» surprise par les soldats et mise à la torture, afin de sa-  
» voir d'elle où les habitants avaient caché leurs meilleurs  
» effets. Vaincue par la douleur, la servante avoua que ce  
» que l'on cherchait était dans les deux tours de l'église.  
» Les soldats tentèrent, mais en vain, d'escalader les  
» tours ; ils sommèrent les habitants de se rendre. Sur  
» leur refus, les portes de l'église sont enfoncées, les  
» bancs, les chaises, les confessionnaux mis en pièces,  
» et de leurs débris on forme une pile énorme de matières  
» combustibles à laquelle on met le feu. L'excès de la  
» chaleur calcina les voûtes et les fit tomber ; les meubles  
» qu'on avait portés sur les voûtes servirent d'aliment à  
» l'incendie, et les habitants qui avaient cru trouver dans  
» ces tours un asile assuré, n'ayant pu échapper par au-  
» cune issue, furent tous brûlés vifs. »

1659. L'église du Mont-Notre-Dame fut de nouveau réparée par les soins de Pierre Robilliart. Mais à peine les travaux étaient-ils achevés, qu'un ouragan des plus furieux en renversa la couverture et en fracassa les vitres. Toutefois, ce nouveau désastre n'y suspendit que pendant fort peu de temps l'exercice du service divin.

1674. Le chapitre, appauvri par ces pertes fréquentes, n'était plus composé que de cinq chanoines ; l'évêque de Soissons, M. de Sillery, résolut de l'éteindre au profit du séminaire. L'Hôtel-Dieu fut réuni à celui de Soissons, et la maladrerie à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry. Il n'y eut plus qu'un curé qui portait le titre de doyen, et qui conservait une partie des droits du chef de l'ancien chapitre.

Trois évêques de Soissons, Victor de Camerin (1414), Nicolas Graibert (1425), Renaud des Fontaines (1442),



moururent dans leur château du Mont-Notre-Dame et furent inhumés dans la collégiale. (1).

§ 2. — Description de l'église.

Il ne fallait rien moins que cette histoire lamentable de la trop fameuse collégiale pour nous expliquer le douloureux tableau que nous avons sous les yeux. Mont-Notre-Dame, dans l'état déplorable où l'ont réduit la fureur des hommes et celle des éléments, ne ressemble ni à Longpont qui a cessé de vivre, ni à la cathédrale de Soissons, qui est encore dans la vigueur de l'âge; ici ce n'est ni la vie ni la mort, c'est quelque chose qui participe de l'un et de l'autre. Nous ne savons du reste à quoi nous pourrions comparer ce monument outragé par tant de revers, criblé de si profondes blessures. A la vue de ces déplorables mutilations, de ces fenêtres, de ces roses défoncées, de ces tours crévassées, noircies par les flammes, de ces nefs disloquées, de ces voûtes déprimées, de ce sanctuaire, de ces transepts aujourd'hui abandonnés à la culture, de cette crypte brisée et dont un paysan a sauvé quelques travées, on éprouve je ne sais quel frisson involontaire; on est tenté de mêler ses larmes et ses plaintes au murmure du vent qui gémit dans ses ruines et au souffle de la tempête qui cherche à en arracher les derniers débris. Tandis que le chrétien pleure avec le prophète le malheur de la fille de Sion, l'artiste ne voit dans ce désordre qu'une admirable composition capable de l'inspirer. Eh bien soit; que le peintre, que le poète, que l'archéologue, l'homme du passé,

---

(1) On a quel que peine à arranger la mort en apparence si tranquille de ces évêques qui fuyaient leur ville évêcop de pour se retirer au Mont-Notre-Dame, avec les événements dont ce pays était la victime.

viennent donc fouler cette terre vieillie dans les malheurs ; que là , debout sur cette belle et vaste pelouse qui étend son tapis de marguerites blanches autour de ces majestueuses ruines, il contemple ces vigoureuses conceptions du moyen âge. Nous pouvons assurer qu'après avoir vu Soissons , Reims , Laon et Châlons , il ne regrettera pas sa visite au Mont-Notre-Dame.

L'église du Mont-Notre-Dame appartient , comme la plupart de nos basiliques , à la grande époque ogivale. Dire qu'elle a été bâtie sur le plan de la cathédrale de Soissons (1) n'est pas une assertion exacte puisqu'elle est moins large , que les deux transepts étaient carrés à leur extrémité et non arrondis du côté méridional comme à Soissons ; de plus , les arcs-doubleaux et les nervures des nefs latérales reposent ici sur de grosses colonnes cylindriques à peine liées avec le mur , tandis qu'à Soissons elles reposent sur des colonnes engagées et des faisceaux de colomettes.

Sous l'abside se trouvait une crypte divisée en plusieurs petits caveaux qui affectaient une forme circulaire au dehors quoiqu'ils fussent carrés au dedans ; la voûte est en plein-cintre et croisée de petites arêtes semblables à des filets retombant sur des colonnes courtes ornées de chapiteau à crochets et volutes perlées. Il n'en reste plus que trois travées. Cette crypte m'a paru avoir quelque analogie avec celle de Chézy-sur-Marne dont j'ai parlé dans une notice sur ce bourg (2).

L'abside et les transepts ayant complètement disparu , l'édifice semble avoir été tranché à l'est et laisse voir à l'extérieur les débris d'une magnifique galerie où nous

---

(1) Carlier , hist. du Valois. T. 1. Etat ecclésiastique du diocèse de Soissons.

(2) Voir, Notice historique sur le bourg et ablaye de Chézy, in 8 de 52 pages.

parvînmes à lire avec assez de difficulté cette épitaphe latine placée au-dessus de nos têtes :

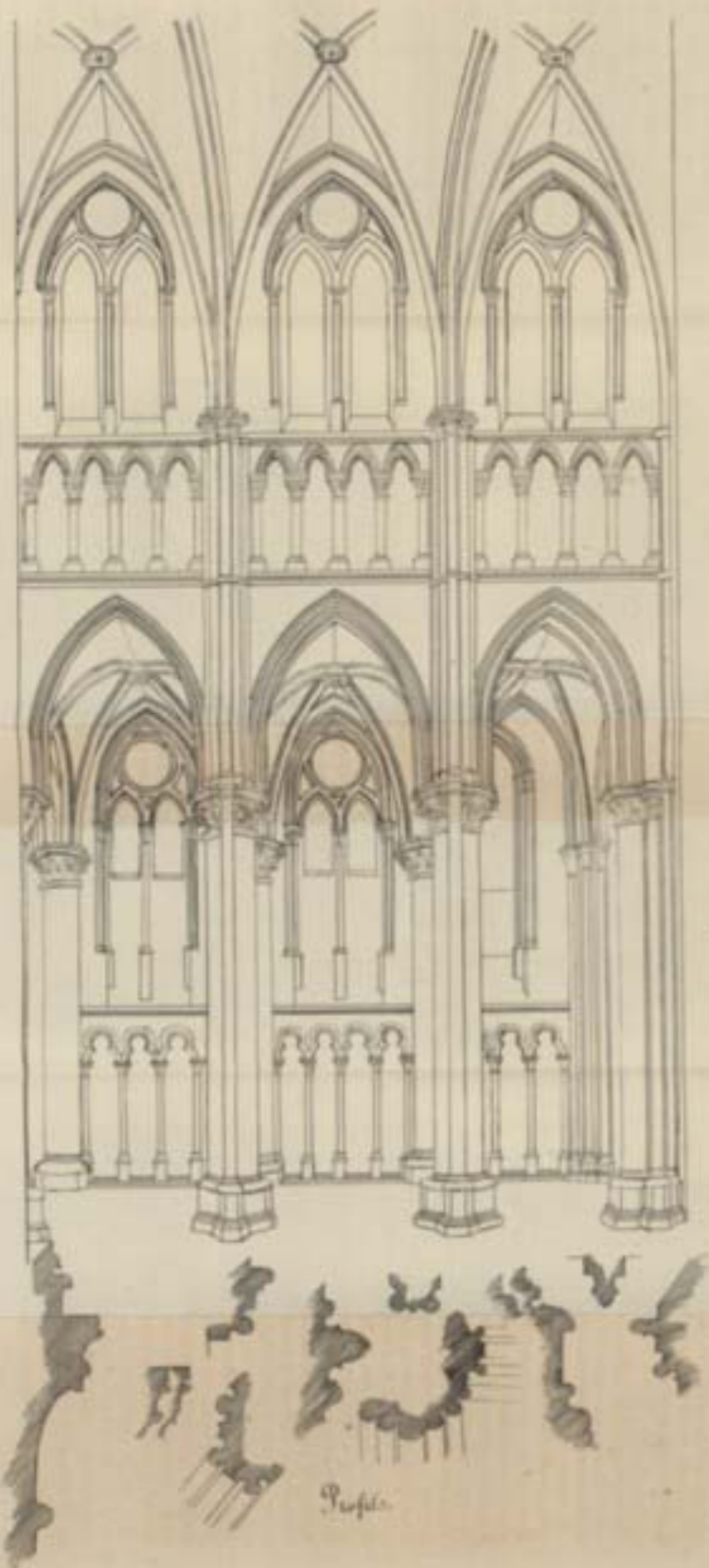
EST HOMO VERNIS, HUMILS EST, ET MUNDI GLORIA FUMUS  
ET PRESENS VITA TRANSIT UT UMBRA CITA.  
PES, TUTELA, MANUS CLERI FUIT ISTE DEGANUS  
PAUPERIS ET BACULUS, QUEM TEGIT HIC TUMULUS.  
CUM NULLI SENSUS MORTEM DEVIAT NEQUE GENSUS  
HIS THOMAS NITUIT, QUI TAMEN ELLE RUIT.

Ces vers, quoiqu'assez mal tournés, dit l'historien du Valois, font un éloge complet du doyen Thomas. Après plusieurs comparaisons très communes sur la rapidité de la vie, la fragilité du monde, on le représente comme le père des pauvres, l'ami et le défenseur de ses confrères. Ce vertueux ecclésiastique, pour qui l'évêque Josselin avait une grande estime, était mort vraisemblablement vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, puisqu'il assistait encore en 1140 à une transaction entre les chanoines et les Prémontrés de Braisne, et auxquels il cédait le moulin de *Joye*, sous la condition d'une rente de sept muids et demi du plus beau froment qui sera récolté sur les terres de la ferme de Bruyères. On cherche en vain le motif qui a fait enlever cette pierre tumulaire de sa place primitive, pour l'employer d'une manière si peu digne dans la reconstruction de la nouvelle église.

Le sanctuaire et le chœur ayant été entièrement détruits, il ne reste plus aujourd'hui que la nef principale, encore a-t-elle été gravement endommagée; elle n'est rattachée au portail que par une mauvaise restauration; elle est accompagnée de deux ailes soutenues par quelques contreforts qui se projetent hardiment jusqu'à la corniche, riche et luxuriante guirlande qui s'épanouit et bouffonne en crochets. Des fenêtres géminées encadrées de tores et surmontées d'une rosace à six lobes, éclairent l'intérieur.

INTERIEUR DE LA COLLEGIALE

De sainte Marie.



Le grand portail est accompagné de deux autres de moindres dimensions, et se partage aussi en plusieurs ordres. Dans la partie inférieure règnent encore des arcades simulées ornées de fleurs, des chapiteaux garnis de crochets épanouis et de feuilles de vignes, de grappes de raisin. La porte principale est divisée comme à Marle à Saint-Jean-des-Vignes par un trumeau central auquel est adossé une colonnette. Les vousoirs sont formés par de simples tores surmontés d'une guirlande de clochettes ou de campanules.

Cet examen terminé, nous franchîmes le seuil du temple. Nous ne devions pas nous attendre à rencontrer ici une complète harmonie dans les proportions, cette délicieuse perspective que l'on admire dans nos édifices gothiques, ces forêts de colonnes, ces gracieuses galeries qui se perdent au loin. Fallait-il redemander au temple ses richesses passées, son antique splendeur, après tous les désastres qu'il avait éprouvés ? Nous nous contentâmes d'étudier ce qui nous restait; nous vîmes là un style vigoureux : environ dix mètres de voûtes soutenus par quatre fortes colonnes cylindriques, entourées de quatre colonnettes, ont conservé leur régularité et leur beauté primitives. Cette partie heureusement intacte produit un grand effet, et forme le sanctuaire et le chœur actuel; elle est séparée de ce qui sert maintenant de nef par un mur qui s'avance de chaque côté, et que de nouveaux ouragans survenus depuis 1659 ont rendu nécessaire.

A ce mur finit l'ancienne voûte que remplace un plancher dans tout le reste de l'église. Mais toutes les colonnes sont restées et forment les deux bas-côtés qui n'ont jamais changé; ils sont couronnés par une riche et magnifique galerie, dont une partie se fait encore admirer; l'autre est masquée par le plancher fixé au-dessous, quoiqu'elle règne cependant de chaque côté dans les combles de l'église. Le style vigoureux de ces grosses colonnes

cylindriques, ces faisceaux de colonnettes annelées, cette galerie sévère et ses colonnes creusées d'une scotie profondément fonillée, ces tores qui débordent, ces grands fûts de colonnes dans les bas-côtés, avec leurs chapiteaux largement boutonnés, déchiquetés et taillés au vif, contribuent encore à lui donner un aspect monumental.

On remarque dans les nefs latérales quelques petites arcades aveugles. Quant aux grandes arcades qui mettent les diverses parties de l'édifice en communication, elles sont surhaussées ou à tiers point, suivant l'exigence de la construction. On a suivi la même règle pour l'entrecolonnement de la galerie, selon qu'il y a plus ou moins d'espace d'un point à un autre point. Les arcs-doubleaux sont formés par deux tores distingués par une pointe anguleuse. Dans la partie restaurée, le plancher n'a que des nervures en bois. Les grosses colonnes cylindriques, appuyées sur les murs des bas-côtés, méritent une étude particulière. Nous n'avons encore rencontré ce caractère aussi frappant qu'au Mont-Notre-Dame.

Tandis que la société était si attentive à examiner cet édifice, et que l'habile crayon de M. Victor Petit s'attachait à en rendre jusqu'aux moindres détails, M. de Recourt, propriétaire actuel du château du Mont-Notre-Dame, s'empressait de s'associer aux études que la société était chargée de faire, et de l'aider de ses lumières. Nous avons pu apprécier tout l'intérêt qu'il porte à un monument dont il est en quelque sorte constitué l'unique gardien avec le curé de la paroisse. Puissent-ils, avec le secours de l'état, qui a classé cet édifice au nombre des monuments historiques, assurer de longues années encore sa conservation et protéger sa vieillesse ! La société conservera longtemps le souvenir de l'accueil gracieux qu'elle a reçu au Mont-Notre-Dame, et si elle a un regret à éprouver, c'est bien celui de n'avoir pu répondre une seconde fois à la bienveillante invitation dont on l'a honorée. Elle au-

raît revu avec une nouvelle satisfaction et la vieille basilique, si digne de la sollicitude du gouvernement, et les objets d'art que M. de Recourt, amateur distingué, a fait passer sous ses yeux, et dont il comprend toute la valeur.

Nous nous arrêtâmes quelques instants à Saint-Ived de Braisne, simple et majestueux édifice, quoiqu'affreusement mutilé. Cette célèbre église mériterait une monographie particulière, parce que c'est un des types les mieux caractérisés du XIII<sup>e</sup> siècle. Commencée en 1180, elle ne fut consacrée qu'en 1216. Les trente-six ans qu'on a mis à la bâtir n'ont pas moins laissé un admirable modèle de ce style ogival primitif qui a enfanté tant de chefs-d'œuvres. Le plan en est bien conçu, les proportions heureuses, l'ornementation ferme et vigoureuse. Rien de plus agréable que cette abside, fortifiée de ses robustes contreforts, percée de ces simples fenêtres lancéolées, couronnées de cette élégante corniche. Quoi de plus beau que ces transepts garnis de leurs tourelles aigues, armées de crochets? Malheureusement, le portail où était sculptée la scène du jugement dernier, a disparu. Des vandales modernes en ont dispersé les débris. Quelques statues seulement, aux vêtements dorés et chargées de riches couleurs, ont pu être sauvées; elles sont placées dans l'intérieur de l'église, ainsi que quelques débris qui proviennent des dix tombes royales qu'on admirait dans Saint-Ived. Nouvel exemple qu'on peut ajouter à tant d'autres, et qui prouve que le vandalisme des restaurateurs modernes a été presque aussi fatal à nos monuments que le vandalisme révolutionnaire de 95.

---

## EXCURSION

### AU PALAIS DE QUIERZY.

(16 mai 1848.)

---

La visite du Mont-Notre-Dame nous avait laissé à tous des souvenirs trop agréables et trop utiles à la science archéologique, pour échapper à la tentation de renouveler de temps à autre de semblables excursions. L'occasion ne se fit pas attendre. Huit jours s'étaient à peine écoulés que la société, encore toute chaude de ses impressions de la semaine dernière, résolut de pousser ses recherches jusque sur les bords de l'Oise, au vieux palais de Quierzy.

Cette exploration archéologique se fit aussi par un temps d'une magnificence extrême.

Nous rencontrâmes sur notre route Pommiers et sa petite église coiffée d'un clocher roman, Cuisy-en-Almont perché comme un nid d'aigle sur le promontoire d'une haute montagne. L'église n'offre rien de remarquable. A droite de la route, sur le versant du plateau, nos yeux se portèrent machinalement sur quelques bâtiments dépendant d'une ferme qu'on nous dit avoir été l'ancien palais de Rictiovar, le bourreau des saints martyrs soissonnais Crépin et Crépinien.

D'après les historiens, cette terre aurait été donnée à l'abbaye de Saint-Médard, qui possédait en effet la *potée* de Cuisy.

L'idée du farouche proconsul ne nous avait pas encore quitté de l'esprit lorsque nous descendîmes une pente abrupte en face du prétendu camp romain d'Epagny. Ce village, célèbre pour avoir donné la vie à saint Anserj,



évêque de Soissons, se perd dans des massifs d'arbres, ainsi que son insignifiante église. Une rue de ce village porte encore le nom du saint évêque. Il y a sans doute bien des siècles que la maison où il est né a disparu, et le château lui-même, quoique postérieur de plus de 500 ans à la naissance de saint Ansery, s'est presque entièrement confondu dans des constructions modernes.

Le bas de la montagne est occupé par une étroite vallée, où coule la petite rivière d'Osier, qui passe à Véza-ponin, l'antique *Noviodunum* (1) selon quelques auteurs; d'autres ont avancé avec plus de probabilité que Véza-ponin était une des douze villes assignées dans César comme appartenant aux Suessons, peuple généreux et brave. Malgré l'étymologie de ce village, qui a bien quelque parfum d'antiquité, il n'y a plus trace aujourd'hui de cette glorieuse distinction. Véza-ponin ne possède même plus d'église, et les petites fenêtres ogivales, les profils gothiques qu'on observe dans quelques pauvres masures, sont loin de rassurer les plus chauds partisans des origines douteuses.

De Véza-ponin, une route bien ferrée nous conduisit à Blérancourt, où nous arrivâmes vers dix heures du matin. Une réception des plus gracieuses et des plus empressées nous y attendait. Toute la famille d'un de nos honorables collègues s'était réunie pour fêter notre arrivée. Nous y trouvâmes, selon un vieil adage picard : *bonne mine, bon feu, bonne table*. Nous fîmes volontiers grâce du bon feu. Notre première visite fut pour M. le curé. Nous admirâmes dans la cour du presbytère deux statues en bas-relief horizontalement couchés à terre, d'après la tradition, ces statues représenteraient les fondateurs de l'église actuelle de Blérancourt. Nous engageâmes M.

---

(1. Soissons; parce que Strabon nomme les Soissonnais *Vesones*

le curé à leur donner asile dans l'intérieur de l'église (1).

L'église de Blérancourt est bâtie sur un petit tertre, coupée au nord par un chemin creusé par le temps, mais qui se rattache du côté du sud au large plateau qui domine cet ancien bourg. C'est un petit édifice insuffisant pour la population et sans intérêt archéologique. La façade est percée de trois portes; les deux portes latérales sont en anses de panier; au-dessus de la porte principale, on voit le millésime de 1337. C'est bien l'architecture de cette époque : cordons de feuillages entremêlés d'angelots, frises avec guirlandes de fleurs enveloppées de rubans; au milieu, un cheval ailé lancé au galop. Dans un nuage au-dessus, une figure tenant la boule du monde, se dirige vers un personnage à genoux; de l'autre côté un ange. Au centre du tympan brisé est pratiqué une niche ccuronnée d'un dais flamboyant. De chaque côté des cadres ronds; deux bustes surmontés de blasons. Il y a aussi à l'intérieur plusieurs autres blasons sur les nervures, dans les vitres colorées, qu'il serait très-intéressant d'étudier, pour connaître les noms des bienfaiteurs de l'église.

La construction n'est pas toute entière du xvi<sup>e</sup> siècle; elle a été complétée à diverses époques. Ainsi, les bas-côtés, abrités extérieurement par des pavillons comme à Château-Thierry, ne sont que de 1620; les voûtes de la nef ont été refaites en 1619. Sa forme se rapproche de celle des anciennes basiliques; abside pentagone, tran-

---

(1) Il paraît que, nonobstant les sages conseils de la société, les deux statues ont été placées verticalement contre la façade extérieure de l'église. Il eût mieux valu les laisser dans le sein de la terre, d'où on les a extraites, que de les exposer ainsi de nouveau à l'insulte du temps et des hommes. — Voir la description et le dessin de ces tombeaux. Bulletin de la société hist. et archéologique. **Tomé I, page 127.**

septs à peine indiqués. La nef a quatorze mètres et les transepts quinze; des colonnes cylindriques soutiennent les voûtes; les fenêtres sont ogivales et couronnées en dehors par un cordon en larmier.

La visite de l'église terminée, nous nous dirigeâmes vers l'hospice fondé par Bernard Potier, en 1661 (1), sur un ancien fief provenant de Robert de Foureroy. La porte d'entrée, le pignon, défendu par les tourelles et les contreforts, produisent un bon effet. Mais si l'extérieur a conservé quelques vestiges de l'ancienne féodalité, l'intérieur ne respire que le baume de la philanthropie chrétienne.

L'hospice est desservi par des religieuses dont l'intelligence et la bonne administration ont fait prospérer la maison. Ces bonnes sœurs sont dignement appréciées à Blérancourt. A voir l'ordre et la propreté qui y règnent, nous fûmes bientôt persuadés qu'elles méritaient toute la confiance dont on les a investies pour le bien des pauvres. Cet établissement a conservé plusieurs bons tableaux représentant des personnages de la famille Potier, à l'exception d'un feuillant délicieux et d'un paralytique sur bois. Le 1<sup>er</sup> portrait représente Anne-Madeleine Potier de Tresmes, marquise de Blérancourt, baronne de Momay.

Le 2<sup>e</sup> Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg Tingri, duchesse de Tresmes.

Le 3<sup>e</sup> Charlotte de Vieux-Pont, marquise d'Annabaut, épouse de Bernard Potier, marquis de Blérancourt.

Le 4<sup>e</sup> Demoiselle Félix-Rosalie Potier.

Le 5<sup>e</sup> Estelle de Luxembourg, duchesse de Tresmes.

Le 6<sup>e</sup> Louis-Joseph-Paris Potier, duc de Gesvres, pair de Blérancourt, guillotiné.

Le 7<sup>e</sup> Bernard Potier de Gesvres, marquis de Bléran-

---

(1) Voir Bulletin de la société, tome I, page 86

court, lieutenant-général de la province de Picardie, gouverneur de Picardie, Péronne et Mondidier.

C'est le même qui avait fait bâtir le château de Blérancourt, sur le modèle, dit-on, du Luxembourg. Ce château était composé d'une avant-cour précédée d'une place magnifique, qui subsiste encore, et du château proprement dit. On y accédait par une porte rustique flanquée de colonnes ioniques cannelées, surmontée d'un blason de Gesvres ; des triglyphes, des croissans recroisés, des denticulations ornaient la frise et l'architrave. Le blason des Potier occupait le tympan (1).

Le château comprenait le corps-de-logis, une chapelle et divers autres bâtiments. Deux pavillons existent encore avec frises ornées d'arabesques, entablées de modillons. Derrière, une belle terrasse défendue par une balustrade à jour percée d'oves ; un fossé de 13 mètres rempli d'eau baignait les murs du château.

De Blérancourt où nous venions de voir la maison de Saint-Just, maison modeste, couverte en tuile, accompagnée d'un petit jardin au bout duquel se trouve une allée de tilleuls, nous partîmes pour Quierzy. Nous allâmes droit à Manicamp, gros village d'assez pauvre apparence. L'église est en briques et nouvellement bâtie, sans aucune espèce d'ornementation ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Malgré cette absence complète de tout caract-

---

(1) Porte parti de 3 ; coupé d'un T ; au 1<sup>er</sup>, de Luxembourg ; au 2<sup>e</sup>, de Bourbon ; au 3<sup>e</sup>, de gueules à la croix d'argent qui est de Savoie ; au 4<sup>e</sup>, de Lorraine ; au 5<sup>e</sup>, d'azur à la bande d'argent, accompagné de deux dragons aussi d'argent, qui est Baillet ; au 6<sup>e</sup>, d'or au chef de gueule chargé au f anc quartier d'un écusson de Montmorency Anoy ; au 7<sup>e</sup>, de Montmorency ; au 8<sup>e</sup>, d'argent au chef de gueules à un hon d'azur armé, lampassé, couronné d'or, brochant sur le tout, qui est Vendôme ancien. — Sur le tout d'azur à deux mains dextres appaumées d'or au franc quartier échiqueté d'argent et d'azur qui est Potier.

tère architectonique, nous ne sommes pas tentés de blâmer les 28,000 fr. qu'on y a dépensés ; le vaisseau en est beau, la forme convenable ; nous comprenons combien un curé qui est parvenu à doter sa paroisse d'une semblable église doit s'estimer heureux, surtout quand on jette les yeux sur la misérable échoppe qui en a tenu lieu pendant vingt ans. Bethléem n'eut certes rien à lui envier. Il est à regretter cependant que l'architecte ait ouvert dans le chevet carré et placé à l'ouest contre toutes les prescriptions anciennes, un énorme plein-cintre à jour qui figurerait beaucoup mieux dans une salle de comédie, tel qu'on le voit à Saint-Quentin.

Le château de Manicamp, bâti entre l'Oise et l'Elette, a été détruit ; il n'en est pas resté pierre sur pierre ; le soc de la charrue passe et repasse sur ses imperceptibles débris depuis cinquante ans.

Une belle et riante prairie nous conduisit jusqu'au pied du palais de Quierzy que nous avons en face, à deux kilomètres environ. Que des souvenirs se rattachaient à cette fameuse résidence où se sont passés tant d'événements remarquables ? Thierry III, Childebert son fils, Charles Martel, Pepin-le-Bref, Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, Carloman avaient habité cette villa royale ; ils y allaient passer les belles fêtes de l'année et la saison des chasses.

Mais rien n'est stable ici bas et le magnifique palais où Charles Martel était mort en 744 ; où Pepin avait reçu le pape Etienne et décidé dans une assemblée générale de seigneurs les destinées futures de l'Italie ; où Charlemagne, à qui était réservé d'affermir le règne des pontifes romains dont son père avait posé les fondements, donnait une généreuse hospitalité au pape Léon III ; où Charles-le-Chauve avait fait célébrer son mariage avec Hermentrude ; enfin ce palais d'où sont datés des diplômes, des capitulaires, célèbre par la tenue de ses con-

cifes et de ses parlements, le séjour affectionné des Carolingiens est presque complètement métamorphosé. Ruiné par les normands, il fut abandonné des rois sur la fin du X<sup>e</sup> siècle et donné en fief à des châtelains de Pierrefonds qui prirent le nom de Cherisy. Cette puissante famille qui marchait dans la contrée presque l'égale de celle de Coucy, y fit bâtir une forteresse sur les débris de cette villa. Avec elle commence une nouvelle ère pour Quierzy; ère moins brillante il est vrai que la première, mais illustre cependant par la dignité et la qualité des seigneurs qui la possédèrent successivement. De ce nombre sont les Montmorency, les Lauraguais.

La forteresse des Châtelains de Cherisy est presque aussi méconnaissable que l'élégante villa embellie par Charlemagne. S'il n'y a plus de vestige de la résidence de nos rois, (1) il n'y a plus que des débris sans valeur même pour l'histoire dans le petit manoir qui leur a succédé. Il est facile, en effet, de reconnaître que le petit château actuel est une reconstruction du 16<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent les entrées de portes, les ornements flamboyants des fenêtres. Cependant, la façade qui donne sur la rivière paraît beaucoup plus ancienne au moins dans sa base : une arcade en plein-cintre et quelques contreforts, des souassements de murs en grès, d'une parfaite conservation, sembleraient exiger qu'on regardât cette partie comme

---

(1) Michel Germain raconte qu'ayant fait le voyage de Quierzy pour reconnaître les lieux, on achevait de démolir une tour antique qui portait encore le nom de tour *Roland*, fameux chevalier du temps de Charlemagne, à qui on suppose que le palais fut donné momentanément. Cette tour subsiste encore, au dire du propriétaire, et on n'en aurait pas consommé la démolition. Ce qui porte à le croire, c'est qu'il existe, en effet, à l'ouest du corps de logis une tour isolée, plantée sur les anciens fossés dont on reconnaît les traces. Sa base va en s'élargissant, et ressemble en tout à ces tours du 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècle, que l'on rencontre si souvent dans le pays.

ayant survécu à la ruine de la petite forteresse des Cherisy (1).

Quoique l'emplacement du château de Quierzy ait été fouillé depuis plusieurs années, on n'y a presque rien trouvé; nous y avons vu seulement un Vespasien, quelques jetons de Henry III, et deux cachets du moyen-âge. Le premier porte : secl. × (2), Mahieu. × Vuibert × (3), et le second, Jehan × Balin × (4).

Rien de plus pauvre que l'église de Quierzy. L'abside et une chapelle latérale, quoique bien moins ancienne qu'une partie de la nef, qui est romane, offre des lézardes de tous côtés. Il y a danger d'y célébrer l'office divin. La nef n'a ni plancher ni plafond. Le vent peut se glisser librement entre les tuiles et tomber sur les assistants. La commune a le projet de construire une nouvelle église. Nous désirons bien qu'on évite le grave défaut que nous avons signalé dans celle de Manicamp, sa voisine. Il n'y aurait pas de mal qu'on la rendit un peu plus élégante et plus archéologique. Nous avons d'assez beaux modèles sous les yeux, sans avoir besoin de nous creuser la tête à inventer des formes bizarres, inconnues et contraires aux saines traditions de l'église.

Les fonts de baptême, de forme hexagonale, n'ont rien d'intéressant. Cependant, nous désirons qu'on les

---

(1) Cette forteresse, bâtie sur un plan elliptique, n'étant pas très étendue, à en juger par l'enceinte actuelle que l'on peut encore suivre dans les accidents de terrain. La maison royale a dû être beaucoup plus considérable que l'enceinte fortifiée, qui avait à peine les dimensions d'un château-fort, mais bien défendu par le cours de l'Oise, qui l'enveloppait entièrement de ses eaux.

(2) Le Vespasien porte : Imp. Cæs. Vespas. Aug. Con. III. Tr. ppp. Le revers une figure. Et pari. O. Cæs. Aug.

(3) Le sceau est affronté de deux croissants, au milieu un fleuron entre deux autres croissants.

(4) Le champ est occupé par un aigle aux ailes éployées.

conserve dans la nouvelle église, parce qu'ils rappellent l'âge positif d'une partie du monument qu'on va détruire. Des générations ont puisé dans ce lieu sacré la vie spirituelle. Il sera toujours bon d'en perpétuer le témoignage à celles qui leur survivront.

A côté de l'église règne une belle et grande muraille surmontée, à l'un de ses angles, d'une petite tourelle en encorbellement, et percée d'une porte ogivale encadrée d'un tore semé de quelques fleurons. C'est le mur de clôture du prieuré. Cette construction paraît de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

En sortant du village, nous cherchions des yeux l'assiette du camp normand que l'on dit avoir existé au midi du palais de Quierzy. La rivière d'Oise le défendait d'un côté, et un bois épais le couvrait de l'autre. Nous avons eu beau interroger le sol, il ne nous a pas répondu. La poussière des siècles a étouffé sa voix, et il n'y règne plus qu'un éternel silence. Les hommes se hâtent si vite d'effacer les traces de leur passage sur la terre... quel qu'il soit !...

La société n'a pas voulu se séparer sans voter des remerciements à ses hôtes de Blérancourt, à la famille Dutailly dont elle garde un précieux souvenir, à M. Petit propriétaire du château de Quierzy (1), à M. le curé de Manicamp, qui s'est mis, ainsi que sa maison, à la disposition de la société.

---

(1) M. Petit ne s'est pas contenté de faire les honneurs de sa maison, mais il s'est empressé de communiquer à la société tous les renseignements qu'il possédait. En outre, il a bien voulu promettre un plan géométral de l'ancienne forteresse de Quierzy.



M. Suin, à qui la société est déjà redevable de plusieurs communications importantes sur Blérancourt, lit un travail complet qui résume tous les vieux souvenirs du palais de Quierzy. On y trouve, à côté des études de l'archéologue, des aperçus historiques qui sont pleins d'intérêt.

---

## NOTICE HISTORIQUE SUR QUIERZY,

Canton de Coucy-le Château, département de l'Aisne.

*Carrisiacum clarissima sedes nunc ferè obsoleta memoria*

MABILLON.

Après avoir traversé l'un des faubourgs de Chauny, l'Oïse se jette dans une belle prairie, à laquelle le village de Manicamp a donné son nom; elle la parcourt dans toute son étendue; et puis, comme si elle la quittait à regret, elle revient un peu sur elle-même en se détournant vers la gauche, embrasse dans un demi-cercle fort étroit une langue de terre dont elle fait une presqu'île, et se dirige ensuite vers Noyon. A l'extrémité de cette presqu'île s'élève une maison bâtie sur une lourde terrasse, et reliée par un pont à d'autres habitations en bois et en terre jaune, qui, de l'autre côté de l'eau, forment un village du plus triste aspect. On n'aperçoit dans la campagne que des terres plantées de pommiers, des bois et la prairie, coupée par la rivière et par le canal de Saint-Quentin, et dont une partie, vers le nord, est cachée par une longue rangée de peupliers, derrière laquelle s'élève l'éternelle fumée des manufactures de Chauny.

En voyant ce site isolé, les bois voisins encore plus

étendus autrefois et qui présentaient tant de ressources pour les plaisirs de la chasse, en songeant à la défense naturelle que l'Oise offrait de trois côtés, à la facilité de joindre les deux rives par un rempart ou par un fossé dans un espace aussi étroit, on conçoit que, pendant les guerres incessantes du moyen-âge, cette langue de terre offrait à ses habitants des avantages précieux. On n'est donc point surpris d'y trouver la terrasse massive baignée par l'Oise, un large escalier en grès et quelques assises de pierres posées en rond perçant à peine la terre, bases d'anciennes tourelles renversées, témoignages certains que là s'élevait jadis un manoir fortifié. Les noms de ses anciens seigneurs ne sont pas de ceux que l'on retrouve avec peine dans les archives d'une province : ce sont les plus grands dans les annales de la France, les plus grands dans les annales du monde. Ce hameau, le plus inconnu, le plus abandonné du département de l'Aisne, c'est Quierzy, Kierzy, l'ancien *Carisiacum*, Kierisy, Cherisy, dont le nom revient sans cesse dans notre histoire, sous la domination des rois de la première et de la deuxième races. Cette plage déserte, où la fumée lointaine d'une usine et le sillage d'un bateau attestent seuls aujourd'hui l'activité des hommes, a reçu Charles-Martel, Pépin, Charlemagne, préparant leurs plus éclatantes victoires et réglant les plus importantes affaires de l'état. Aucune ruine imposante ne rappelle plus, hélas ! le séjour de ces héros dans cette plaine qu'ils ont rendue célèbre ; les pierres qui restent à la surface n'ont plus aucune forme, aucun caractère qui fassent reconnaître une époque. *Etiam perière ruinæ*. Mais, au récit des événements accomplis dans cette antique résidence, la grandeur des noms, la grandeur des souvenirs vient suppléer aux ruines absentes ; les débris informes de la villa de Kierzy, la place même où elle s'élevait, parlent à l'imagination,

au cœur, à l'enthousiasme. En les parcourant, on dit avec le poète :

« Mes pas errants cherchent la trace  
De ces fiers guerriers dont l'audace  
Fesait un trône d'un pavois.  
Je demande, oubliant les heures,  
Au vieil écho de leurs demeures  
Ce qui lui reste de leur voix. »

Au commencement de la puissance des rois Francs dans les Gaules, Kierzy était l'une des nombreuses villas qu'ils habitaient successivement, et l'une des monnaies du Soissonnais (1). En l'année 605, pendant la longue lutte de Brunehaut contre les seigneurs Austrasiens, deux armées s'y trouvèrent en présence. Celle d'Austrasie, qui avait à sa tête Théodebert, et celle de Brunehaut, conduite par le maire du palais Protadius. Au moment de livrer la bataille, les seigneurs de l'armée de la reine, dont les intérêts étaient les mêmes que ceux des seigneurs Austrasiens, massacrèrent Protadius et forcèrent Brunehaut à faire la paix avec Théodebert.

Peu de temps après, Kierzy voit apparaître Dagobert, le dernier des Mérovingiens, digne du nom de roi, et St-Eloi, évêque de Noyon, l'une des villes les plus voisines.

Viennent ensuite, traînés sur leurs chars attelés de bœufs à pas graves et lents, les descendants éternés des héros chevelus. Théodoric, fils de Clovis-le-Jeune, qui date de Kierzy la fondation d'un monastère, et Childébert III, fils de Théodoric, qui vient, avec son maire du palais Grimoald, y tenir une diète en 702. A côté de cette race-

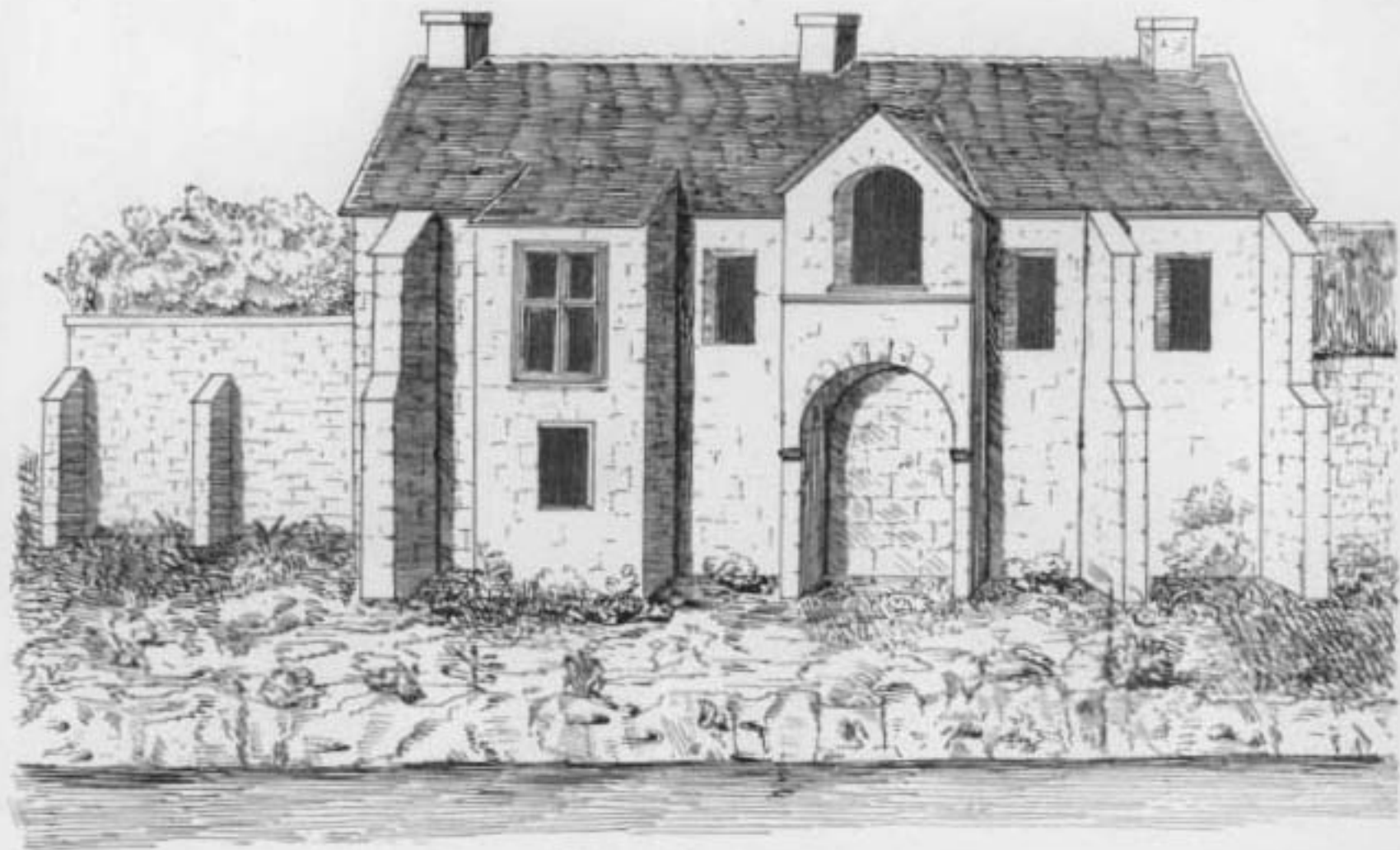
---

(1) Carlier, dans son histoire du Valois, décrit d'après Templeux, une monnaie d'or frappée à Kierzy, sous les rois de Soissons. On remarque d'un côté une tête, avec le mot *Carisico*, de l'autre, un monogramme en forme de croix avec le mot *Nolca* ou *Notenda*.

abâtardie, sans force physique et sans intelligence, s'élève une autre famille qui doit raviver l'empire des Francs et fonder une dynastie nouvelle. Pépin d'Héristal s'est emparé de la souveraineté réelle. A sa mort, sa veuve Plectrude veut faire passer la double mairie de Neustrie et d'Austrasie à son petit-fils Théobald ; mais les Austrasiens ne reconnaissent point dans cet enfant l'héritier de Pépin-d'Héristal ; ils vont chercher dans une prison un fils digne de lui, le bâtard Charles, un barbare aux formes herculéennes, un rude guerrier, « chef invaincu et même très victorieux (dit la vie du bienheureux duc Pépin), qui, dépassant les limites où s'étaient arrêtés ses pères, et ajoutant aux victoires paternelles de plus nobles victoires, triompha tellement, que depuis les Esclavons et les Grisons jusqu'aux Espagnols et aux Sarrazins, nul de ceux qui s'étaient levés contre lui ne sortit de ses mains que prosterné sous son empire et accablé de son pouvoir. »

Ce glorieux bâtard, Charles-Martel, est venu souvent, après ses victoires, au palais de Kierzy. Il a suspendu à ses murs le marteau d'armes exterminateur de la bataille de Poitiers. Il a souvent erré sur les bords de l'Oise, roulant dans sa pensée le désir du diadème, du titre de roi, ce rêve de toute sa vie qu'il n'osa point réaliser, même après la mort du roi Thierry, dit de Chelles. Mais trop fier pour s'abaisser sous un maître, il ne voulut pas donner à un autre le titre qu'il craignait de prendre, et laissa le trône vacant.

En 741, Charles Martel, jeune encore, s'est élevé au plus haut degré de la gloire et de la puissance. Le pape Grégoire III, attaqué de tous côtés par les Lombards, a réclamé le secours de ses armes ; ses ambassadeurs ont salué Charles du nom de vice-roi et, déposant à ses pieds les clefs du sépulcre de Saint-Pierre, ils lui ont offert le titre de patrice et la souveraineté de la ville de Rome.



*Château de Quiezy.*

LAURENT COUVRIER A FAIT FAIRE  
LE BATIMEN CIDREVEN L'ANÉE 1649.



Details. Façade intérieure.

J. H. V. de S. Michel.

Et pourtant, au mois d'octobre de cette même année, Charles arrive à Kierzy, non plus avec l'appareil et l'éclat d'un souverain et pour y préparer de nouvelles conquêtes; il vient, porté par ses serviteurs, affaibli, abattu par la fièvre. Il a partagé à Verberie ses états entre ses deux fils légitimes Pépin-le-Bref et Carloman, mais se sentant frappé à mort, c'est dans sa villa de prédilection, c'est à Kierzy qu'il a voulu mourir. Le 21 octobre, un deuil immense plane sur ce palais qui vient de recevoir le dernier soupir de Charles Martel. Jamais les princes n'étaient ensevelis dans les résidences royales : un long cortège se déploie dans la plaine et porte à Saint-Denis le cercueil du vainqueur des Sarrazins, du sauveur de la chrétienté. D'après une sinistre légende, les guerriers Francs n'emportaient de Kierzy qu'un cercueil vide et tout noirci au dedans par les flammes de l'Enfer. Les moines irrités contre Charles qui s'étaient emparés des biens de nombreux couvents pour les distribuer à ses soldats, allèrent par les campagnes, maudissant sa mémoire et murmurant tout bas qu'un saint ermite avait vu passer, emporté par les démons, Charles Martel, le spoliateur des biens de l'église.

A Charles Martel succède Pépin-le-Bref qui, plus habile politique, s'empare du trône et fonde une dynastie nouvelle. A la fin de l'année 753 il est à Kierzy avec ses deux fils : Carloman, qui doit être un jour roi de Soissons, et Charles, l'enfant sublime qui doit être un jour Charlemagne. On vient encore d'Italie implorer le secours du chef des Francs. Quel est donc cet étrange suppliant qui s'avance vers Kierzy : au devant de lui toutes les populations accourent et tombent à genoux, les prêtres font monter vers lui l'encens, les chefs les plus illustres lui marquent une vénération profonde, Pépin le reçoit avec des honneurs inaccoutumés, il semble vouloir le grandir aux yeux de ses soldats ? C'est le pape lui-même, c'est

Etienne II. Il demande au roi l'appui de son épée contre Astolphe roi des Lombards qui, maître de Ravenne, menace le duché de Rome. Pépin, certain du succès de ses armes, règle d'avance le sort de l'Italie; en présence de ses deux fils, en présence de ses guerriers prêts à le suivre au delà des Alpes, il assure au Saint-Père l'exarchat de Ravenne et la Pentapole; ainsi la puissance temporelle des papes daterait de Kierzy. Mais quel honneur pour la villa! Quelle joie pour toute la province! Une fête solennelle vient coïncider avec le séjour d'Etienne à Kierzy. Le pape et le roi y célèbrent ensemble le jour de Pâques, qui est en même temps la grande fête des chrétiens et le commencement d'une année nouvelle. Quelle joie! Quel honneur surtout pour les moines de Bretigny!. Le pape de Rome les accueille avec bonté, ils le consultent sur les sacrements et la discipline et reçoivent de lui une longue réponse sur le baptême, le mariage et la cléricature.

En 762, Kierzy revoit encore Pépin se préparant à de nouveaux combats; il y assemble les états du royaume; il y décide avec eux une guerre impitoyable contre le duc d'Aquitaine, une guerre qui, pour épuiser cet éternel ennemi, doit amener la dévastation complète de tout le pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées et qui ne doit finir qu'en 768, l'année même de la mort de Pépin.

Cette mort n'arrête point l'élan guerrier des Francs. Le cor des preux résonne à la fois sur le sommet des Alpes et dans les forêts de la Germanie. Voici venir le grand empereur d'occident Charlemagne. Il augmente, il embellit Kierzy où il vient avec son imposant cortège: ses douze pairs, Eginhard, Alcuin, Pierre de Pise et Roland, l'héroïque paladin qui donne son nom à l'une des tours de la villa. En 774 le grand conquérant arrête à Kierzy plusieurs de ses capitulaires; en 781 il y réunit les états du royaume et reçoit les ôtages du duc de Ba-



vière : Il aimait à se reposer à Kierzy pendant ses perpétuels voyages de la Baltique aux Apennins, de son palais de Vérone à son palais d'Aix-la-Chapelle. Quel était donc le repos de cet homme ? Qui pourrait nous représenter Charlemagne ayant déposé pour un moment la tunique tissée d'or, le sceptre et la couronne fermée par le haut comme celle des empereurs d'Orient, réglant l'administration de ses métairies où l'on trouvait des bois, des étangs, des haras, des troupeaux, et où des serfs, sous l'inspection d'un intendant, étaient occupés à la culture des terres ? Quel contraste plus grand, cet homme dont le nom seul rappelle les plus grands exploits, la plus grande puissance, le voir régler la culture de ses jardins, en faire vendre les herbes et spécifier leur ensemencement et leur plantation. Qui nous peindra le Kierzy de cette époque ? Les portes d'airain dorées et ciselées, les longues galeries cintrées qui abritaient autour des brasiers enflammés la foule des centeniers, des simples clercs et des moindres personnes, les constructions lourdes et massives appuyées sur ces galeries, la salle des plaids et conciles, le mallberg, la salle de l'assemblée où Charlemagne s'asseyait au milieu des seigneurs non comme témoin mais comme leur juge. Et enfin la chapelle qui vit s'agenouiller sur ses dalles, aux fêtes de Noël en 804, Charlemagne et le pape Léon III. (1)

Vous savez quels bouleversements ont suivi la mort du grand empereur... plus d'une fois ses petits fils ont fait retentir le palais de Kierzy de leurs dissensions. Plus d'une fois Louis-le-Débonnaire s'y est jeté aux pieds de ses propres enfants, en les suppliant d'attendre qu'il eût fermé les yeux pour se disputer entr'eux le vaste héri-

---

(1) Voir dans le supplément à la diplomatique de Mabillon, la description des parties qui composent le palais des rois de la deuxième race.

tage de Charlemagne. En 854, délivré des mains de son fils Lothaire, il se rend à Kierzy où un grand nombre de ses sujets fidèles vient lui jurer obéissance ; en 858 il y convoque ses fils eux-mêmes et leur fait approuver le partage qu'il avait fait entr'eux de ses états. Encore quelques années, encore un règne, et la gloire de Kierzy va s'éteindre avec la gloire des Carlovingiens.. En 845 il s'y fait d'immenses préparatifs de fête, les grands du royaume y accourent de tous côtés. La chapelle est ornée avec plus de magnificence qu'aux jours où elle recevait Etienne II et Léon III, mille cierges jettent au plein-cintre leurs vacillantes clartés. On y célèbre le mariage de Charles-le-Chauve et de Hermentrude.

Sous le règne du nouveau roi, le mallberg de Kierzy retentit sans cesse de discussions solennelles. Souvent les Leudes de Neustrie viennent y délibérer sur les guerres qui se préparent; souvent des conciles s'y rassemblent pour réprimer les hérétiques.

En 849, Gotescauld, moine d'Orbais dans le diocèse de Soissons, y vient défendre devant treize évêques sa croyance fataliste sur la double prédestination des hommes, au paradis et à l'enfer; étranges doctrines qui, pendant sept siècles, vont sommeiller sur cette terre où doit les recueillir un jour pour leur donner un retentissement terrible, un homme de ce pays même, le fils d'un tonnelier de Noyon, Jean Calvia. En 858, les évêques tentent, par une lettre datée de Kierzy, d'arrêter la marche de Louis-le-Germanique, qui vient en France appuyer les mécontents. Mais des revers nombreux, une âme faible et sans énergie, quoique remplie d'ambition, ont ébranlé l'autorité de Charles-le-Chauve. En 877, il veut entraîner au-delà des Alpes les Seigneurs de Neustrie, il les convoque à Kierzy et leur expose ses projets pour de nouveaux combats. Ce n'est plus comme juge, ce n'est plus comme témoin, c'est comme suppliant que le petit-fils de Char-

l'emagne paraît devant les seigneurs. Ils refusent de le suivre, si le roi ne leur accorde pas l'hérédité de leurs domaines et des grandes charges de l'état. Le roi cède à leurs demandes, à leurs menaces. C'en est fait, la monarchie française est démembrée, l'ère féodale s'ouvre à Kierzy, au célèbre plaid de 877. Il semble que Charles soit honteux de voir lui-même son œuvre ; il ne fait commencer qu'après sa mort l'effet du privilège qu'il vient d'accorder.

« Si, après notre mort, quelqu'un de nos fidèles, saisi d'amour pour Dieu et notre personne, veut renoncer au siècle, ou s'il a un fils ou tel autre parent capable de servir la chose publique, qu'il soit libre de lui transmettre ses bénéfices et honneurs comme il lui plaira.

» Si un comte de ce royaume vient à mourir, et que son fils soit auprès de nous, nous voulons que notre fils, avec ceux de nos fidèles qui se trouveront les plus proches parents du comte défunt ; ainsi qu'avec les officiers dudit comté et l'évêque dans le diocèse duquel il sera situé, pourvoient à son administration, jusqu'à ce que la mort du précédent comte nous ait été annoncée, et que nous ayons pu conférer à son fils présent à notre cour, les honneurs dont il était revêtu. Si le fils du comte défunt est enfant, que le même fils, l'évêque et les autres officiers du lieu, veillent également à l'administration du comté jusqu'à ce que nous ayons accordé aux fils les mêmes honneurs. »

Ainsi, l'hérédité des bénéfices et des offices royaux est légalement consacrée, le fils hérite non-seulement des terres de son père, mais de la portion d'autorité royale dont il était revêtu ; concession imprudente et funeste qu'il faudra bien des siècles, bien du sang pour anéantir.

Quelle ardeur insensée emporte Charles-le-Chauve et ses guerriers vers l'Italie !.. Une partie de la France est envahie par les Normands ; de tous côtés le ciel est en

feu.. C'est Amiens, c'est Beauvais, c'est Noyon qu'ils ont livrées aux flammes.. Entre deux invasions Carloman peut encore en 882 prendre possession de ses états dans une assemblée des Grands, tenue à Kierzy... Bientôt les hordes barbares reviennent de nouveau et établissent leur camp au midi du palais même, entre la rivière et un bois épais.

La célèbre villa est alors dévastée de fond en comble et reste en ruines jusqu'en 1068. A cette époque, Philippe I<sup>er</sup>, roi de France, la donne à l'évêque de Soissons, qui lui-même la cède bientôt après à Girard, châtelain de Laon, dont les descendants ont porté le nom de Kierizy, puis Cherisy.

La famille de Girard construit un château-fort avec les débris du vieux manoir; elle s'immortalise dans les guerres de la terre sainte et donne à l'église de Soissons un illustre évêque, Nivelon de Cherisy. Le nom de cette famille est souvent répété dans les annales de notre ville, sa généalogie se trouve dans l'histoire de Dormay. La terre de Kierzy passe en 1539 dans la maison de Roye, elle avait pour seigneur au XVIII<sup>e</sup> siècle le comte de Manicamp. Dans le village même, il existait un prieuré de l'ordre de Saint Benoît, de la congrégation de Cluny, et dont on ne voit plus que la porte d'entrée et le mur d'enceinte; le reste a disparu comme la tour de Roland, comme le palais de Charlemagne.

Kierzy possède ou va posséder tous les avantages de la civilisation moderne : un beau pont, une route, un canal, un chemin de fer; cependant, il est toujours abandonné, dédaigné même par ses voisins. Depuis bientôt mille ans, ce n'est qu'une tombe, mais une tombe mémorable où deux siècles fameux sont couchés. Cette tombe, on assure que c'est en vain qu'elle a été fouillée. Charles-Martel et les rois qui l'ont suivi n'auraient laissé là aucune trace de leur passage. D'immenses constructions devaient cepen-

dant s'élever à Kierzy, choisi si souvent pour la célébration des fêtes de Pâques et de Noël. Alors, les rois désignaient longtemps d'avance l'endroit où ils assistaient à chacune de ces deux fêtes. Ils y paraissaient revêtus de leurs ornements royaux, la couronne sur la tête, et le lendemain, ils tenaient dans le même palais une cour plénière. Que de fois la villa de Kierzy a été désignée pour ces deux grandes journées, et dans les circonstances les plus importantes ! Ainsi, lorsqu'en 804 le pape Léon III écrit à Charlemagne qu'il viendra solenniser en France avec lui la fête de Noël; le grand empereur fixe Kierzy pour cette fête; il envoie son fils au-devant du pape jusque dans le Valais, il va lui-même à sa rencontre jusqu'à Reims, et l'amène de Reims à Kierzy. Le palais choisi pour une telle réception était nécessairement l'un des plus beaux et des plus considérables de France. Il n'y avait à Kierzy ni ville ni bourgade; la demeure des rois devait donc contenir de vastes logements pour la suite de chaque souverain et pour tous les grands qui composaient les cours plénières; les tours, les remparts qui la défendaient devaient être en rapport avec son importance : des fouilles plus complètes mettraient au jour les fondations de tous ces édifices... Mais allez donc déraciner ces pommiers... allez donc remuer cette prairie si verte et d'un si bon produit... Et puis les habitants du village ont en ce moment un bien autre souci. Leur église, leur modeste chapelle, adossée à l'enceinte du prieuré, est à son tour menacée de ruine; elle présente l'aspect le plus lamentable, ses murs sont lézardés de toutes parts, son toit est presque à jour... elle va tomber... Il semble que ce sol ne puisse porter aucun monument. La terre sur laquelle se sont assemblés tant de conciles, sur laquelle ont prié tant de saints évêques et même deux papes illustres, la terre de Charlemagne et de Nivelon de Cherisy n'aurait plus d'église !. . . On y célébrerait les saints martyrs dans quel-

que bâtiment pareil à celui qui, récemment encore, servait d'église au village de Manicamp, misérable châtelet suisse, hideuse chaumière qui, trop humide pour être une grange, est devenu un presbytère!... Non, les habitants de Kierzy ne le voudront pas. Ils destinent le prix de quelques biens communaux à la reconstruction de leur temple. Que l'administration les seconde, qu'elle écoute enfin la voix de leur pasteur, que le département de l'Aisne vienne au secours de ce pays qui vivra toujours dans la mémoire des hommes, puisqu'il sera toujours impossible d'écrire une histoire de France et même une histoire universelle, si abrégées qu'elles soient, sans y tracer le nom de Kierzy.

A. S.

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.



# BULLETIN

DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE  
SOISSONS.

---

## CINQUIÈME SÉANCE.

Mardi 7 Octobre 1848

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

A l'ouverture de la séance, M. Jules de Laprairie dépose sur le bureau un volumineux mémoire sur un théâtre antique découvert dans le jardin du grand séminaire de Soissons. Le savant archéologue le fait précéder de quelques observations préliminaires sur les jeux scéniques en usage chez les Romains. Puis, entrant dans le fond de la question, il réunit avec une rare clarté toutes les parties de ce vaste monument qu'il est parvenu à reconstruire. Un plan d'une scrupuleuse exactitude fait toucher du doigt et donne une précision mathématique à toutes les inductions de l'historien. D'autres dessins, et dont deux sur bois, dus à l'habile crayon de M. Victor Petit, accompagnent le texte et lui prêtent un nouveau prix.

M. Amédée Piette, contrôleur à Laon, de la société des antiquaires de Picardie, est nommé membre correspondant.

### OUVRAGES OFFERTS.

M. Amédée Piette fait hommage à la société 1° de son

histoire de l'abbaye de Foigny ; 2° d'une notice sur les  
mottes ou tombelles de l'arrondissement de St-Quentin.

Remerciement et classement aux archives.

Un membre est chargé de faire un rapport sur ces deux  
ouvrages.

---

### **Théâtre romain de Soissons.**

Observations préliminaires sur les jeux scéniques  
des Romains.

Les Romains, dont le goût pour les spectacles de tout  
genre (1) allait jusqu'à la passion, avaient pour leurs jeux  
publics trois espèces d'édifices qui différaient essentielle-  
ment de forme et de destination : les Cirques, les Amphi-  
théâtres et les Théâtres.

#### *Cirques.*

Les cirques présentaient la figure d'un parallélogramme  
très long, dont les deux petits côtés étaient en général  
arrondis. Des gradins pour les spectateurs s'élevaient sur  
les quatre faces ; au centre, on ménageait un terre-plain  
de douze pieds de large, qui était orné de colonnes, d'o-  
bélisques, d'autels mêmes, et dont les extrémités por-  
taient trois bornes ou pyramides. Les cirques étaient con-  
sacrés à la course des chars, à la lutte et au pugilat.

#### *Amphithéâtres*

Les amphithéâtres (comme le porte la composition de  
ce mot), étaient en quelque sorte deux théâtres réunis.  
Ils offraient ordinairement un ovale régulier, dont le centre

---

(1) On se rappelle le cri qui retentissait toujours dans les émo-  
tions populaires *Panem et circenses*



était vide. Les gradins qui s'élevaient dans tout leur pourtour étaient soutenus par des voûtes formant plusieurs rangs et plusieurs étages de galeries. Le premier rang de sièges occupés par les plus grands personnages de l'état, prenait le nom de *podium* ; il était élevé de douze ou quinze pieds au-dessus du sol de l'arène.

A l'extérieur, ils offraient l'aspect d'un immense bâtiment elliptique, percé d'ouvertures régulières et orné de plusieurs ordres de colonnes ou de pilastres.

Les amphithéâtres servaient aux combats que les gladiateurs se livraient entre eux ou qu'ils avaient à affronter contre les bêtes féroces.

#### *Théâtres*

Enfin, les théâtres proprement dits, avaient dans leur ensemble la même forme que les nôtres. Ils se composaient d'un hémicycle en face duquel se trouvait un espace rectangulaire. *fig. 4<sup>re</sup>*

Si, pris dans leur ensemble, les théâtres de l'antiquité ressemblaient beaucoup aux nôtres, l'immensité de leurs proportions, comparée à l'exigüité de ces derniers, établit entre eux de grandes dissemblances. Dans nos théâtres modernes, la scène, les foyers et l'hémicycle occupé par les spectateurs, sont contenus dans un seul bâtiment couvert ; chez les Romains, au contraire, acteurs et spectateurs étaient en plein air. (1).

Pour éviter les dépenses considérables qu'occasionnait la construction des voûtes et galeries destinées à supporter les degrés de l'hémicycle, on l'adossait souvent aux flancs d'une colline.

La plus grande partie du demi-cercle était garnie de

---

(1) Seulement, une grande toile ou *velarium* était tendue au moyen de pièces de bois solidement enfoncées dans les murs, et servait à garantir des ardeurs du soleil.

rangées de gradins *a*, *fig. 1<sup>re</sup>*; la partie restée libre au centre, et qui correspond à notre parterre, prenait le nom d'orchestre *b*; c'était là que se plaçaient l'empereur, les Vestales et tous les grands dignitaires; les premiers rangs de gradins ensuite étaient occupés par les chevaliers, et à mesure que les places s'élevaient, elles devenaient moins honorables.

Le faite de l'hémicycle était couronné par une galerie ordinairement couverte *c*.

Des espèces de paliers formés par la suppression d'un gradin *d*, servaient à la circulation; on les appelait précinctions; lorsque les degrés étaient élevés sur des voûtes. Ces précinctions étaient percées d'ouvertures carrées qui vomissaient le flot des spectateurs, d'où leur était venu le nom de *vomitoria*.

De l'orchestre, partaient plusieurs escaliers qui conduisaient aux gradins *e*.

L'ensemble des gradins s'appelait *cavea a*; les divisions formées dans le sens circulaire par les précinctions ou paliers, *cavea prima f*, *secunda g*, *tertia*, etc., ou *ima*, *media*, *ultima*, et les divisions dans le sens de la hauteur par les escaliers *cunei h*.

Les places étaient marquées sur la pierre ou le marbre des degrés par de légères lignes, et elles étaient aussi numérotées, en sorte que le spectateur savait au moyen de la tessère ou billet qu'on lui avait remis d'avance, l'endroit où il devait aller s'asseoir. Voici un modèle de tessère (1) donné par Batissier.



---

(1) On remarquera que le numéro même de la place manque sur la tessère, ce qui semble indiquer que les places n'étaient pas toujours numérotées.

Il est facile de comprendre par cette courte description que les cornes ou pignons (*fig. 1<sup>re</sup>*) de la *cavea* devaient prendre la forme d'un grand triangle rectangle, dont l'hypoténuse aurait commencé à l'orchestre et se serait terminée au haut des gradins.

En face, et à quelque distance de la *cavea*, s'élevait un corps de bâtiment *l* dont la longueur était presque toujours égale à la corde de l'hémicycle, il formait retour à ses deux extrémités. Sa façade intérieure *l* avec ses deux ailes ornée de colonnes et de statues, était chez les Romains ce qui s'appelait la scène (1); en avant, c'est-à-dire entre l'orchestre et la scène *m*, on élevait à cinq pieds du sol un plancher qui prenait le nom de *proscenium* ou *pulpitum* (2); c'était là que se plaçaient les acteurs; le dessous de cette avant-scène quelquefois creusé s'appelait *hyposcenium*; il servait au jeu de la toile et des machines.

Pour préciser, on pourrait dire que l'espace compris entre l'hémicycle et la grande façade de la scène s'appelait *proscenium*; que le plancher des acteurs s'appelait *pulpitum*, et le dessous de ce plancher *hyposcenium m*.

Le bâtiment lui-même ou *postscenium*, servait aux acteurs pour se préparer aux représentations. Devant la façade extérieure régnait quelquefois un grand porüque *n* où l'on se réfugiait lorsque le spectacle était interrompu par le mauvais temps.

La variété des spectacles qui se donnaient sur les théâtres des Romains était infinie. Les tragédies d'Ennius et de Sénèque, les comédies de Plaute et de Térence, les pantomimes et les danses avec des chœurs étaient pour les hommes distingués par leur éducation et leur instruction; pour les classes inférieures dont le goût était moins

---

(1) Pour nous ce serait le fond de la scène.

(2) Ainsi, nous appelons scène ce que les Romains appelaient avant-scène.

épuré, il y avait les funambules, les farces des baladins et des bouffons, les tours d'adresse des prestidigitateurs, les ours savants, les éléphants qui marchaient sur un cerde tendue, lançaient des épées dans les airs et dansaient la Pyrrique (1).

Tout porte à croire que vers les derniers siècles de l'empire et surtout dans les provinces éloignées, ce dernier genre de spectacle était de beaucoup le préféré. La multiplicité des langues parlées par les différents peuples dont se composait l'empire Romain, devait aussi conduire à ce résultat.

Récemment on a soutenu que, dans le nord des Gaules, il n'avait jamais été joué de pièces latines, parce que, disait-on, les finesses de la langue n'auraient pas été comprises par le plus grand nombre des auditeurs. Mais cette opinion ne me paraît appuyée sur rien de concluant; pourquoi, après 150 ans, 200 ans de domination, la langue latine n'aurait-elle pas été comprise, si ce n'est par les habitants des campagnes, au moins par ceux des villes ?

Les sujets que traitent la comédie et la tragédie n'ont rien de métaphysique, c'est la vie même transportée sur la scène; les individus qui ont appris une langue par la fréquentation du peuple qui la parle, doivent donc saisir assez facilement le sens et les beautés des pièces de théâtres (2).

Une considération importante dont il faut tenir grand compte quand on s'occupe du théâtre des Romains, c'est que chez eux les jeux scéniques faisaient partie du culte

---

(1) Plin. Saint-Jean Chrysostôme Hén. Capitolin, Suetone. Horace.

(2) C'est le contraire qui est vrai quand on apprend une langue dans les livres.

des Dieux. « Apprenez, dit Saint-Augustin (1), vous qui » l'ignorez, vous qui affectez l'ignorance, que les jeux » scéniques, spectacles d'infamie, ont été institués à » Rome, non par les vices des hommes, mais par l'ordre » des Dieux. Et chose bizarre, continue le même Père, » (2) le rempart de la loi protégeait l'homme contre les » outrages des poètes, tandis que les Dieux en étaient » abreuvés dans les jeux célébrés en leur honneur. »

Ainsi le Romain pouvait aller se venger dans les théâtres, par un rire inextinguible, de l'encens qu'il avait été un instant auparavant brûler dans les Temples en l'honneur de ses Dieux, semblable à ces laquais de grande maison, qui se dédommagent par les moqueries et les médisances de l'antichambre du respect qu'ils viennent de montrer à leurs maîtres.

Si l'on ajoute qu'une fois la délicatesse des sens et de l'esprit surmontée, les plaisirs deviennent d'autant plus entraînants qu'ils sont plus violents, on se rendra mieux compte de l'irrésistible passion qui poussait les Romains aux représentations théâtrales et surtout aux combats de Gladiateurs.

Ces observations préliminaires m'ont paru indispensables pour qu'on puisse comprendre facilement ce que j'ai à dire du théâtre de Soissons.

### Les Historiens de Soissons & le Théâtre antique.

Les anciens historiens de Soissons se sont beaucoup préoccupés d'un passage de Grégoire de Tours qui dit que Chilperic fit construire des cirques à Paris et à Sois-

---

(1) Cité de Dieu. Traduction de Moreau. Livre 1<sup>er</sup>, chapitre 8 et 34; livre 2, chapitre 27 et livre 4, chapitre 26.

2) Livre 1<sup>er</sup>, chapitre 12

sons. .... *Quod ille despicens apud Suesviones aliquo Parisios circos ætificate præcepit eos populus spectaculum præbens.* (1)

Dormay après l'avoir cité ajoute : « J'ai cherché les » marques de ces grands édifices aux environs de cette » ville et je n'en ai pas trouvé. »

Lemoine dit . « Il ne paraît pas que ces cirques se » soient conservés ni à Soissons ni à Paris ; pour ce qui » est de Soissons en particulier, il est certain qu'on n'y » a jamais aperçu aucun vestige de cirque. »

Dom Grenier prétend que le cirque de Chilperic fut établi non loin de Saint-Jean des Vignes.

Quant à Melchior Régnault, il ne paraît pas avoir eu connaissance du passage cité plus haut ; seulement il a vu dans l'enclos des Capucins, des portions d'anciennes constructions qu'il regarde comme : « le reste des » forteresses que Jules César fit bâtir pour dominer et » abattre les murs de Noviodunum. »

Les travaux que le génie militaire fit exécuter, il y a quelques années, dans l'enceinte de l'ancien couvent des capucins, et surtout les fouilles que M. l'abbé Labrusse avait fait pratiquer antérieurement dans le jardin du grand Séminaire de Soissons, sont venus constater l'existence d'un théâtre antique et non d'un cirque et d'un amphithéâtre. Ce qui va suivre ne laissera aucun doute à cet égard.

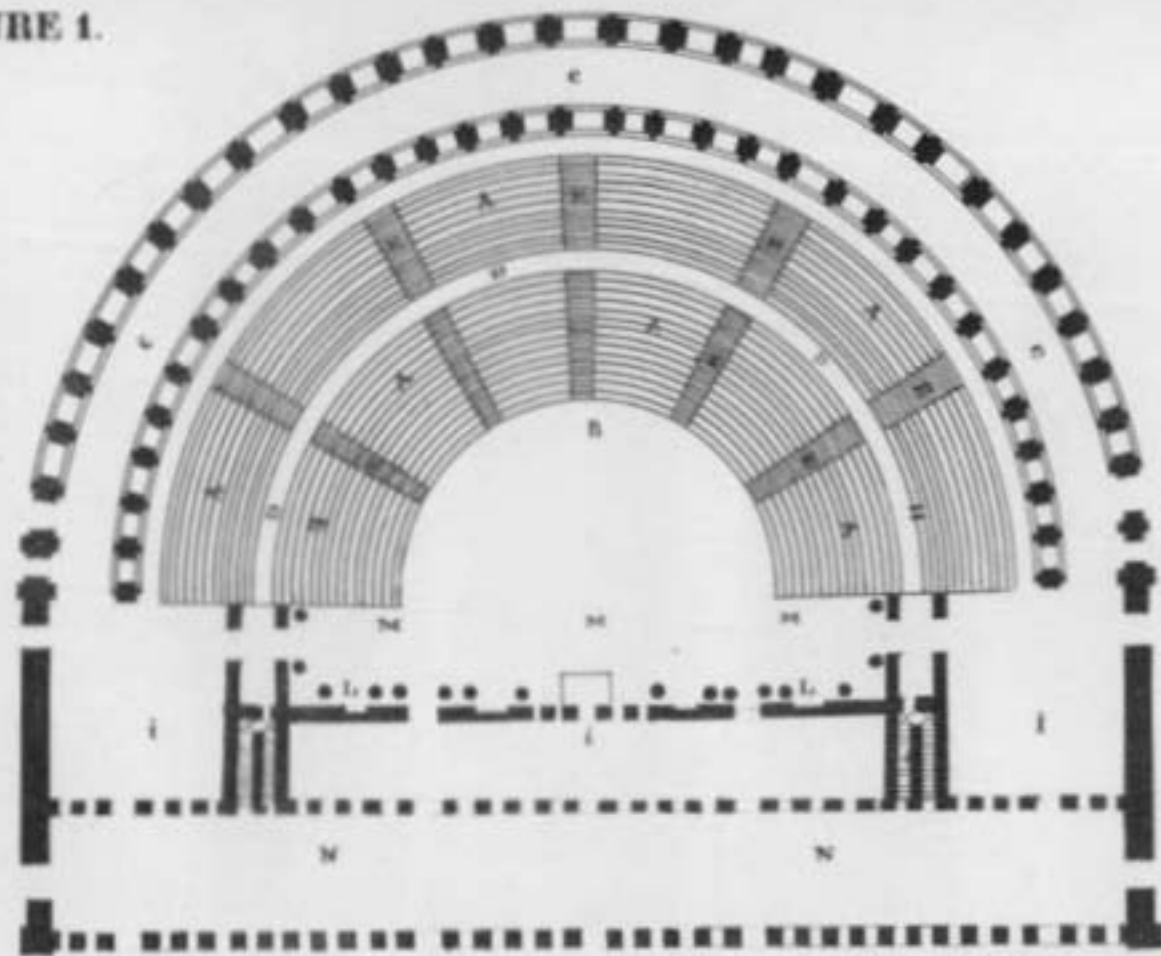
Les derniers historiens de Soissons, Henri Martin et Paul Lacroix d'abord, puis Leroux, n'ont tiré que de fausses conséquences des découvertes récentes, dont ils avaient eu en partie connaissance.

Quant à la question de savoir si ce théâtre aurait été élevé par Chilpéric, elle ne me paraît pas valoir la peine

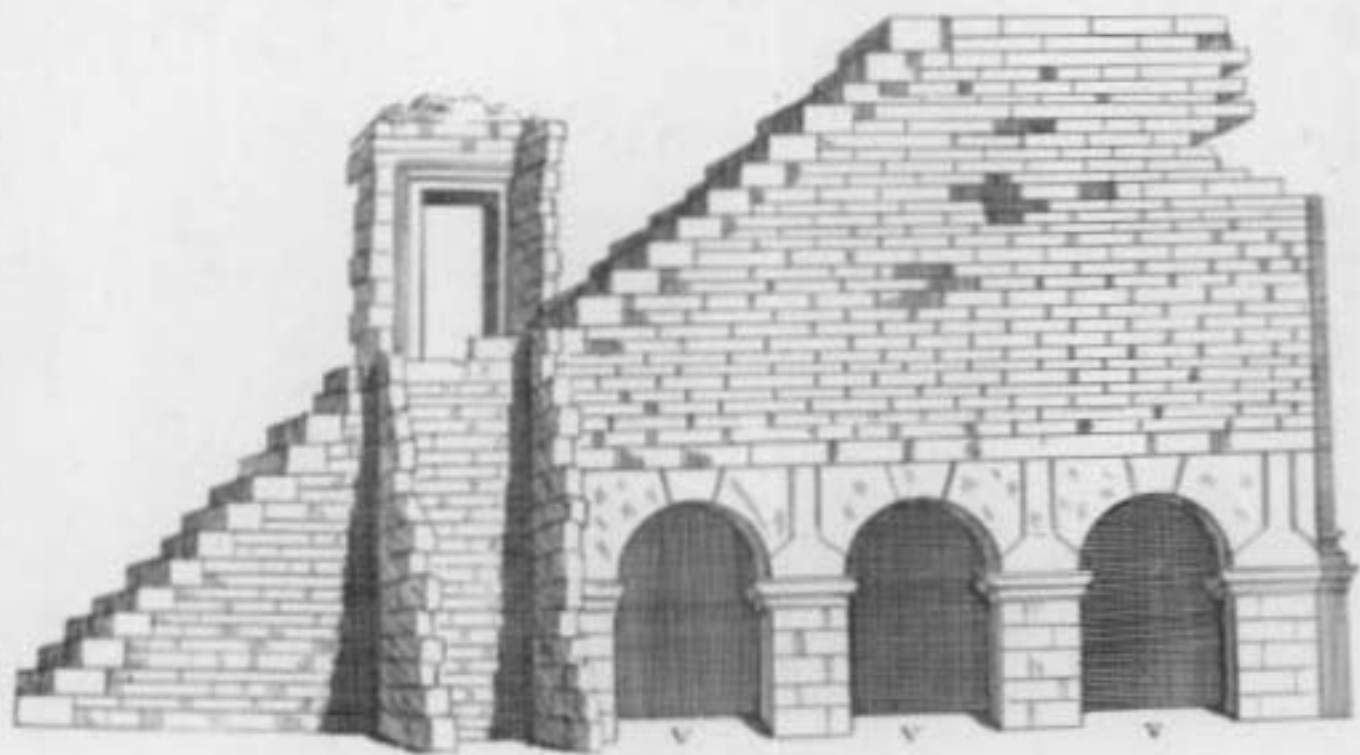
---

(1) Lib 5, Chap. 17

FIGURE 1.



PLAN DU THÉÂTRE  
DE POLA.



PIGION.



d'être discutée. Au 6<sup>e</sup> siècle, pendant les règnes sanglants des fils de Clotaire, lorsque les relations politiques se traduisaient en assassinats, dans un temps où Frédégonde et Brunehaut se livraient aux haines, aux jalousies et aux fureurs d'une nature encore sauvage, il ne pouvait être question d'élever des constructions monumentales qui demandaient le secours de l'art et du temps.

Si, comme on le lit dans Grégoire de Tours, Chilpéric fit édifier des cirques pour donner des spectacles aux peuples de la Gaule, ces cirques ne purent guère consister qu'en une arène plus ou moins grande, entourée de gradins en terre.

Maintenant, le roi Franc fit-il convertir, comme l'ont pensé dom Grenier et Leroux, le théâtre romain en un véritable cirque? Cette supposition n'est pas plus admissible que l'autre, car un hémicycle dont la surface est couverte en très-grande partie de gradins, et qui a devant sa corde des constructions considérables pour la scène, ne se prête aucunement à cette transformation. D'ailleurs la disposition du terrain dont la déclivité est très marquée, a dû toujours s'y opposer.

L'erreur où sont tombés ces deux auteurs est venue de ce qu'ils ne se sont pas rendus un compte exact de la différence qui existait entre un théâtre et un cirque.

On peut donc affirmer avec assez de certitude qu'entre Chilpéric et le théâtre du séminaire il n'y a aucun rapport. Mais alors, deux autres questions se présentent : A quelle époque fut-il construit? à quelle époque fut-il détruit? Comme on n'a trouvé aucune inscription sur les débris qui en restent, ni aucun fragment de sculpture un peu considérable, on en est réduit à se livrer à des conjectures. Le beau temps de la période romano-soissonnaise paraissant avoir été l'époque des Antonins, je suis porté à croire qu'il a été élevé dans la première moitié

du second siècle de l'ère chrétienne. Quant à sa destruction qui paraît avoir été systématique, on peut la faire remonter à la fin du 3<sup>e</sup> siècle, au moment où les invasions des barbares (1) devenant imminentes, on releva dans le nord des Gaules les murs des fortifications romaines.

#### Situation du Théâtre.

On tomberait dans une assez grave erreur si l'on voulait juger de la population d'*Augusta Suessionum* pendant les quatre premiers siècles de notre ère par l'enceinte de murailles qu'avaient élevée les Romains, car on sait que les populations s'étendaient au loin, en dehors de l'enceinte fortifiée des villes; les restes de constructions, les fragments de tuiles et de poteries que l'on rencontre de tous côtés dans la plaine, viennent constater que la vieille cité devait contenir beaucoup plus d'habitants en dehors qu'en dedans de ses murs.

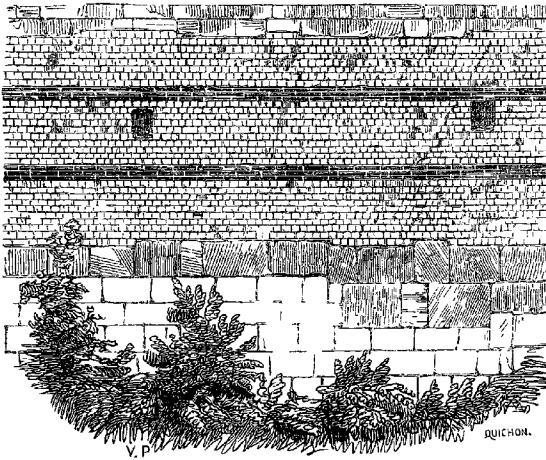
D'après les recherches qui ont été faites avec soin par plusieurs antiquaires, on peut regarder comme très vraisemblable : que le mur romain partait au sud, non loin de la tour Lardier, se prolongeait jusqu'à la chapelle actuelle de l'évêché; là faisait un angle, passait sur le parvis de la cathédrale, suivait la rue des Cordeliers, faisait un nouvel angle près de la salle de spectacle et se terminait à la rivière. On voit encore aujourd'hui dans une maison de la rue des Minimes, un grand mur de construction romaine, qui soutient des bâtiments dépendant de l'évêché. (*Fig. 2.*)

A 500 mètres environ de cette partie de l'enceinte romaine, s'élève maintenant le grand séminaire du diocèse

---

(1) Vers 252, les barbares passèrent pour la première fois le Rhin.

*Figure 2.*



Vue d'une portion conservée du mur d'enceinte de Soissons  
sous les Romains.



de Soissons. (1). Quand vous avez franchi la première cour, traversé le principal corps de logis, et enfin pénétré dans le second jardin, vous avez devant vous une petite éminence dont le flanc circulaire décrit un hémicycle presque parfait. C'est là la *cavea* du théâtre antique de Soissons. Cette colline qui, pendant si longtemps, a retenti des accents obscènes et passionnés de la muse latine et des immenses applaudissements d'un peuple enthousiaste, n'entend plus maintenant que les paroles graves et sévères des saints cantiques. L'esprit est frappé du contraste que ce calme et ce recueillement présentent avec l'agitation et le tumulte dont ces lieux étaient autrefois témoins.

Dans le choix de l'emplacement de ce théâtre, on a suivi le précepte de Vitruve, qui recommande d'adosser les gradins au midi, afin que les rayons du soleil ne gê-

---

(1) Le grand séminaire de Soissons fut fondé en 1668 par Alexandre Dupont, avocat du roi au bailliage et présidial de cette ville. Il ne paraît pas qu'auparavant il y ait eu de maison particulièrement consacrée à l'instruction des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Pendant longtemps, en effet, l'existence des séminaires n'avait pas été jugée nécessaire, parce que les vocations religieuses trouvaient à se produire dans tous les collèges placés alors presque exclusivement entre les mains des ordres religieux. Les clercs pauvres n'avaient pas été oubliés; ils recevaient les bourses qui avaient été créées en leur faveur au collège Saint-Nicolas et peut-être encore ailleurs.

Lorsque, durant le cours du 16<sup>e</sup> siècle, le protestantisme se fut établi dans presque toute l'Europe, le danger des fausses doctrines devint bien plus grand qu'autrefois. Ce fut ce qui engagea le concile de Trente à prescrire partout la création des séminaires. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner pourquoi plus de cent ans se passèrent vraisemblablement avant l'exécution de cette disposition du concile.

En 1689, on commença des constructions sur l'emplacement actuel du séminaire.

En 1710, on éleva sur la rue de Panleu un magnifique pignon orné

nent pas les spectateurs. Cette recommandation avait aussi une grande importance chez un peuple dont les représentations théâtrales avaient lieu au milieu du jour.

On se gardait bien de l'omettre.

Il a été question, dans une notice publiée récemment, d'une source qui coule à quelques pas et d'un aqueduc qui aurait amené des eaux abondantes dans l'intérieur du théâtre ou au moins dans son voisinage ; je ne pense pas qu'il faille attacher beaucoup d'importance à cette circonstance, parce que la source n'est qu'un filet d'eau presque imperceptible, et que l'existence de l'aqueduc n'est rien moins que constatée. Ce que l'on peut affirmer, c'est que la voie romaine, qui après avoir traversé Reims, se rendait à Soissons, et de là à Boulogne, passait très-près de la façade extérieure du grand bâtiment de la

---

de colonnes et contre lequel venait s'appuyer des bâtiments qui ont été remplacés depuis par l'aile du nord.

De 1780 à 1786, on construisit le principal corps de logis de l'édifice actuel, ainsi que la chapelle.

Et en 1829, pour établir une régularité générale, on abattit le grand pignon de 1710, parce qu'il avait été construit dans des proportions qui plus tard avaient effrayé.

On croit que le séminaire de Soissons fut d'abord confié à des prêtres séculiers.

En 1675, M. de Bourlon y mit des prêtres de l'Oratoire. En 1716, M. Languet les remplaça par des prêtres de la mission de St-Lazare.

En 1744, M. de Fitz-James rappela les oratoriens, qui de nouveau se retirèrent en 1764 et furent remplacés jusqu'à la révolution par la congrégation de St-Lazare.

En 1792, le séminaire fut converti en hôpital militaire, et ne fut rendu à sa première destination qu'en 1814.

Les jésuites en furent chargés pendant deux ans. Les pères Lazaristes leur succédèrent en 1816.

Enfin, ces derniers furent remplacés en 1819, par des prêtres séculiers du diocèse, qui ont aujourd'hui à leur tête M. l'abbé Lequeux, dont les ouvrages sur le droit canon sont connus et appréciés de tout le clergé français.

scène. On a aussi beaucoup de motifs de croire que les Romains avaient détourné la rivière de Crise pour l'introduire dans les fossés de la place, et qu'elle coulait parallèlement à la chaussée dont je viens de parler.

Le théâtre était donc placé en dehors de la ville romaine, au sud-ouest, à deux ou trois cents mètres du mur de fortification, près d'une route et d'un canal.

### De cription des ruines du Théâtre.

De cet édifice, dont les proportions étaient presque colossales, il ne reste plus que des ruines peu imposantes, mais qui suffisent cependant pour le rétablir presque dans son entier.

Lorsque je voulus pour la première fois entreprendre de rédiger quelques notes sur ce monument, l'un des plus intéressants de notre ville, je m'aperçus que sans un plan exact du jardin du séminaire, il me serait impossible d'arriver jamais à rien de satisfaisant. Je m'adressai alors à M. Reymond-Legrand, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui accueillit ma demande avec une extrême complaisance. Sous sa direction, M. Lévêque, conducteur des ponts-et-chaussées, dressa avec le plus grand soin un plan géométral d'une exactitude complète. J'en ai fait exécuter une réduction pour servir à l'intelligence de ce qui va suivre. (*Fig 3.*)

Le théâtre antique de Soissons, comme beaucoup d'autres théâtres romains, était appuyé contre une colline, et cette disposition du terrain avait permis d'éviter les dépenses considérables qu'occasionnait la construction des voûtes superposées, destinées à soutenir les degrés; mais l'élévation naturelle de la colline n'était pas égale à la hauteur des derniers gradins. Il avait été nécessaire de rapporter des terres pour arriver à la hauteur exigée par

le grand nombre de rangées de sièges de la *cavea* (1); pour maintenir la poussée des terres rapportées et peut-être aussi pour supporter le portique ou galerie qui devait couronner l'hémicycle, on avait construit un grand mur circulaire dont on voit encore quelques portions dans le jardin des Capucins et près du cavalier élevé, il y a peu de temps, par le génie militaire. (*Fig.* 3. R et S. (2).

L'examen des lieux m'a porté à admettre que le niveau actuel est, à peu de chose près, le même que du temps des Romains.

Je montrerai plus tard que ce mur extérieur devait s'élever à une hauteur considérable. On ne pouvait donc pénétrer dans l'intérieur du théâtre que par des escaliers.

M. l'abbé Labrusse a cru reconnaître dans des arrachements de ce mur R, la place où d'autres murailles auraient été engagées.

---

(1) Lorsque en 1828 on construisit la tranchée qui conduit du séminaire à l'ancien couvent des Capucins, on remarqua que les terres formant la terrasse avaient été rapportées et adossées contre le mur de la *cavea*. Ces couches de terres paraissaient en outre avoir été jetées de haut en bas vers le centre du théâtre. Elles étaient d'ailleurs de même nature que les bancs coquilliers de la colline de la route de Paris, sauf l'irrégularité de leur superposition. Dans la colline où ont été creusés les fossés de l'ouvrage à corne, chaque couche a son caractère géologique propre avec ses coquillages, tandis qu'ici les terres et coquillages sont mêlés ensemble et souvent avec des débris de pierres tendres telles qu'on les rapporte des carrières et avec des couches intermédiaires de sable.

(2) Un vieux jardinier m'a dit avoir vu dans sa jeunesse le mur dont il s'agit existant sans interruption à une hauteur de 4 à 5 mètres du point R au point S, c'est-à-dire sur une longueur de 70 mètres environ. Quand on a la connaissance de ce fait, on n'est plus étonné que Melchior-Begnault ait pris ces ruines pour les restes d'anciennes fortifications.



En revenant un peu vers la droite, on a trouvé N les restes d'une tour ayant 5 mètres 40 centimètres de diamètre, qui devait contenir un escalier par lequel on accédait au point le plus élevé de la *cavea*. Cette tour est placée dans un angle qu'on supposerait formé par le mur de ceinture et par un rayon qui partagerait l'hémicycle en deux parties égales.

Un peu plus loin (au bas du cavalier), existent sur une longueur de dix à douze mètres, les fondations de deux murailles T, éloignées l'une de l'autre de trois mètres et qui se dirigent, parallèlement entre elles, vers le centre de l'hémicycle et viennent s'appuyer contre le grand mur extérieur. Ces murailles, qui avaient une certaine hauteur quand le génie les découvrit en 1836, furent détruites jusqu'au niveau du sol actuel (1); mais M. l'abbé Labrusse constata et fit voir à MM. Lherbette et Godelle, des traces incontestables du petit appareil Romain. Les faces intérieures de ces murs avaient cela de remarquable, qu'on pouvait y suivre comme une ligne diagonale dont la partie supérieure était appareillée avec soin et dont la partie inférieure était au contraire parmentée grossièrement.

On est donc suffisamment autorisé à supposer que les murs dont je viens de parler, soutenaient dans l'origine

---

(1) Des personnes âgées se rappellent avoir vu en cet endroit un grand escalier qui conduisait à un calvaire. Du pied de l'escalier partait une belle allée d'arbres qui se prolongeait jusqu'à la grande porte du couvent des Capucins, en passant devant le parvis de l'église et en longeant l'une des ailes du principal corps de bâtiment. Le caractère en quelque sorte monumental de ce calvaire, son élévation presque égale à celle du cavalier actuel, et par conséquent dominant toute la ville et ses environs, devait en faire l'objet du respect et de la dévotion des habitants de Soissons. On y allait en pèlerinage le 3 mai.

les marches d'un grand escalier qui conduisait au haut du théâtre.

Cette supposition admise, on serait amené assez naturellement à croire à l'existence d'un autre escalier à l'endroit où se trouvent des arrachements dans le jardin des Capucins R, car leur position aurait été symétrique, se trouvant l'un et l'autre à égale distance de la tour centrale N.

Quoique cette partie du théâtre fût opposée à la ville, on doit reconnaître qu'il était indispensable qu'il y eût de ce côté un moyen pour y accéder. Les Romains comprenaient trop bien les nécessités des édifices destinés à contenir un grand concours de spectateurs, pour ne pas multiplier les moyens de les remplir et de les évacuer.

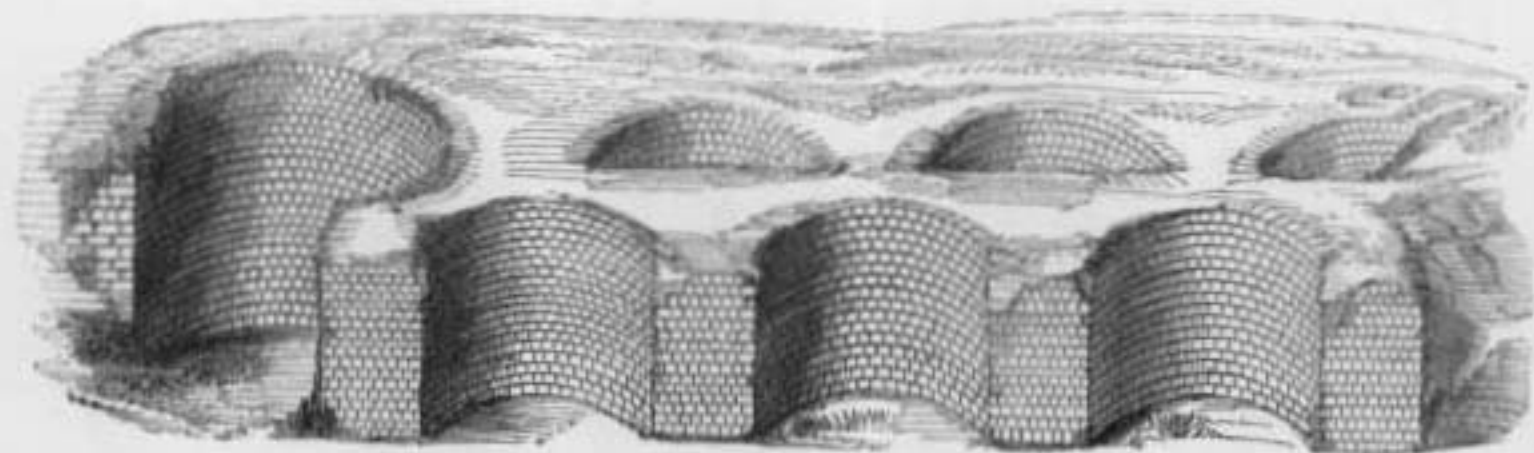
Si l'on jete les yeux sur le dessin qui représente le théâtre de Pola, *fig.* 2, on remarquera l'indication de cinq escaliers *e* partant de l'orchestre et s'élevant jusqu'à la galerie supérieure.

Si en même temps on fait attention à la manière dont sont placés à Soissons les trois escaliers extérieurs que je crois avoir trouvés, *fig.* 3, R S N, on se convaincra qu'ils répondaient aux trois escaliers du centre de la *cavea* et l'on conclura que deux autres escaliers extérieurs ont dû encore exister l'un à droite et l'autre à gauche, à 56 mètres environ de chaque pignon.

Depuis que ce qui précède a été écrit, on a trouvé intéressant de vérifier si la conclusion à laquelle on était arrivé par la comparaison des deux théâtres, était exacte. Dans ce but, on a fait faire des fouilles du côté oriental, au point qu'indiquait la division supposée de la *cavea* en six *cunei* et qu'il a été facile de retrouver à l'aide du plan dressé par M. Lévêque, et ces fouilles ont en effet mis à découvert deux murs M, en tout semblables à ceux S qui sont au pied du cavalier. Même épaisseur des deux murs, même distance qui les sépare l'un de l'autre



*Figure 4.*



Vue du pignon occidental du Théâtre antique de Soissons.

(3 mètres), et même direction vers le centre de l'hémicycle (1).

Ainsi nous avons la preuve qu'au moins à Soissons, ces escaliers qui, dans tous les théâtres Romains, partageaient la masse des degrés en plusieurs parties, servaient à l'introduction des spectateurs autant par le haut de la *cavea* que par l'orchestre.

En se servant des portions encore subsistantes du grand mur de ceinture, l'auteur du plan a pu facilement retrouver le contour entier de la *cavea*. Cette opération a fait connaître d'une manière rigoureusement exacte que le diamètre, ou si l'on veut, la corde de l'hémicycle avait la longueur énorme de 144 mètres. C'est le long de cette corde que devait se trouver et se sont trouvés, en effet, les ruines qui caractérisent le mieux un théâtre Romain. Si vous jetez les yeux sur le dessin *fig. 1<sup>re</sup>* qui représente l'un des pignons du théâtre de Pola, vous remarquerez l'ouverture réelle ou simulée de trois grandes portes V. (2) A Soissons, des fouilles faites en 1856 ont mis aussi à découvert une partie du pignon occidental et nous retrouvons non pas les trois portes de Pola, mais ce qui est la même chose, trois grandes niches demi-circulaires, *fig. 3, U* et *fig. 4*, dont la destination était sans doute de recevoir des groupes de statues. Ces restes de construction ne s'élèvent plus qu'à 2 mètres 40 centim. du sol de l'orchestre; c'est toujours le petit appareil Romain; les pierres ont 10 à 12 centimètres de haut et depuis 16 centimètres jusqu'à 50 centimètres de long.

---

(1) M. Didier-Pottier a bien voulu se prêter très obligeamment à ces fouilles, qui devaient cependant bouleverser un peu le plus bel endroit de son jardin.

(2) Quand les degrés étoient élevés sur des voûtes, des portes étoient nécessaires dans les pignons pour pénétrer dans les galeries. Il n'en étoit pas de même ici.

En arrière de ces niches, dans le massif de terre et de maçonnerie, on voit à fleur du sol :

Premièrement. A droite, à 5 mètres de distance du grand mur extérieur de la *cavea*, les restes d'une tour fig. 3 V (ayant 5 mét. 50 centim. de diamètre), dont l'ouverture est dirigée vers le mur dont je viens de parler, ce qui prouve suffisamment qu'on y arrivait par le côté ; j'y place un escalier ; on y remarquera seulement qu'il ne venait pas aboutir dans la galerie qui devait régner à l'extrémité supérieure de la *cavea*.

Deuxièmement. Deux tours demi-cylindriques X, dont la courbure est opposée à la poussée des terres. Elles étaient remplies de moëllons liés par un mortier. Ce moyen de fortifier les murs destinés à soutenir une grande masse de terre, a été souvent employé par les Romains, notamment à l'amphithéâtre de Trèves.

Troisièmement. Une tour circulaire L qui a été déblayée des terres qui l'encombraient, et dont une partie ouverte annonce qu'on y arrivait par un corridor ayant son entrée sur la façade, près de la troisième des grandes niches dont j'ai parlé plus haut. Je prouverai plus loin par induction que cette tour devait contenir encore un escalier (1).

Aux deux points Y Y, on a indiqué la prolongation pendant quelques mètres du mur du grand pignon occidental.

En 1846, M. l'abbé Gabelle, professeur de philosophie au grand séminaire de Soissons, qui tenait vivement à constater que le monument qu'il avait sous les yeux était bien un théâtre romain, fit faire des fouilles à l'autre extrémité de la corde de la *cavea*, et ne tarda pas à décou-

---

(1) Lorsque cette tour fut découverte en 1825, elle sortait de terre comme une pointe de mur en ruine ; elle était alors de 2 mètres plus haute qu'aujourd'hui.

vir comme du côté occidental, les grandes niches I et la tour intérieure G devant servir d'escalier (1).

Je l'ai dit en commençant, les théâtres des anciens se composaient de deux parties distinctes, savoir : de l'hémicycle, où se plaçaient les spectateurs, et de la scène. Nous venons de voir qu'à Soissons il subsiste assez de parties conservées de la première pour arriver à la reconstituer facilement. Malheureusement, il n'en est pas ainsi du bâtiment de la scène, et nous sommes réduits à des suppositions.

A 14 mètres en avant de la *cavea*, il existe, à une profondeur de quelques centimètres, deux socles (2) B de colonnes et les fondations d'un mur, régissant parallèlement avec la corde de la *cavea*, sur une longueur de 7 mètres; on est, je crois, suffisamment autorisé à regarder ces restes de constructions comme la grande façade intérieure de la scène, qui, selon le précepte de Vitruve, devait être ornée de colonnes et de statues.

A 15 mètres plus loin Z, on a trouvé, en creusant la terre du jardin, une base et un fût de colonne renversés; en continuant le même système de suppositions, nous regarderons ce tambour de colonne (qui porte 20 cannelures et a un diamètre de 76 centimètres), comme ayant fait partie de l'ornementation de la façade *extérieure* du bâtiment de la scène.

En se servant des données qui précèdent, et en les comparant aux descriptions complètes de théâtres romains que l'on possède, on peut fixer ainsi les dimensions de celui de Soissons :

---

(1) De ce côté G, le socle du pignon est de 0,21 centimètres plus élevé qu'à droite. Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Gabelle des renseignements et des observations qui m'ont été très utiles pour la rédaction de cette notice.

(2) Les socles de colonnes sont à 1 mètre 16 centimètres plus bas que le niveau du terrain auprès des niches du pignon occidental.

Grand bâtiment de la scène, 114 mètres de long sur 12 à 13 de large. (1).

*Proscenium*, ou espace laissé libre entre la scène et la *cavea*, 14 mètre.

*Cavea*, hémicycle de 72 mètres de rayon.

J'ai dit que le théâtre de Pola, reproduit par Montfaucon, paraissait avoir été construit dans les mêmes conditions et sur le même plan que celui de Soissons ; je reviens sur cette observation, parce que j'y trouve une induction dont je dois tirer partie pour déterminer la disposition de la *cavea*.

On voit sur le plan donné par le savant bénédictin qu'on arrivait à la précincton ou palier situé au milieu des degrés par deux escaliers placés aux pignons de la *cavea*. Ici nous avons aussi dans les pignons deux tours qui n'ont pu avoir d'autre destination que celle de servir de cage d'escalier ; il paraît assez naturel aussi de les faire déboucher au milieu des degrés. Au moyen de cette observation, nous pourrions fixer au moins approximativement et d'une manière assez vraisemblable, premièrement, quel était le diamètre de l'orchestre ; secondement, quel était le nombre des rangées de gradins, et à quelle hauteur s'élevait le dernier degré.

La tour dont je viens de parler, *L. fig. 3*, est à 22 mètres du grand mur d'enceinte de la *cavea* ; c'est donc le nombre de degrés que peuvent contenir 22 mètres qui sera la moitié de la totalité de ceux qui devaient exister. Le calcul est facile à faire, puisque l'on sait quelle était la largeur des sièges dans ces édifices (2) ; mais il faut déduire

---

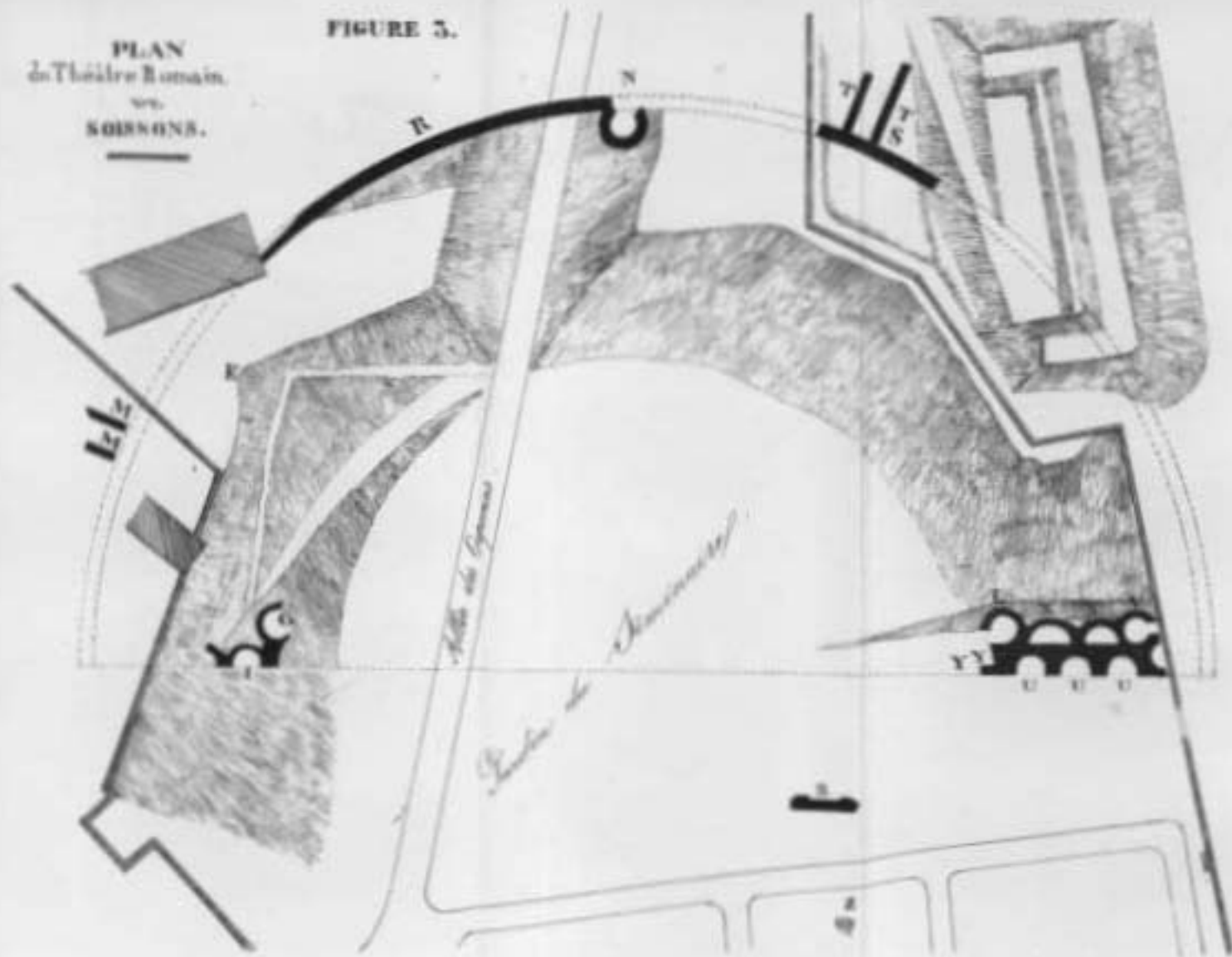
(1) Je n'affirme rien, et l'on peut très bien supposer que la scène n'avait pas toute la longueur de la corde de la *cavea*.

(2) Dans les théâtres romains, les sièges avaient habituellement 1 pied 3 ou 4 pouces de hauteur, et de 1 pied 10 pouces à 2 pieds 4 pouces de largeur.



PLAN  
du Théâtre Romain.  
ou  
SOIRONS.

FIGURE 5.



Échelle. Dix mètres à peu près.

de ces 22 mètres, 3 mètres pour la galerie qui devait régner au faite de l'hémicycle; plus 1 mètre 50 centimètres pour une précinction qui paraît avoir été indispensable pour faciliter la circulation dans cette partie de la *cavea*. Il reste donc 13 mètres 70 centimètres; lesquels divisés par 68 centimètres, largeur ordinaire des gradins chez les Romains, donnent vingt-trois rangées de sièges.

Je donnerai le même nombre de degrés pour la partie inférieure, et je supposerai également une troisième précinction de ce côté.

En récapitulant tous ces nombres, on trouve :

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| Pour la galerie. . . . .              | 3  |
| Pour trois précinctions. . . . .      | 4  |
| Pour 46 degrés. . . . .               | 51 |
| Pour le rayon de l'orchestre. . . . . | 52 |
|                                       | 72 |
| En tout. . . . .                      | 72 |

Dans les monuments destinés aux jeux publics chez les Romains, la hauteur des degrés variait entre 41 et 44 centimètres; prenant cette base pour mon calcul, et comptant chaque précinction pour deux degrés en hauteur comme en largeur, je trouve que le dernier degré devait s'élever de 21 mètres au-dessus du sol de l'orchestre. (1).

---

(1) Je ne me dissimule pas les nombreuses objections qu'on peut faire et sur le nombre et par conséquent la hauteur des degrés, et sur la grandeur démesurée de l'orchestre. Je sais qu'on peut supprimer plusieurs rangs de sièges et supposer une grande plate-forme dans la partie supérieure de la *cavea*, mais alors les travaux qu'ont occasionnés la construction du mur d'enceinte et l'amoncèlement des terres rapportées, ne paraissent plus suffisamment motivés. Quant à l'orchestre, on ne peut le diminuer qu'en faisant avancer les gradins; dans ce cas, il faut supposer que le massif de terre qui les portait a été enlevé régulièrement, ce qui n'est pas vraisemblable.

La précipitation du milieu aurait donc été à 10 mètres 50. Cette hauteur est en effet nécessaire pour qu'elle ait pu régner au-dessus du cintre de la première niche ; ce qui devait être et ce qui paraît prouver de nouveau que le nombre de degrés ne pouvait être beaucoup moindre de vingt-trois pour la partie inférieure de la masse des gradins.

Aujourd'hui, la portion la plus élevée de l'ancienne enceinte ne domine plus que de 41 mètres 60 centimètres le socle de la première niche de droite.

Je viens de parler de 46 rangées de degrés dont le théâtre de Soissons aurait été garni ; mais, il faut le dire, l'existence même de ces sièges en pierres n'est pas parfaitement constatée, car on n'en a pas trouvé en place. Deux pierres que M. l'abbé Labrusse a considérées comme d'anciens gradins, ont seules été trouvées vers le point E. Ces pierres avaient 1 mètre 63 centimètres de longueur, 40 centimètres de hauteur, et 70 centimètres de largeur. Ces dimensions sont bien celles qui conviennent à des degrés de théâtres antiques. Il faut ajouter que leur surface supérieure paraissait usée comme par un long frottement. Le marbre est rare dans notre pays, mais la pierre dure propre à cet usage est très commune. Vraiment, on ne s'expliquerait pas pourquoi les Romains auraient construit le grand mur d'enceinte de leur théâtre, les tours dont nous avons constaté l'existence, ainsi que les immenses pignons dont les premières assises subsistent encore, puis se seraient arrêtés là sans compléter l'ouvrage par ce qui nous semble le plus indispensable.

Toute la partie inférieure de la *cavea* est recouverte d'une couche épaisse de terre ; des fouilles un peu considérables mettraient peut-être à découvert quelques-uns des derniers degrés. Mais, au reste, il est facile de se rendre compte de leur disparition ; il en aura été ici

comme dans beaucoup d'autres villes des Gaules, où, vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle à l'approche de l'invasion des barbares, les pierres des grands édifices ont été employées à relever les murs tombant en ruine des cités romaines. (1).

Dans le cours de ce travail, j'ai répété plusieurs fois que les théâtres des anciens étaient ordinairement couronnés d'une galerie ou portique formé d'arcades, où se plaçaient les femmes, parce qu'elles y étaient à couvert contre les injures du temps. Cette galerie ne pouvait avoir moins de 6 à 7 mètres d'élévation; or, en ajoutant ces 7 mètres aux 21 mètres que nous avons trouvés pour la hauteur du dernier degré, nous trouvons une hauteur totale de 28 mètres environ, et si, comme tout porte à le croire, le grand bâtiment de la scène se raccordait par ses ailes avec le portique, on sera frappé des proportions colossales que présentait le théâtre antique de Soissons.

Mais mes suppositions n'ont rien d'improbable ni d'exagéré, car il existe en France un édifice de dimensions à peu près semblables; c'est le théâtre romain d'Orange, dont la scène subsiste encore presque entière, et présente un bâtiment de 100 mètres de long sur 36 mètres de haut.

Il est curieux de comparer les dimensions du théâtre de Soissons avec celles des autres théâtres romains dont nous avons la mesure.

|   |        |
|---|--------|
| Théâtre de Soissons, grand axe de la <i>cavea</i> . . . . . | 111 m. |
| d'Orange. . . . .   | 100    |
| d'Arles. . . . .  | 105    |
| de Lyon. . . . .  | 100    |
| d'Avenches, en Suisse, environ. . . . .                     | 100    |
| d'Evreux. . . . .   | 95     |

---

(1) Les vieilles murailles de la ville de Sens sont remplies de pierres sculptées ou portant des inscriptions qui ont appartenu à des monuments romains. J'ai vu moi-même dans les fondations d'un mur de fortification romaine à Tours, un bas-relief représentant Diane chasseresse.

A Rome, le théâtre de Marcellus, qui passait pour le plus petit, avait 140 mètres, et contenait, dit-on, 22,000 spectateurs.

On voit que pour ses dimensions, le théâtre antique de Soissons dépassait de beaucoup les autres théâtres des Gaules dont il nous reste des ruines et qu'il ne le cédait en immensité qu'aux grands théâtres de Rome. Et si les calculs sur lesquels on s'est basé à l'égard du théâtre de Marcellus sont exacts, plus de 22,000 spectateurs pouvaient s'asseoir dans son orchestre et sur ses degrés (1).

Je laisse à déduire les conséquences qu'on peut tirer de cette observation pour établir l'importance de la ville de Soissons sous les Romains. (2) Ce que nous connaissons de son théâtre antique ne présentant au reste aucune particularité très remarquable, c'est sous le point de vue historique spécial à *l'Augusta Suessionum* que son existence me paraît avoir le plus d'intérêt.

Ses proportions énormes viennent encore une fois constater que les Romains portaient avec eux partout où ils s'établissaient leur goût passionné pour les jeux scéniques.

Il ne me paraît pas inutile de consigner ici qu'une expérience répétée plusieurs fois a constaté que des paroles prononcées sans forcer extrêmement les voix de l'endroit même où devait se trouver le *Pulpitum*, s'entendaient distinctement à l'extrémité supérieure de la *cavea*. On sait d'ailleurs que les acteurs, chez les Ro-

---

(1) J'ai cherché moi-même à vérifier la justesse de cette évaluation, et j'ai trouvé que si l'on suppose remplis entièrement l'orchestre, les gradins et le portique, elle n'a rien d'exagérée.

(2) On doit rappeler ici que tous les historiens ont répété que deux légions romaines tenaient garnison à Soissons.

mais, portaient des masques de manière à augmenter le volume et la portée de la voix. (1)

Il ne doit plus rester maintenant aucune incertitude sur la nature du monument qui existait autrefois près de la cité Romaine; c'était un théâtre et un théâtre dans toutes les conditions ordinaires de ce genre d'édifice.

M. de Caumont après un examen attentif des ruines des théâtres de Lillebonne (Calvados), de Drévant (Cher) et de Lisieux, a constaté que les Gallo-Romains avaient construit dans les villes dont l'importance ne comportait pas l'existence d'un théâtre et d'un amphithéâtre, une espèce d'édifice mixte, qui tenait de l'un et de l'autre et qui au lieu de présenter un ovale complet comme les seconds ou seulement un hémicycle comme les premiers, décrivait trois quarts de cercle et n'avaient pas de scène. M. de Caumont suppose que dans ces théâtres l'orchestre était le plus ordinairement abandonné aux mimes et aux danseurs; cependant il a cru reconnaître en même temps, qu'on s'était réservé la possibilité d'établir au besoin une scène en bois.

A Soissons nous avons un hémicycle régulier et si l'on peut admettre avec vraisemblance que son immense orchestre était souvent envahi par les lutteurs et les gladiateurs, il n'en paraît pas moins rationnel d'affirmer que le théâtre avait été élevé particulièrement pour la représentation des pièces des poètes tragiques et comiques.

### Objets trouvés dans l'enceinte du Théâtre.

Les fouilles qui ont été pratiquées à diverses époques

---

(1) Il faut tenir compte aussi de ce passage de Vitruve : « On fait des vases d'airain selon la grandeur du théâtre, et on leur donne une telle proportion qu'ils sonnent la quarte et la quinte l'un de l'autre, etc. Ils doivent être placés entre les sièges du théâtre. »

sur le terrain du Séminaire, n'ont pas amené, comme dans d'autres villes, la découverte d'objets intéressants sous le rapport de l'art et indiquant un édifice construit avec beaucoup de luxe. Cependant comme les plus petites choses servent quelquefois à éclaircir des questions difficiles, je vais terminer mon travail en rappelant les différents objets qui ont été trouvés avec l'indication de la place même où ils l'ont été.

Premièrement. Près de la tour du pignon occidental et même sur l'espèce de terre-plain que forme actuellement le pignon, plusieurs pierres dont la taille prouve qu'elles ont fait partie d'un cintre de grande dimension. Elles offrent, par leur grosseur et leur forme, une analogie complète avec celles qu'on voit dessinées au-dessus des trois portes du théâtre de Pola.

Deuxièmement. Dans la tranchée conduisant aux Capucins, plusieurs monnaies Romaines.

Troisièmement. Près du mur de la scène, une médaille en argent de Vespasien.

Quatrièmement. Au pied des grandes niches du pignon occidental, lorsqu'on les dégagea des terres qui les recouvraient, un fût de colonne de 69 centimètres de diamètre portant vingt cannelures ; un chapiteau corinthien très fruste ; plusieurs pierres ayant 70 centimètres de hauteur sur 62 de largeur, percées de trous en queues d'aronde et ayant fait partie de voûtes considérables ; et plusieurs médailles de Constantin, de Posthumijs et de Tétricus.

Cinquièmement. Vis-à-vis le mur de la scène et à 15 mètres plus loin, un fût et une base de colonnes renversés ; ce tambour, qui est la partie inférieure de la colonne, porte 20 cannelures, il a 76 centimètres de diamètre, la base a 4 mètre 5 centimètres carré ; ces objets enfoncés de plus d'un mètre sous terre, étaient

entourés de tuiles à rebords, dont plusieurs encore entières.

Sixièmement. Dans diverses parties du jardin du séminaire, plusieurs monnaies Romaines.

De tous les monuments qui ornaient la vieille cité Romaine, il ne nous reste plus que les ruines du théâtre du séminaire; le Christianisme vainqueur aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles, n'a pas laissé debout une seule pierre des temples des faux dieux; les barbares ont dû faire subir le même sort aux bâtiments civils, et les fondations de murailles, les bases de Portiques, les mosaïques nombreuses, que les travaux du génie militaire avaient mises à découvert il y a quelques années, ont été bientôt ou rasées, ou recouvertes par les demi-lunes et les bastillons.

Si les restes du théâtre n'ont pas eu le même sort, on le doit à M. l'abbé Labrusse, chanoine de la cathédrale de Soissons, alors l'un des directeurs du grand séminaire, qui, sachant reconnaître dans chaque portion de muraille qui se montrait et qu'il faisait conserver avec soin, le caractère antique, put enfin constater l'existence du théâtre de la ville romaine. M. l'abbé Labrusse a droit à la reconnaissance de tous les vrais amis de nos antiquités nationales.

---

La société est vivement intéressée par la lecture de ce savant mémoire. C'est un travail complet et sérieux, et pour lequel M. de Laprairie n'a épargné ni peines ni argent pour le rendre digne de la société à laquelle il a bien voulu l'offrir. Soissons peut donc se féliciter de son importance et de ses vieux souvenirs sous la domination romaine. Les calculs auxquels vient de se livrer notre digne collègue, prouve que notre cité ne le cédait pas pour l'étendue et les proportions colossales de ses édifices à au-



eune des villes les plus considérables de la Gaule. Cette notice a de plus un immense avantage; c'est d'avoir enfin éclairé un point d'histoire local et de lui donner désormais aux yeux de la science la certitude d'un fait historique.

La société ne doit pas oublier que M. Villefroy n'a pas peu contribué avec M. de Laprairie à cette précieuse découverte, et qu'à différentes époques il avait fait paraître quelques notes pleines d'intérêt dans les publications du comité archéologique dont il est un des membres les plus actifs.

Honneur donc à ces deux archéologues ! La société leur vote de sincères remerciements.

M. Périn annonce, pour la prochaine réunion, un rapport sur les évènements politiques dont le Soissonnais a été le théâtre depuis 1789.

M. Daras promet quelques considérations sur la marche de l'art au 12<sup>e</sup> siècle, et une notice sur l'abbaye de Morienval.

La séance est levée à cinq heures.

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.



# BULLETIN

DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
SOISSONS.

---

## SIXIÈME SÉANCE.

Mardi 7 Novembre 1848.

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

### COMMUNICATIONS.

M. Clouet adresse à la Société quelques renseignements historiques extraits des Archives nationales concernant la fondation du prieuré de Saint-Vulgis de La Ferté-Milon. Trois de ces pièces sont rapportées assez fidèlement dans l'*Histoire du Valois*, par Carlier. La quatrième pièce, qu'on ne retrouve dans aucun historien du Soissonnais, figure dans le cueilloir-rouleau des Archives nationales où sont portés les chartres ou titres, en vertu desquels les *usagers* jouissent en la forêt de Retz. C'est un parchemin de 33 centimètres de large sur 5 mètres de long, qui a pour titre :

*C'est le jugiez dou roy de France, Philippe-le-Bel, pour l'usage de ladite priourté, en 1290.*

On y voit que les religieux de Saint-Jean-des-Vignes, qui desservaient le prieuré de Saint-Vulgis, prétendaient avoir l'usage *usuarium* dans les bois du seigneur de La Ferté-Milon, pour le chauffage de leurs fours et de leurs

maisons, comme aussi pour la construction des moulins et des édifices qui leur appartenaient. Ils ajoutaient que les gens du Roi, en s'opposant à cet usage immémorial, commettaient une grande injustice à leur égard. Le Roi, de son côté, leur contestait la jouissance et l'exercice de ce droit; il leur permettait seulement de prendre dans sa forêt de Retz la charge d'un âne et tout le menu bois. C'est alors qu'intervint ce concordat, qui, après examen des titres, des raisons et de la bonne intention des religieux, donna gain de cause aux Joannistes de Saint-Vulgis.

M. Perin commence la lecture de son vaste travail sur les événements Soissonnais depuis 89. C'est un espèce de prologue, de mise en scène qui précise nettement le point de départ de cette grande et fameuse époque. M. Perin désire compléter ses recherches avant de rien livrer à l'impression.

M. l'abbé Daras rend compte d'un voyage archéologique qu'il a eu occasion de faire dans le cours de ses vacances et qu'il intitule : *Essai sur l'Église de Morienval*. Ce titre, assez restreint, n'empêche pas le jeune archéologue de peindre et de décrire assez longuement sur sa route diverses localités importantes, telles que Pont-Archer, Montigny-Lengrain, Chelles, la chaussée Brunehaut, le col de Banru, le palais de Bérogne.

M. Clouet a joint à ce travail plusieurs dessins, qui donnent une idée parfaite du style architectural de l'édifice.

---

### **Essai sur l'Église de Morienval.**

MESSIEURS,

Parmi les monuments de notre contrée, dignes de fixer l'attention de la Société, il en est qui se recommandent

naturellement par la grandeur de leurs proportions ; il en est d'autres plus humbles, qui empruntent leur valeur architecturale aux richesses d'une élégante ornementation, et d'autres enfin, qui, à défaut de l'éclat d'une splendeur évanouie, osent néanmoins se présenter encore à vous, entourés d'un imposant cortège de souvenirs ; mais si dans aucune de ces classes, l'ancienne abbaye de Morierval n'apparaît au premier rang, elle fait peut-être plus, Messieurs, en osant malgré les mutilations qui la déparent, s'offrir par tous ces titres à votre admiration. — En effet, les proportions originales de son plan, la noblesse de sa décoration, le prestige d'une ancienneté mérovingienne, et les particularités de son abside jusqu'ici reconnu unique dans la province, placent incontestablement cette basilique au rang de nos plus curieux édifices ; dès-lors, sa connaissance est nécessaire à tout homme qui s'intéresse au développement des arts dans son pays, et son étude est indispensable à ceux qui s'occupent spécialement des caractères particuliers de notre architecture du Nord, et de l'histoire de ses mystérieuses origines.

Nous avons parlé d'altérations : sans doute il se voit encore aujourd'hui d'assez beaux restes de l'église primitive de Morierval ; mais si belle que cette église se soit conservée, comment ne pas soupirer, en présence des honteuses dégradations froidement infligées à ce vénérable monument, sans plus de respect pour la mémoire de son fondateur mérovingien que pour celle du prince carlovingien, qui l'avait relevée plus solide et plus brillante du milieu de ses ruines ; — mais quoi ! sera-ce donc toujours là l'histoire de nos monuments, et pourquoi faut-il que toutes les notices soient des élégies ? Ici encore, une impitoyable main, que ce soit celle du temps ou des hommes, il importe peu, a démoli le portail de Morierval, découronné la maîtresse tour, saccagé la nef,

rasé son latéral droit, entaillé ses voûtes, défiguré son abside et mutilé son chœur ; — dès-lors, on le sent, la variété des sculptures, la régularité des formes, aussi simples que régulières et belles, l'expression des sujets symboliques, toutes ces qualités heureuses qui la distinguaient se sont affaiblies ; et cette chasteté architecturale, résultat de cette pureté native de formes conservée intacte, s'est évanouie. En un mot, toute cette harmonie qui naissait d'un agréable ensemble, a été complètement détruit ; et depuis que sa façade a été démolie, l'église de Morienval ne porte même plus sur son front cette sombre couleur des siècles dont le temps l'avait couverte, et qui faisait aussi de la vieillesse de ce monument l'âge de sa beauté. Et cependant, Messieurs, quel que soit son âge et quelque essentielles que soient ses parties mutilées, cette église excite encore à la première vue, non-seulement un cri de regret et d'admiration, mais on sent qu'il y a là dans ces chapiteaux, dans cette abside, dans ces tours, je ne sais quelle forme insolite qui étonne, qui demande explication, parce qu'elle touche nécessairement de très-près aux plus graves problèmes de l'architecture romane.

Il y a quelques années, dans un remarquable rapport demandé par le Gouvernement, et tendant à éclaircir le difficile problème des origines de l'ogive, M. Vitet fut assez heureux pour dissiper en grande partie les ténèbres qui obscurcissaient l'époque de la transition ; écrivain brillant, critique supérieur, esprit habitué à manier habilement l'arme de la logique et de l'induction, non-seulement il posa d'une main ferme, dans sa belle monographie de Notre-Dame de Noyon, des règles susceptibles de diriger sûrement nos appréciations sur cette architecture ; mais, ce qui nous intéresse ici surtout, ce fut dans les principaux monuments de notre contrée, qu'il vint chercher sa base et établir les points parallèles de ses

comparaisons. Il justifia ses aperçus, il confirma solidement ses principes en les appliquant aux églises de Soissons, Senlis, Laon, Braine et Longpont.

Toutefois, Messieurs, ce travail ne résolvait pas des questions bien autrement graves, quoiqu'il les eût légèrement touchées : car en éclaircissant la pensée de transition, il laissait subsister intactes toutes les difficultés relatives à notre architecture romane du Soissonnais, antérieure au 12<sup>e</sup> siècle. Or, ce fut pour essayer d'aborder ces difficultés, pour chercher une solution à ce problème que deux de vos membres résolurent de traiter la question de l'architecture de Morienvall, seul fragment important de notre « art primitif roman » que le temps et les révolutions nous aient laissé pur et complet : l'esquisse au crayon des plus curieux modèles de la sculpture de cette église, l'étude des formes originales de son architecture, et l'analyse de toutes ces richesses de l'art, tel fut le thème de mon honorable collègue : l'examen critique de la date de ce monument, la réunion en faisceau de tous les souvenirs traditionnels, historiques et légendaires de ce monastère célèbre, telle fut la part du travail dont je fus chargé.

Tout du reste dans ce voyage, devait nous offrir, Messieurs, une ample moisson d'observations : une ancienne chaussée se trouvait sur les hauteurs parallèlement à notre route, nous l'adoptâmes comme direction : on pouvait rencontrer moins ; car parmi ce réseau de voies romaines qui se répandait du Capitole à travers les nations, l'une des plus importantes, selon Bergier, était sans contredit celle qui, sortant par la *Porta Flaminia*, se dirigeait vers l'occident, desservait les Gaules et rattachait à la Métropole la Lyonnaise, la Narbonnaise et la Belgique. Comme une de ces artères principales qui portent le sang et la vie jusqu'aux extrémités du corps, après avoir traversé Milan, Arles, Lyon, Troyes, Reims et Sois-

sous, elle se ramifiait de là dans tous les sens jusqu'aux rivages de l'Océan ; en nous rendant à Morienval, nous nous proposâmes donc de suivre cette voie sur un espace de neuf lieues ; c'est-à-dire de Pont-Archer à Champlicu.

Tous, vous connaissez Pont-Archer, mais qu'est-ce que Champlicu ? Champlicu, Messieurs, ce nom est signalé à chaque page des *Annales du Valois*, et partout, il nous apparaît rehaussé par le prestige d'une antiquité fabulense ; on y a vu successivement un *oppidum* gaulois, le *statera castra* des Césars, l'antique Capitale des Sylvanectes.

Il n'est pas d'historien qui, a la vue de cet immense tableau de 1,200 mètres sur 600, couverts de remparts en amphithéâtre, de souterrains, de sarcophages, de médailles, n'ait égalé la témérité des conjectures à l'importance des ruines. Il est certain qu'on y a trouvé de grossiers sarcophages, des haches de silex qui venaient des Gaulois (1), des tombeaux sculptés, des chapiteaux doriques, des médailles, de la céramique, et d'autres produits de l'art des Romains (2), des coupes, des écussons, des armures, des casse-têtes et des fers de lance (3), tous objets évidemment revendiqués par le moyen-âge. Toutes les civilisations avaient donc, à leur passage, déposé là quelques-uns de leurs débris, et il n'en fallait pas tant pour complaire à la plus ambitieuse curiosité.

Partis le matin à sept heures, nous passons à huit devant le portail de Montigny-Lengrain ; nous nous arrêtons cinq minutes, le temps d'analyser l'église qui est de la fin du 14<sup>e</sup> siècle. — Arcade triomphale, composée d'un faisceau de tores en encorbellement, — au transept, ga-

---

(1) *Not. Arch. de l'Orse*, p. 25

(2) *Ibid.*, p. 55-79

(3) *Ibid.*

lerie basse, formée d'arcades en application sur le mur du pignon. — Dans le chœur vingt-sept chapiteaux enrichis d'une belle végétation, — clocher, huit fenêtres courtes, mais larges, encadrées par 32 colonnettes, posant sur leur base quadrangulaire et couronnées comme de corbeilles de fleurs, de leurs chapiteaux feuillagés. — Autour de ces fenêtres, tores d'un gracieux profil et guirlandes à têtes de clous évidés. — Je voulus également jeter un coup-d'œil sur les *Archives communales*. — Je relevais au calque en 1672 la signature de Jehan Gautier, maçon; — c'était tout simplement le dessin de sa truëlle. — En 1673, 3 juillet, celle d'Antoine Faumont, j'ignore sa profession; il signait par un perce-vin. — Même jour, celle de Simon Fortier; il signait par un poisson. — 1700, 15 novembre, Pierre Santaussy signe par un seau à boire, muni à l'anse de son crochet. — En 1669, 18 janvier, Jeanne Hennin, la ménagère, signe par une soupière. — Je profiterai de cette occasion pour informer la Société que j'ai déjà recueilli dans les *Archives* un assez grand nombre de ces signes monogrammatiques, si fort en usage dans le moyen-âge. — Ces signes paraissent se rattacher évidemment aux marques des appareilleurs, que l'on trouve gravées sur les monuments de cette époque; longtemps ces marques furent envisagées comme des hiéroglyphes inexplicables; on les dédaigna; mais lorsque MM. Didron et Mallay publièrent les marques des ouvriers constructeurs qui bâtirent le donjon de Coucy et les tours de Strasbourg, le dédain cessa et l'on voulut bien accorder à ces sortes de *signatures d'ouvriers ignorants* un intérêt spécial. Il faudrait donc voir s'il n'y aurait pas quelque analogie entre les signes des appareilleurs de pierre du moyen-âge, et les signes reçus à la même époque dans les actes publics pour servir de signatures officielles. Nul doute, si ces analogies se trouvaient justifiées, que des recherches faites dans ce sens ne révé-



lassent sur les plus anciens titres notariés, un grand nombre de noms d'artistes aujourd'hui ignorés.

Je recueillis encore sur le cadastre les lieux dits historiques, je copiai le testament de Philippe de Chouy, *vépulé* le 23 janvier 1623, devant le crucifix, et nous partîmes à Chelles. Nous entrâmes dans sa belle petite église romane; à mesure que nous nous éloignons du Soissonnais et que nous nous approchons de Morienvail, l'architecture romane se nuance sensiblement, elle s'imprégnait d'un caractère neuf; nous n'étions plus dans la vallée de l'Aisne, ce n'était plus cette végétation profondément fouillée, laciniée et fleurie de Vailly, Soissons et Mercin, ni cette épaisse et lourde foliation marine des chapiteaux de Billy, Courmelles, Berzy et Berny, ni enfin les rinceaux entrelacés de Condé et Fontenoy, où les monstres symboliques de Vauxbuin, Saconin et Pernant. Ici, commençait autour de la corbeille des chapiteaux ces gracieux cols de dentelles que nous devions retrouver dans la nef de Morienvail, mais plus grossièrement sculptés. — Au reste, d'autres caractères, comme l'ornementation des tailloirs, la superposition des quatre étages de fenêtres dans les tours romanes, caractères observés à Rethuil, retrouvés à Morienvail et inconnus dans le Soissonnais, achevèrent bientôt de nous convaincre que nous étions entrés dans une nouvelle zone architecturale. Cependant, comme point de contact avec l'architecture des rives de l'Aisne, la triple abside de Chelles nous reproduisit aux yeux la triple abside de Berny-Rivière. Rien n'est gracieux vraiment, comme ces petites demi-rotondes à la romane qui précédèrent la forme anguleuse des sanctuaires pentagones du 15<sup>e</sup> siècle. Leurs lignes flexueuses, adoucies, s'harmonient trop bien avec le dôme de l'autel pour qu'on ne les regrette pas toujours. — A Chelles : Chapiteaux à feuilles frisées, lancéolées, laciniées. — Tailloir à profil brisé par un angle rentrant, forme assez rare.

— Nervures à trois tores séparés par des cavets; le tore du milieu, loin de se terminer par le dos de carpe ou l'arête mousse, se trouve au contraire intérieurement creusée par une étroite rigole. L'arcade triomphale repose sur deux colonnes engagées, flanquées de leurs minces colonnettes; rien de plus commun, mais ce qui ne l'est pas autant, ce sont ces fûts de colonnes chargés d'une canelure unique ou brisée en zig-zag, que nous avons observés à l'extérieur.

Sorti de cette antique *Cella* (1), nous nous dirigeâmes vers les ruines romanes de la chapelle de Béroigne, il nous fallut les chercher loin du hameau, dans un obscur bocage; elles étaient totalement recouvertes de ronces et d'épines; le portail seul, quoique partout crevassé, était encore debout, ainsi que la partie inférieure des murs d'enceinte croulés à l'intérieur. — Curieux de voir s'il ne restait pas encore quelques débris *des deux effigies de ces chevaliers, peints avec la cotte blanche sur les talons, es-vitres de la chapelle de Béroigne* (2), nous escaladâmes la nef par une des fenêtres, mais cette basilique romane n'était plus qu'un endroit affreux; et après avoir inutilement heurté du pied ces amas de colonnes rompues, nous nous hatâmes de sortir de cette caverne, suprême expression d'une architecture convertie en vétusté sauvage. — Nous ne fûmes pas plus heureux dans notre recherche du manoir des sires de Béroigne, amis et protecteurs de l'abbaye de Morienval (3). Béroigne n'est plus

(1) Au nombre des premières églises fondées dans le Valois, on doit mettre celle de Chelles, autrefois *Cella*. *Hist. du Val.*, I, p. 50.

(2) *Berg. Val. Roy.*, p. 24. *Hist. Val.*, p. 192.

(3) En 1122, Baudouin de Béroigne signait dans l'église de Saint-Jean-au-Bois une charte de donaton, en faveur de Morienval *Cart. Morn.*, 52. En 1225, Robert de Béroigne signait comme

qu'un misérable hameau, et certes, lorsqu'en 1223, Philippe-Auguste signait à Paris la Charte de commune qu'il accordait à ses habitants, il ne prévoyait pas, en se réservant expressément *ses droits d'ost et de procuon*, qu'une aussi déplorable destinée dût échoir un jour à ce bourg florissant (1).

Cependant, nous avons hâte d'arriver à Morienval, et toutefois difficilement, messieurs, on se formerait une idée juste des richesses archéologiques de la ligne qui nous restait à parcourir. — Déjà, à la hauteur du *col de Bauru*, nous avons retrouvé l'emplacement où avait eu lieu, comme quelques-uns le prétendent, l'extermination d'une tribu gauloise, et les débris des crânes par nous recueillis à l'endroit où ils jonchaient encore la terre, avaient ajouté une forte probabilité à cette interprétation. — Au sortir de Bérogne nous reconnûmes, après les Bénédictins, l'emplacement du *Palatium Casnum*, résidence impériale des Carolingiens. Pendant des siècles entiers, la position du *Palatium Casnum* demeura ignorée des savants. Que d'investigations n'avaient pas été faites ! Combien d'hypothèses prétendues solides, et de fait invraisemblables ! Et cependant c'était là, qu'en 877 (2), s'étaient rassemblés les hauts barons du royaume pour arracher la France aux déprédations des Normands et soutenir la couronne de Charlemagne, chancelante par la mort de Charles-le-Chauve. — C'était là que cet empereur, en 855, après avoir dit adieu à ses frères, et ordonné

---

Piege, avec Odon de Pierrefonds, Raoul de Braine et Jean de Cause  
*Cart. Morn.*, 48.

(1) Les Anglais ont démoli Bérogne, sous Charles VI, et les habitants de Bérogne ont démoli leur chapelle au commencement du siècle dernier.

(2) *Hist. F.*, t. 1, p. 190 — *Ann. Bert.*, 877. — *Env. Com. vuy*, 172

à son épouse de venir à sa rencontre, était allé se reposer de ses fatigues pendant les chasses d'automne (1); la sagacité d'un bénédictin pouvait seule retrouver ce palais, neuf siècles après sa destruction. Ses ruines subsistaient encore lorsque Michel Germain en fit la reconnaissance; mais nous les cherchâmes inutilement... les ruines mêmes avaient péri. *Etiam perière ruinae.*

Traversant alors ces plateaux historiques où se livrèrent tant de batailles, nous saluâmes en passant les vingt-huit fenêtres romanes de Retheuil, et après sept heures de la plus vive attente, apparut enfin à nos regards se projetant au loin sur le noir rideau de la vieille forêt de Cuise, trois tours hautes et blanches : c'était Morierval.

Avant de descendre le versant du dernier plateau, nous nous arrê tâmes pour nous donner le plaisir de cette impression première, que devait produire naturellement sur nous la vue de ce vénérable monument, et de ces *tant vieilles tours*, âgées de plus de neuf siècles; le charme de cette impression ne pouvait être surpassé que par le sentiment pénible qui nous saisit en l'abordant. Nous avons mentionné, dès le commencement, les pertes qu'avait faites l'église de Morierval; cette belle basilique a vraiment souffert entre les mains de ses restaurateurs un douloureux martyr; les coups de la Révolution ne lui furent pas moins sensibles. — Vous avez vraiment belle grâce d'en rejeter la faute sur l'imprévoyante impéritie du maître-ès-œuvres, qui n'aurait pas su proportionner l'excessive portée des murs avec la poussée des voûtes, et vous aurait mis, dites-vous, dans la nécessité de diminuer ces murs et de refaire le toit et la voûte; puisque vous êtes si habiles, expliquez donc comment les tours

---

(1) *Aimoin*, lib. 5, cap. 25 — *Hist. des Gaul.*, t. VIII, p. 544-545.

du chœur, où vous n'avez pas touché sont demeurés intactes, tandis que la maîtresse tour que vous avez soulagée de la moitié de son poids, se crevasse aujourd'hui du sol à la frise. En effet, cette tour s'affaisse et laisse voir au dehors toutes les rides de la vieillesse. Morierval n'est plus qu'un fantôme muet, une ombre de ce qu'elle a été. En s'approchant de ces cloîtres en ruines, de ces murs séculaires, on sent que la richesse de ces débris n'attestent que plus haut la valeur de ses pertes. — Sans doute les fragments échappés à l'insulte des siècles éclairent encore la splendeur de son passé glorieux ; mais dans cette pauvre Eglise, on ne reconnaît plus pourtant ni la basilique de Dagobert, ni l'opulente abbatale de Charles-le-Chauve, et à la vue de tant d'abaissements, on se demande ce qu'est devenu ce superbe orgueil qui la rendait si fière, alors qu'elle prétendait dominer les abbayes princières de toute la hauteur que lui donnait la noblesse de sa royale origine, et la prééminence de son ancienneté. — Aujourd'hui ses rivales sont tombées ; elle-même, jonche le sol à moitié, et cependant sa gloire s'annonce encore aux regards par un effectif de soixante-dix-huit fenêtres, et cent quatre-vingt-dix-sept colonnes de même style, toutes assises sur leur piédestal et couronnées de leurs chapiteaux. Un portique græco-italien a remplacé le portail antique démoli en 1580.

« En 1580, on voyait encore sur le portail de la grande  
» église de Morierval, une statue équestre de pierre, de  
» grandeur naturelle, représentant le roi Dagobert I<sup>er</sup>. Le  
» portail ayant été abattu depuis 1580, on a conservé la  
» statue équestre qu'on a placée dans le chœur. Cette  
» statue avait été dressée vers l'an 907, lorsqu'on rebâtit  
» en pierre l'église du monastère, qu'un terrible incendie  
» venait de réduire en cendres. Elle avait été première-  
» ment construite en bois. Comme il n'y avait pas alors  
» plus de deux cent soixante ans écoulés depuis la mort

» de Dagobert I<sup>er</sup>, la tradition devait être récente; il est  
» même très-vraisemblable qu'on avait conservé jusqu'à  
» ce temps la charte de fondation qu'on n'a plus. — De-  
» puis le 10<sup>e</sup> siècle jusqu'au 16<sup>e</sup>, où Bergeron composa  
» son *Abbrégé historique du Valois*, on ne voit pas que la  
» tradition ait varié au sujet du sentiment qui fait hon-  
» neur de cet établissement au roi Dagobert I.

» On a longtemps conservé dans le chœur la statue de  
» pierre, comme un monument érigé à la mémoire du  
» fondateur de l'abbaye et de l'église de Morienvil; cette  
» statue ayant été mutilée d'un bras par accident, une  
» abbesse de Morienvil, qui en trouvait d'ailleurs *la cha-*  
» *perie trop grossière*, la fit enterrer dans l'Eglise au com-  
» mencement de ce siècle, vis-à-vis la chapelle du Ro-  
» saire (1). »

En lisant ce passage, Messieurs, il n'est personne qui ne partage la juste susceptibilité, la noble indignation du prieur d'Andresy, s'écriant immédiatement :

« C'est ainsi que les monuments sont enfouis... ! au  
» préjudice de l'Histoire et des Lettres, et qu'un caprice  
» de quelques heues prive les curieux et les Savants d'une  
» satisfaction légitime. Une telle conduite est un man-  
» quement bien visible à la reconnaissance et au respect  
» dûs aux bienfaiteurs : l'honneur et le devoir imposent  
» une obligation naturelle de respecter jusqu'aux em-  
» blèmes qui peuvent servir à rappeler le souvenir des  
» Fondateurs. »

Nous ne voyons pas que cette vigoureuse sortie ait corrigé le goût si délicat de l'abbesse.

A défaut de titre écrit, cette statue équestre, précieuse du reste, sous plusieurs rapports, servait de preuve vivante de l'antiquité du monastère et de sa royale origine;

---

(1) *Hist. Val*, t. 1, p. 104.

aussi depuis sa descente du portail l'avait-on conservée toujours près du sanctuaire comme un Palladium.

Dagobert est une des grandes figures de nos temps mérovingiens; ses statues comme ses médailles sont trop rares pour qu'on les néglige, et la seule représentation équestre de ce roi, que la France possède, ne doit pas rester *enfouie* — Emettre le vœu de voir exhamer cette statue, serait trop conforme aux sentiments de la reconnaissance comme aux doctrines de la société, pour croire que la fabrique de Morienvall puisse se refuser à une juste manifestation. — En conséquence, sans vouloir préjuger la pensée de la Société, nous avons sollicité auprès de M. le curé des fouilles, dont le résultat ultérieur devra vous être exposé.

Le plan géométral de cet édifice était celui de la grande Eglise de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. — Bâti tous deux par les Mérovingiens, ces monastères avaient été tous deux reconstruits à neuf par les Carlovingiens. — L'église de Morienvall avait la même physionomie que St-Arnoul de Crépy, dont la reconstruction était également contemporaine (1). — Le portail était surmonté d'une grosse tour, décorée d'ornements d'un goût simple et majestueux. — Une large nef et deux étroits latéraux conduisaient depuis la maîtresse tour jusqu'au sanctuaire; le sanctuaire se formait simplement par le pourtour arrondi de la nef, et les latéraux se continuaient dans le même sens, et opéraient leur jonction sans former comme dans l'église romane

---

(1) Gauthier-le-Vieux, frère de Guy, évêque de Soissons, fit faire au 10<sup>e</sup> siècle des constructions *dans un goût magnifique*. — Il rebâtit l'église de Saint-Arnoul dans l'angle de son château. — Sa bâtisse dura plus de soixante ans. — Il acheva le cœur et laissa la nef imparfaite. — Il embellit les dedans de la partie qu'il finit, et plaça la chaise de saint Arnoul dans un endroit apparent. *Hist. Vat.*, 268, *passim*.

de Saint-Germer, des chapelles rayonnantes. — Nous examinerons plus tard ce qu'il faut penser de cette forme. — Le plan primitif ne paraît pas avoir comporté les transepts ni la triple abside. — Les transepts étaient remplacés, comme à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Arnoul, par deux tours très-élevées, mais comme « l'association des tours avec le corps des édifices religieux présentait encore de très-grandes difficultés, on les plaça aux extrémités des transepts... — Les architectes, moins hardis établirent leurs tours à côté de l'Eglise, et en firent ainsi des constructions accessoires presque sans liaison avec les autres parties de l'édifice (1).

Il semble que M. de Caumont ait eu ce monument sous les yeux lorsqu'il décrit les caractères de sa période romane primordiale. — Après avoir tracé lui-même l'emplacement des tours, il en tracera la forme.

« Les tours sont carrées, terminées par une toiture pyramidale obtuse à quatre pans, et percées sur leurs faces d'un certain nombre de fenêtres semi-circulaires. »

Ces fenêtres sont au nombre de vingt-quatre, à chacune des tours du chœur, six sur chaque façade. — La maîtresse tour n'a plus que vingt fenêtres romanes, si son couronnement démoli, ressemblait à sa base, on a détruit trente-deux fenêtres, groupées en deux étages superposés.

Telles étaient les proportions du plan primitif de l'église abbatiale de Morienval, proportions aussi simples que belles, mais qui s'écartent sensiblement de tous les types de l'architecture romane, aujourd'hui existantes dans nos contrées.

Maintenant, revenons au portail, et nous examinerons

---

(1) *Hist. de l'Archit.*, Caumont — *Roman primordial*, p. 45.



chaque partie de l'édifice dans le détail. — Nous avons dit que la maîtresse tour avait été decouronnée; en effet, il est dit qu'en 895 « les Normands ne trouvant plus rien » à piller des deux côtés de l'Oise, pénétrèrent dans la » vallée d'Autonne, et brûlèrent Morienval. — Les bâti- » ments et l'église construits en bois furent réduits en » cendre.

» L'abbé Robert concourut pendant les dernières an- » nées de sa vie, « c'est-à-dire vers 909 (1) », au rétablis- » sement de l'église et du monastère de Morienval, et » afin de prévenir le danger des incendies, on résolut de » n'employer dans la construction que le bois indispensa- » blement nécessaire à la charpente des couvertures, ou » *bâtit tous les murs en pierre.* »

Par la lecture de ce texte si clair, on est amené naturellement à conclure que les trois tours devaient être couvertes en pierre, ainsi que le sont encore celles du chœur. — Il n'y avait que ce moyen de protéger le nouveau monument contre ces farouches déprédateurs, qui promenaient la torche de l'incendie dans tout le Valois; ainsi donc cette toiture bâtarde, portée par une massive charpente de bois est évidemment moderne; la maîtresse tour avait probablement la même hauteur que ses deux sœurs, et ce fut lorsqu'on démolit en 1580 le portail et les combles de la grande voûte qui s'appuyaient sur cette tour, qu'un architecte de la renaissance remplaça les deux étages supérieurs, percés de trente-deux fenêtres romanes, par ce méprisable pignon d'ardoise.

Voici l'ordonnance générale de la partie encore subsistante de cette maîtresse tour. — Au premier étage, huit fenêtres romanes accolées deux par deux sur chaque façade. — Au second étage, même système avec pro-

---

(1) *Hist. Val.*, I, 211.

portion double, c'est-à-dire seize fenêtres accolées quatre par quatre, ces deux étages sont séparés par un double ruban de billettes en damier. — Les quatre angles de cette tour carrée, se dérobent vers le bas, sous la projection de huit contreforts, et vers le haut, derrière quatre colonnettes couronnées de leurs chapiteaux. Une suite de modillons sans caractère court sous le premier rang d'ardoises. — Chaque ouverture est formée par deux pilastres cintrés sans chapiteau, encadrés par un second cintre de pierre en saillie, décoré cette fois de deux colonnettes à lourd chapiteau, la sculpture de ces fenêtres inférieures est rudimentaire et d'un dessin incorrect; le passage du ciseau est à peine indiqué, on y distingue le double ruban de billettes alternées. — La sculpture des fenêtres de l'étage supérieur est plus riche, la moulure qui soude le fût au chapiteau est une torsade; les tailloirs qui surmontent à gauche les trois chapiteaux de la façade occidentale sont recouverts par un double ruban zig-zagné. — Plus tard, nous prouverons comment ce progrès dans la richesse de la décoration, à mesure que le monument s'élève, trahit à la fois la lenteur des travaux et la marche rapide des progrès de l'art; en effet, les travaux de réédification durèrent plus de deux cents ans, et l'art, loin de rester stationnaire comme on l'a prétendu, commençait à subir déjà les effets de cette soif d'innovation qui tourmentait les artistes; la ceinture absidale de Morieuval, les chapelles semi-sphériques de Saint-Germer, bâties trente ans après, la chapelle carrée de l'église romane d'Issoire accusent hautement dès le 10<sup>e</sup> siècle des tendances nouvelles; l'art essaie des formes étrangères, il veut parcourir des régions inconnues, il aspire à de plus hautes splendeurs.

Ce que nous avons dit de la maîtresse tour, il faut le dire, proportion gardée, des deux hautes tourelles du chœur; quelque longue qu'ait été la durée de leur con-

struction, leur développement s'opéra selon les lois régulières du type arrêté, du plan convenu ; on a dit que le hasard et le caprice avaient présidé seuls au roman primitif, aux constructions carlovingiennes ; nous ne le pensons pas ; tout se tenait déjà dans cet art devenu de lui-même en naissant logique et proportionné, et il est étonnant que le législateur, qui a rassemblé avec une sagacité si rare le code des lois de l'architecture chrétienne, n'ait admiré en elle que ces grâces de jeunesse, embellies au 11<sup>e</sup> siècle par une parure fleurie, ou ces beautés plus mâles s'incarnant au 13<sup>e</sup> dans une forme noble et grande ; — et qu'il ait cru devoir traiter cet art dans son enfance de bâtard et de grossier. Il était donc dans la destinée de cette architecture chrétienne de rencontrer partout, même dans ses plus ardents admirateurs de sévères critiques ; traiter de barbare tout ce qui a précédé le 11<sup>e</sup> siècle, c'est ne réhabiliter cet art qu'à demi ; c'est ne soulever qu'à moitié le voile qui couvre le moyen âge, que d'en écarter de son admiration ces essais de formes primitives comme ceux que nous admirons à Morienvall, et dont la barbarie est beaucoup plus savante, plus noble et plus riche que tout ce que le roman pur a produit depuis ; non, jamais l'architecture chrétienne ne fut, même dans son enfance, aveugle, incohérente, barbare (1). Un art n'est barbare que lorsqu'il marche sans règle, sans principe, et tel ne fut jamais l'art chrétien ; il ne serait pas difficile de prouver qu'il contenait en naissant le germe précieux de cette haute perfection qu'il atteignit plus tard : et que, s'il cessa de se développer, de marcher et de grandir, ce ne fut que lorsqu'il en eut atteint au 13<sup>e</sup> siècle l'expression souveraine (2). — Entrons maintenant dans l'Eglise.

---

(1) Les arts au moyen-âge. 5. V. *passim*.

(2) Un des moyens dont on s'est servi pour justifier aux yeux des-

Mais tout d'abord, nous sommes arrêtés sous le porche par le gardien de céans : Et qui a donc expulsé du portail et renversé ainsi de son tombeau, ce noble et vaillant Croisé, messire Florent de Hangest, chevalier, seigneur de Viri, *occis en 1191 au siège de Saint-Jean d'Acre, et représenté ici haut de taille, couvert de sa cotte d'armes, portant les éperons aux pieds, le sceptre fleurdelysé à la main droite, et l'écu triangulaire aux cinq coquilles d'or de Hangest de l'autre ?* — C'est une honte de laisser dans la poussière la statue du grand bienfaiteur de Morienvall : De quoi lui a servi d'avoir fait rapporter son cœur là où il avait laissé ses affections, et d'avoir voulu qu'il traversât les mers, pour jouir d'une sépulture qui devait être si peu honorée ? Depuis tantôt trois siècles que cette belle statue de pierre blanche fut arrachée de son tombeau, où elle reposait depuis le douzième, que l'on compte les insultes qu'elle eut à souffrir, exposée sous le porche, au frottement de tous les passants. — Aussi, le symbole de fidélité sur lequel reposaient les pieds du chevalier est-il horriblement mutilé ; le bras droit qui portait le sceptre a disparu. — On voit encore la cotte d'armes qui descend jusqu'à mi-jambes et s'ouvre par le bas, et le cordon de mailles qui retient les plis drapés de sa robe à la ceinture. — Il a les bras nus, le front bombé, les joues

---

modernes, la science profonde des constructeurs du moyen-âge, a été de prouver que l'existence des corporations d'ouvriers remontait à une haute antiquité. Les savants français n'ont accueilli qu'avec réserve les opinions venues d'Allemagne et d'Angleterre, qui fixaient au 10<sup>e</sup> siècle l'origine de ces corporations, et cependant, il est certain que dans notre contrée, dès le 8<sup>e</sup> siècle (780), tous les ouvriers d'une construction obéissaient déjà à une hiérarchie complète et régulière. On distinguait le maître, *præceptor* ; le prévôt, *præpositus* ; les proviseurs, *proviseurs ejus* ; les employés, *deputati operarii*, et les simples ouvriers, *quilibet operarii* ; mais on sent que nous ne pouvons ici qu'effleurer cette intéressante question. Nous la réservons

saillantes, les yeux ouverts, les lèvres empreintes du sourire. — Cette figure au repos, encore couchée dans son armure, est empreinte d'un caractère de rudesse, mais de cette rudesse qui n'exclut pas la bonté et qui respire je ne sais quoi de noble et d'imposant. — Si on réhabilite la statue du roi Dagobert, il sera bien de relever aussi de terre ce généreux chevalier (1), tige (2) de l'une des plus illustres maisons de France, qui choisissait ses alliances dans le sang des Mailly, Chatillon, Tancarville et Montmorency, et dont les descendants, connus dans l'histoire par leur vaillance héréditaire (3), versèrent leur

---

(1) « Florent de Hangest avait établi à Morienval une léproserie » et un hospice pour donner asile aux voyageurs et aux malades, » et prescrivit aux religieuses, par une chartre de donation, de distribuer à tous les pauvres de la paroisse, les Jendis et Vendredis, » Saints de chaque année seize marcs de blé, convertis en pain de » cinq livres. » *Compteg. Ewig.*, p. 218.

(2) Florent de Hangest eut deux fils, Jean, seigneur de Hangest, souche de la branche aînée, qui s'éteignit en 1504 par la mort de Guillaume de Hangest, décédé sans postérité; et Aubert de Hangest, seigneur de Genlis, souche de la branche cadette.

(3) Jean I de Hangest et Hugues de Hangest servirent tous deux le roi en l'Ost de Bouvines, 1140. Rogues de Hangest conduisait quatre chevaliers et vingt-neuf écuyers, et Jean I, un chevalier et dix écuyers. Jean IV de Hangest et Aubert de Hangest combattaient à la bataille de Poitiers en 1355. Jean IV s'en revint seul et il reçut du Roi 8,000 écus pour des prisonniers anglais qu'il avait faits. — Rogues II de Hangest conduisit au couronnement de Charles V deux chevaliers et quatre écuyers. — Aubert V de Hangest, surnommé le Grand, servit le Roi *moult vaillamment* es-guerres de Flandres en 1296-1297. — Il fut envoyé en ambassade en Angleterre et Ecosse. — Mathieu de Hangest, capitaine de quatre hommes d'armes et de six arbalétriers, et Aubert de Hangest-Fresnoy rendirent de bons et agréables services es-guerres de Bretagne, Normandie et Flandres 1385. — Louis de Hangest, grand écuyer de la reine Anne de Bretagne commandait 50 lances. 1518. — François de Hangest commandait 50 lances. 1558 — Joachim de Hangest, capitaine de 50 hommes s'enferma dans Péronne en 1556, et arrêta l'armée impériale, etc *Aus.*, t VI *Mor* 4-496 *Nob. Pic*

sang sur tous nos champs de bataille, et furent constamment honorés au moyen-âge par nos rois des plus hautes dignités de la couronne (1).

Nous avons dit que la statue du chevalier de Hangest gisait dans la poussière, à l'entrée du collatéral gauche. — Toute la paroi des murs extérieurs de ce latéral offre la trace de remaniements postérieurs. — La partie qui ouvre sur la nef est plus riche d'architecture. Ces trois lourds piliers, grossis de huit colonnes trapues appartiennent incontestablement à la construction primitive. — Les chapiteaux de ces colonnes sont énormes et chargés de sculptures, la composition en est originale et bizarre, mais d'un faire large et puissant; la variété des dessins exigerait que la plume suivit chaque coup de ciseau. — Le premier pilier n'a que deux chapiteaux, voici la composition du premier chapiteau. — A gauche, une tête d'homme excessivement maigre et allongée. — A droite, une tête de femme excessivement ronde et grasse sur un squelette. — Au-dessous, deux reptiles affrontés s'abreuvant tour à tour dans une coupe ou calice sculpté. — Au second chapiteau, ces deux monstres, au lieu de s'abreuver ensemble, se séparent et se tournent le dos. — Des festons de broderie, des pampres feuillagés, des rinceaux les environnent.

Le second pilier a conservé trois chapiteaux, la corbeille du premier est recouverte d'un réseau de dentelles à points triangulaires, accompagné du ruban de rinceaux à volutes affrontées. Le sculpteur semble avoir voulu reproduire les serpents à queue concentrique puisant à la coupe. — Le second chapiteau n'offre qu'un col de broderie, un éventail plissé et deux pommes aux angles su-

---

(1) Rogues de Hangest fut créé grand panetier de France, 15 février 1544, maréchal, 1552. Adrien, grand-écaisson; Jean V, grand-maître des arbalétriers; et Charles, chambellan, 1550, etc.

péricurs. — Et le troisième des guirlandes festonnées au milieu desquelles paraît une grossière imitation de tête humaine, c'est une figure carrée, aplatie, rendant à peine les plus essentiels linéaments du visage.

Le troisième pilier a conservé également trois chapiteaux. Le premier chapiteau attenant à la chaire nous offre un de ces emblèmes extraordinaires dont on cherche avec ardeur aujourd'hui la justification; il est rare de rencontrer même dans la sculpture romane un motif d'ornementation aussi désordonné. Quelle cause raisonnable entraîna donc la pensée des artistes dans ces écarts prodigieux? Était-ce le désir d'inspirer aux âmes fidèles des émotions salutaires, qui leur faisaient jeter sur les chapiteaux de la nef ces effroyables reliefs dont elles n'osaient soutenir la vue? — Faudrait-il au contraire ranger parmi les causes de ce hardi symbolisme, la terreur, le trouble qu'imprimait à l'entaillure de pierre l'approche soudaine de ces hordes de brigands qui s'avançaient en promenant la torche de l'incendie au milieu des églises et des monastères en flammes. Nous attendrons que MM. Arthur Martin et Cahier, qui parcourent ce champ d'études avec tant de succès aient publié sur cet intéressant sujet le fruit de leurs recherches. — Quoique la plume soit impuissante, et que le dessin seul, ou la vue même de cette monstrueuse conception puisse en retracer l'idéal à l'imagination, en voici du moins une idée: qu'on se figure s'il est possible quelque chose se rassemblant tout à coup et qui rappelle une tête de cheval, des oreilles de chauve-souris, le cou d'un reptile et le corps d'un lion. Voilà d'abord le type des quatre monstres du chapiteau; un couple de ces monstres se dressent, et opposant pattes contre pattes s'unissent en détournant la tête; chacune de ces deux têtes, renversées en arrière, n'en forme plus qu'une avec la tête d'un pareil animal qui tourne le dos à la scène, tout en la contemplant avec des yeux d'en-

vie. — Les quatre monstres ne présentent donc que deux têtes qui forment les angles du chapiteau, en mordant toutes les queues.

Sur le second chapiteau, rinceaux, chevrons entrelacés. — Sur le troisième, feuilles laciniées, tête fantastique, à nez écrasé, grosses joues, front déprimé, tirant une langue énorme.

À ces huit chapiteaux, si nous joignons le seul qui soit resté du collatéral droit, nous aurons tout ce qui reste dans la nef de la construction première.

### La Nef

Nous regrettons de ne pouvoir pas même indiquer quel fut le système employé dans les voûtes de la nef, et cela d'autant plus que si ce système ressemblait à celui que l'on voit encore aujourd'hui dans la galerie absidale, il devait être extrêmement curieux, surtout placé comme il était, à une hauteur telle que l'on jugea plus à propos de le détruire que de le restaurer. — S'il est vrai que Saint-Germer ait été construit en 1056, comme l'assure M. Bourgeois (1), c'est-à-dire quarante ans environ après l'achèvement de l'église de Morienval, nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre étonnement à la vue du progrès de l'art dans un si court espace de temps; car une distance prodigieuse sépare la voûte de la galerie absidale de Morienval, voûte écrasée, sombre, basse, étroite, mystérieuse, de la voûte de Saint-Germer, haute, élancée, lumineuse et large; quoi qu'il en soit, il est à croire, selon nous, que les voûtes primitives de Morienval n'avaient ni l'un ni l'autre de ces deux caractères extrêmes. Mais il reste à savoir si cette voûte était en

---

(1) *Bull mon*, 15, p 55



berceau, ou à grosses nervures cintrées comme à l'abside, ou ce qui ne nous paraît pas probable, à simple charpente de bois, comme l'était la charpente antérieure incendiée.

Mais à défaut des voûtes, Morienvall peut nous offrir avec fierté le pavé de sa nef. — C'est à peine si l'on ose poser le pied sur ces temples, ces blancs visages, ces fines dentelles de marbre si délicatement sculptées par *Rieul de Crespi*, et *Jean Lebel de Paris* — Les plus illustres abesses de Morienvall ont été successivement couchées dans la nef, parées comme elles l'étaient au chœur, aux plus beaux jours de fête. — Elles y apparaissent rangées selon l'ordre historique, depuis le sanctuaire jusqu'au portail. — C'était pour nous un bonheur de voir que la révolution ne leur avait pas donné un coup de marteau. — La plus ancienne de ces tombes formait le premier degré du sanctuaire, elle représentait, sous une arcade ogivale subtrilobée, Agnès de Viri, abbesse de *Morguevallis*; les historiens sont embarrassés pour déterminer l'époque où elle dirigeait le monastère; mais il est très-probable qu'elle était proche parente et contemporaine de Florent de Hangest, seigneur de Viri, dont la tombe de la même époque, quant au style, se trouvait dans la même église. — Autour de cette tombe, nous déchiffrâmes, avec beaucoup de peine, ces vers latins :

Hic jacet Agnès de Viri, abbatissa de Morguevallis,  
Quisquis eris qui transieris sta, perlege, plora  
Sum quod eris, fueramque quod es . . .

impossible de lire au-delà; si le sens était complet, le vers ne l'était pas : Mabillon, heureusement (1), acheva l'hémistiche.

pro me, precor, ora.

---

(1) *Annal s.*, VI, 96

ÉGLISE DE MORIENVAL.



Fig. 100.

Colonne de la nef.



Colonne de la nef.

*Chapelle de la Vierge, siècle X<sup>e</sup>.*



Touchant cette tombe, il s'en trouve une autre sans épitaphe, dit Mabillon, elle est parsemée de fleurs de lys. — « Je pense, ajoute-t-il, que c'est le tombeau d'une comtesse de Valois, à la couronne dont elle est ceinte, à la chaîne d'or tombant de son cou sur sa poitrine, à la ceinture flottant jusqu'à ses genoux. — A ses pieds s'agenouille une religieuse sculptée, dans l'attitude de suppliante. » — Nous avouons n'avoir pu découvrir cette belle tombe, soit qu'elle ait été martelée, soit qu'elle ait été transférée ailleurs comme tombe royale. — Nous avons remarqué seulement sur la tombe d'Agnès, une petite religieuse dans la même attitude suppliante que celle que l'on vient de voir.

Des vingt-trois abbesses connues, qui se sont succédées dans l'abbaye de Morieuval, du 12 au 15<sup>e</sup> siècle, et qui, toutes furent ensevelies probablement dans l'Eglise, pas une seule dont la tombe se soit conservée. — Mais, en revanche, le 16<sup>e</sup> siècle est magnifiquement représenté, et les belles tombes de Jeanne IV d'Arsonvalle (1), Anne I de Villelume, Jeanne V, Anne II et Anne III de Foucault peuvent rivaliser avantageusement avec les plus riches tombes des cathédrales de Laon, Senlis et Noyon. — Toutes ces tombes sont en beau marbre noir comme le costume, les parties blanches, comme le visage, les mains et la crosse sont en marbre blanc.

Les mains, d'un marbre d'une éclatante blancheur, se voient encore sur le tombeau de Jeanne d'Arsonvalle; mais le marbre du visage et de la crosse a disparu. — Jeanne avait été d'abord religieuse à Notre-Dame de Soissons; elle avait été la première abbesse de Morieuval, nommée par le roi — Ses bulles arrivèrent le 6 mars 1516;

---

(1) Le *Gallia Christiana* se trompe en l'appelant Johanna d'Arson. Nous avons lu distinctement d'Arsonvalle, famille très-connue, du reste, dans tous les nobiliaires.

— le 51 mai 1529, elle fit le recensement de tous les biens de l'abbaye, et son état prospère lui permit de construire douze autels dans sa basilique. — A Jeanne d'Arsonvalle, morte le 4 mai 1544 succéda Anne de Villelume; ses bras, en marbre blanc, sortent à la hauteur du coude des manches étroites de sa robe noire. — Sur sa poitrine est attachée la petite croix du chapitre, un voile de dentelle tombe et flotte des deux côtés de sa tête, par-dessus ses cheveux. — Le marbre blanc du visage brille seul sur la couleur noire de la tombe; car celui de la crosse a disparu. — Anne de Villelume, dédiée le 28 novembre 1571, et non pas le 2 comme l'indique le *Gallia*.

Nous reconnûmes ensuite la tombe d'Anne de Foucault, sculptée et *faicte à Crespi, par Rieul et Billion*. Cette abbesse repose sous un temple magnifique. — Bénie à Paris dans l'église des Mathurins, le 27 mai 1529, par Charles de Balzac, évêque de Noyon, en présence d'Anne de la Châtre, abbesse de Faremoutiers, elle orna son église en 1608, et mourut le 18 novembre 1635.

Nous avons encore noté deux tombes magnifiques, mais n'ayant pas eu le temps de déchiffrer les inscriptions usées sous les pieds des passants, nous ne savons à qui les attribuer; ce sont probablement les tombes des deux dernières abbesses, Madeleine de Serent et Angélique du Bouchet de Lescocq. — Les armoiries, qui sont dans ces occasions surtout un langage précieux, pourront mettre sur la trace. — Celle de la belle tombe *faicte à Paris, par Jean Lebel* porte 10 besants, 4, 3, 2, 1. Les pieds, la crosse, le visage, les mains sont de marbre blanc. — Les armoiries de la riche tombe, qui est dans le chœur, portent un chevron chargé en pointe, d'un croissant accompagné de deux roses et d'un aigle éployé en pointe, au chef, chargé de trois étoiles.

Nous avons remarqué aussi la tombe d'un archer de

la cométable de France, natif de la paroisse de *Morgneval*; il est en costume de chevalier; il porte l'épée, le mantelet frangé, le pourpoint large et la chaussure finement brodée. — Sa femme repose près de lui, élégamment dessinée dans son corsage à pointe; au-dessus, leurs armoiries sont sculptées dans un portique. — *La sœur Susanne de Martine* avait été religieuse et naguère prieure de *Céans*, sous l'abbesse Anne de Foucault; décédée le 15 décembre 1615, elle repose près du portail.

### Galerie absidale.

Nous voici donc parvenu au fond de l'édifice, derrière le sanctuaire, dans cette curieuse petite galerie, dont la conception, le tracé géométral, les dispositions quadrangulaires, les innombrables colonnes, les énormes chapiteaux et les voutes écrasées nous ont causé autant d'étonnement que d'admiration. Vous vous êtes étonné à bon droit, Messieurs, de cette forme inusitée dans toutes nos églises, et qui nous apparaît pour la première fois dans un monument qui est le seul qui nous soit resté de son siècle. — On connaît ces belles chapelles polygonales qui rayonnent au fond de nos cathédrales, autour de l'abside, comme à Soissons, Saint-Quentin; on connaît les trois petites absides qui se rencontrent encore assez souvent dans nos églises de campagne, comme à Chelles, Berny-Rivières, Mont-Levon, etc. — Mais jusqu'ici, avant Morierval, on n'avait pas encore signalé d'églises romanes dans lesquelles les bas-côtés tournassent autour de l'hémicycle du chœur. — M. de Caumont lui-même avoue (1) ne connaître guère en Normandie d'églises romanes configurées de la sorte, il n'affirme cependant pas qu'il n'en existe aucune, mais au moins, dit-il, sont-elles bien ra-

---

(1) *Hist arch*, p. 70

res, et il n'en cite aucun exemple. Voici, du reste, le curieux passage où il traite cette question, tous les termes sont à peser, parce qu'ils s'appliquent parfaitement à Morienval et qu'ils jettent une vive lumière sur ce point encore obscur de la science.

« Le plus ordinairement », dit-il, en traitant de l'architecture romane secondaire, « les bas-côtés se prolongeaient parallèlement au chœur au-delà des transepts ; mais ils s'arrêtaient là où commençait la courbure de l'abside, de sorte qu'ils ne faisaient pas complètement le tour du chœur. — Hors de Normandie, j'ai remarqué des exemples de ce prolongement des ailes (telle est la disposition de Morienval), dans l'église de Cunault-Maine-et-Loire, dans celles de Saint-Hilaire de Montier-Neuf et de Notre-Dame à Poitiers, de la Couture au Mans, de Saint-Lomer à Blois, de Saint-Eutrope à Saintes, de Sainte-Croix à Bordeaux, de Saint-Pair à Chartres, dont les parties basses sont anciennes, et dans beaucoup d'autres que je pourrais citer. »

Mais voici surtout ce qui paraîtrait établir une différence notable entre ces églises et celle de Morienval, qui, n'offrant pas encore comme elles de chapelles rayonnantes, semblerait être d'un style antérieur.

« On garnit en même temps les bas-côtés du chœur, de chapelles qui produisirent un grand effet en rayonnant autour du sanctuaire ; il y en a trois d'ainsi disposés à Cunault (pl. I, fig. 41). J'en ai remarqué cinq à St-Hilaire, de Poitiers, et dans plusieurs autres églises de la même époque ; ainsi, le sanctuaire se trouva reporté plus au centre (cette disposition est sensible à Morienval), et cet allongement du chœur éloigna la forme des églises, des basiliques. *Je ne pourrais affirmer précisément à quelle époque cette disposition s'est produite ; il est possible qu'elle soit très-ancienne.* Mais ce

» fut au 11<sup>e</sup> siècle surtout que les exemples en devinrent  
» nombreux dans quelques parties de la France. »

L'illustre archéologue eut des contradicteurs; ce sentiment, ainsi généralisé, éprouva une vive opposition; on ne voulut pas d'une opinion qui reculait l'emploi de cette forme jusque dans les bas siècles et la ramenait jusqu'au 11<sup>e</sup> pour la laisser flotter ainsi dans un vague de quatre à cinq cents ans. On sentit le besoin d'un principe plus nettement formulé, et M. du Sommerard, alors le seul homme en France qui pût répondre à M. de Caumont, assigna le 9<sup>e</sup> siècle pour époque de l'introduction du prolongement des collatéraux dans le pourtour du chœur. D'une autre part, on contesta vivement dans le centre et le midi de la France, et surtout en Auvergne, l'emploi de cette forme au 14<sup>e</sup> siècle, de sorte qu'elle se trouve aujourd'hui circonscrite dans le 9<sup>e</sup>, et surtout le 10<sup>e</sup> siècle, époque précisément assignée par l'histoire à la construction de Morienval.

Sans nous occuper davantage de ce point, nous dirons que cette galerie absidale se compose de cinq travées quadrangulaires, tournant parallèlement autour de l'axe de l'abside, et reposant chacune sur quatre faisceaux de grosses colonnes encaissées dans les angles. — Un étroit passage a été ménagé pour circuler d'une travée à l'autre, de même que pour communiquer avec le chœur. — Cinq fenêtres basses, affleurant la terre et la voûte, éclairaient ces étroits réduits; mais une partie des portes et des fenêtres est aujourd'hui murée. — La partie la plus importante de cette galerie est incontestablement la décoration des chapiteaux. — Trente-trois de ces chapiteaux existent encore, et ils sont tous entièrement chargés d'admirables sculptures qui débordent jusque sur les tailloirs. — Chacun de ces chapiteaux mériterait un examen attentif. M. de Caumont ne pouvant fixer les caractères généraux du 8<sup>e</sup> siècle, faute de monuments suffisants, pu-



bliâ, du moins, tous les chapiteaux d'une petite église de l'Eure qui remontait à cette époque. Morienval est pour nous dans le même cas; nous ne saurions trop étudier ces formes primitives appartenant à une période déterminée; c'est le seul moyen qui nous reste de nous former une idée de l'art Soissonnais à cette époque reculée: mais ce détail devant nous entraîner trop loin, nous avons fait choix d'une coupe de huit chapiteaux dont voici un dessin fidèle, que nous exposons sous vos yeux. — Par cet échantillon, vous jugerez du reste; vous ne voyez ici presque aucune trace de cette végétation indigène, qui ne devait couvrir nos chapiteaux romans que deux siècles après. — Ces épis, cette licorne, cette armée de pélicans accusent une ornementation sévère, grave et noble, une ornementation qui se conserve fidèle aux traditions antiques, et qui n'accepte pas encore ces traditions fougueuses, qui furent le fruit, plus tard, de l'importation en France de tous les styles exotiques, de la naturalisation des bordes barbares, — et de cet immense développement, imprimé après l'an 1000 à tous les arts par l'invasion des idées nouvelles.

Toutes les ouvertures et les fenêtres des tourelles du chœur appartiennent au système de fenêtrage primitif. — Les baies, toujours cintrées et de dimension moyenne, n'offrent point de colonnes à l'intérieur. — Le cintre qui les couronne repose constamment sur des pilastres. — Ce cintre, d'une austère simplicité, n'est décoré d'aucune moulure, et je le répète, il semble que ce soit d'après ces fenêtres que les auteurs aient tracé les caractères de leur roman primitif. — L'emploi de la brique, alors si fréquent dans la décoration des fenêtres, est ici remplacé par ces saillies en pierres mentionnées par M. de Caumont.

Ainsi nous est apparue l'abbaye de Morienval, mutilée, dévastée; mais avec ses chapiteaux et ses dalles, ses co-

lonnes et ses tores, ses voûtes et ses statues, sa galerie et ses tours aériennes, coiffées de leur cône pyramidal; elle paraît belle encore à travers ses splendeurs affaiblies. — Il est vrai qu'il ne reste que quelques bâtiments ruinés de ce monastère fondé par un roi dans son palais; il est vrai que la solidité de la seconde abbatale, bâtie par l'abbé Robert, ne la défendit pas des insultes des siècles, ni sa solitude des outrages des hommes. — Des réparations hybrides ont dénaturé cette architecture du 10<sup>e</sup> siècle si fortement modelée. — Mais, néanmoins, cette abbaye peut s'enorgueillir encore aujourd'hui d'une gloire unique, celle d'avoir été parmi nous le berceau des pieuses filles de Saint-Benoit, la première abbaye bénédictine du diocèse.

## II. Partie historique.

Lorsque l'on ouvre les historiens du dernier siècle, on est sûr de ne pas rencontrer de localité si minime qu'elle fût, pourvu que son origine fût incertaine, qui n'ait été gratuitement décorée de trois périodes historiques : les périodes celtique, gauloise et romaine. — Il s'est donc trouvé aussi des auteurs qui ont pris la peine de donner à Morienvall des origines fabuleuses.

Lorsque César arriva dans les Gaules, le Valois n'était qu'une immense forêt sans habitants, que les Romains appelaient *Silvacum*. — La voie romaine, qui devait aller de Rome à la mer des Gaules, et dont le plan fut tracé par César, sillonnait ces forêts et passait à l'endroit où fut depuis Morienvall. — Agrippa, chargé par Auguste d'exécuter ces chemins, en ébaucha quelques-uns, et Caracalla les achève. Puis les Belges bâtissent ces quelques cabanes de pieux, palissadées de gazon, qui deviendront Senlis. — Maximien Hercule arrive à Soissons, en 287, amenant du fond de la Germanie des colonies errantes qu'il

échelonne sur la voie romaine de Soissons à Senlis.— Les forêts hérissées de ronces s'éclaircissent; une dizaine de florissantes *Villas* succèdent aux antres et aux cavernes. — Telle est l'origine de Morierval (1).

Mais nous ne sommes pas encore sortis des temps fabuleux.—La *Villa* de Morierval devient l'un de ces séjours gracieux où les empereurs d'Occident passent la belle saison; et si la gravité de ces rêves avait besoin d'être étayée de preuves solides, on en saurait trouver d'irréfragables. « On a trouvé à Morierval beaucoup de médailles frappées » au coin des empereurs romains. — J'en ai vu deux dont » l'une est de l'empereur Nerva, l'autre représente l'em- » pereur Adrien; elles avaient été trouvées dans les fon- » dements d'un ancien bâtiment, » (2) et l'auteur de présumer que Morierval était habité sous Adrien et Nerva. — Ce serait vers cette époque qu'il faudrait rapporter la formation étymologique de Morierval. — On explique cette origine, dit Carlier, de deux manières qui satisfont également. — Carlier se serait fait plus d'honneur en montrant qu'elles ne satisfont ni l'une ni l'autre. — Il se peut faire, dit-il, avec la plus étrange naïveté, qu'une bande de morins ait été envoyés par ordre des empereurs pour peupler cette vallée. — De la *Morinorum Vallis* Morierval; — mais une objection vient heurter de front cette ingénieuse interprétation. — Les plus anciennes dénominations de Morierval s'orthographient *Mauriana Vallis*, et non *Moriana Vallis*, — de sorte qu'il faudrait peut-être plutôt chercher l'origine de ce nom dans l'établissement des religieuses bénédictines par Saint-Maur dans cette vallée, — *Mauri Vallis*, *Mauriniana Vallis*.

Saint Maur, premier disciple de saint Benoît, apporta

---

(1) *Hist du Val*, 55, *passim*.

(2) *Id*, 105

au 6<sup>e</sup> siècle la règle de son maître, à la demande d'Innocent, évêque du Mans. Saint-Médard et Saint-Crépin, pour les hommes, Notre-Dame et Morienval pour les femmes s'empressèrent d'accepter cette règle ; saint Maur était en grand honneur. Il y avait au 9<sup>e</sup> siècle, dans le monastère de Saint-Pierre, à Soissons, un autel dédié à saint Maur, que l'on voyait encore au 14<sup>e</sup> (Michel Gerin. *Hist Notre-Dame*, p. 73) — La plus ancienne citation historique de Morienval que nous ayons est de 870, au bas d'un diplôme de Charles-le-Chauve. — *Actum Morvomanis*, etc.

Lorsque l'époque de l'indépendance vint remplacer celle de la conquête, les chefs de la race franque s'emparèrent de tous les établissements des vaincus, et la *Villa* romaine de Morienval devint un palais mérovingien. — On comprend, dès-lors, que Dagobert ait songé à mettre à profit sa position heureuse au centre d'union de deux immenses forêts. — Aussi, toujours selon les mêmes auteurs, le roi chasseur possédait-il à Morienval, dans les dépendances de sa *Villa* de plaisance, une maison de chasse où il logeait ses meutes et ses équipages et dans laquelle il se rendait *assez souvent* (1). Ce fut donc pour rendre ce séjour plus agréable encore, et retrouver Saint-Denis au fond de ses forêts, que ce monarque fonda l'abbaye de Morienval. — Il n'y a pas d'événement plus sincèrement affirmé, ni plus sagement nié.

« Dagobert I est le fondateur de l'abbaye du lieu, l'une  
 » des plus anciennes et des plus distinguées qui soient  
 » en France. Ce prince était fort dévôt à la Sainte-Vierge  
 » et au martyr saint Denis ; pour avoir part de plus  
 » en plus à leur intercession, il fonda dans son pa-  
 » lais de Morienval, une église sous leur invocation, et

---

(1) *Hist Val.*, 63.

» accompagna cette église à un double monastère, com-  
» posé d'une communauté d'hommes et d'une commu-  
» nauté de femmes, dans le goût de celui de Sainte-Aga-  
» the de Crépy, excepté qu'il avait une *enceinte beaucoup*  
» *plus vaste*. — Dagobert céda, pour l'exécution de ce  
» dessein, une partie des bâtiments de son palais et quel-  
» ques domaines qui en dépendaient. » — Tel est le texte  
affirmatif de cette célèbre fondation; quant aux *preuves*  
*probantes*, on a soin de dire qu'elles ont toutes été anéan-  
ties par les incendies des Normands (1); mais nous verrons  
tout à l'heure le sévère jugement qu'en porte Mabillon.  
— Si, d'après le sentiment de cet auteur, le prince de  
l'érudition bénédictine et le premier critique de son siècle,  
la fondation de Morienval, par Dagobert, n'est qu'une  
pure conjecture, *mera conjectura* (2); si, en effet, cette  
abbaye de Dagobert n'a jamais existé, le lecteur aura  
peine à comprendre la hardiesse des détails suivants :

« L'origine de l'abbaye de Morienval est venue de la  
» permission accordée par le roi Dagobert I, à un certain  
» nombre de femmes de se rassembler chacune dans une  
» cellule particulière, auprès de l'église ou chapelle de  
» son château de Morienval (5). » Vient ensuite la descrip-  
tion probablement imaginaire de la subsistance de ces  
femmes, de leurs emplois, de leur régularité et du gou-  
vernement de leur communauté, ainsi que le nombre,  
les titres et qualifications des clercs qui desservaient leur  
église. — Puis l'auteur ajoute : « l'abbaye, fut ainsi gou-  
» vernée jusqu'au temps où les Normands firent irrup-  
» tion dans le pays (4) », en avouant toutefois ailleurs (5)

---

(1) *Hist. du Val*, 1.

(2) *Annales*, VI, 94.

(3) *Hist. Val.*, III, 194.

(4) *Ibid.*, III, 195.

(5) *Ibid.*, I, 103.

« les événements qui se sont passés au palais de Morienval pendant l'intervalle de ces deux règnes (Dagobert et Charles-le-Chauve), nous sont inconnus. » — Et de fait, touchant Morienval, le plus absolu silence couvre les deux siècles qui séparent ces rois. — A l'exemple de Mabillon, qui, reçu au monastère avec une bonté délicate par l'abbesse, admis à parcourir tous les titres, et respectant des susceptibilités honorables, préféra conserver sa réserve que de trancher la question, nous ne nierons pas absolument la fondation par Dagobert; mais par le pur amour de la vérité historique, nous demanderons pourtant comment il se fait, à supposer que cette abbaye ait existé pendant ces deux siècles, que rien, absolument rien, n'en ait transpiré au dehors, tandis que toutes nos autres abbayes, alors existantes, Notre-Dame, Saint-Crépin et Saint-Médard, de Soissons; Saint-Jean et Saint-Vincent, de Laon, Homblières, Origny et Saint-Quentin, ravagées, brûlées aussi, comme Morienval, par les Normands, nous ont laissé néanmoins des monuments si authentiques de cette haute antiquité. — On répondra que Morienval était perdu au fond des forêts, inconnu du monde; c'est possible, mais il était en communication directe avec toutes ces grandes abbayes d'où il tirait ses abbesses, avec les évêques dont il recevait les bienfaits. — On a dit que des rapports intimes d'amitié avait uni, dès l'origine, ce monastère avec celui de Notre-Dame de Soissons, et que les deux maisons étaient en communauté de prières; cela est vrai, ces abbayes s'envoyaient même réciproquement les noms de leurs bienfaiteurs, afin de faire prier pour eux. — Mais comment se fait-il toujours, que pas un nécrologe, un obituaire ne laisse trahir aucun vestige d'existence, et ne se montre si opiniâtre qu'à l'égard de Morienval.

C'était l'année même de la mort de Dom Mabillon; l'illustre bénédictin commençait le sixième volume in-folio

de ses *Annales*, ce magnifique ouvrage, appelé par son biographe, le poème de l'histoire; il s'était proposé pour premier but, dans cette vaste revue, de tracer chronologiquement les origines de toutes les abbayes de son ordre, et il était arrivé à l'année 4122, sans avoir dit un seul mot de Morienval, dont il soupçonnait à peine l'existence. — Tout à coup, Mabillon apprend donc que dans cette magnifique description de tous les monastères de saint Benoît, un des plus antiques et des plus vantés a pu tromper son érudition et échapper à ses regards. — Caché dans la profondeur des forêts du Valois, il aurait là constamment joui, après de longs malheurs, d'une prospérité toujours croissante due à la protection royale; on supposait à ce monastère une origine mérovingienne, des bâtiments spacieux, d'illustres bienfaiteurs, une série d'abbesses, nobles et glorieuses. — Rester inconnu, avec tout cela, à celui qui avait dissipé tout ce que la France mérovingienne renfermait de plus épaisses ténèbres, c'était à n'y pas croire; mais pendant la vie littéraire de Mabillon, les abbayes ne se flattaient pas impunément de conquérir à la hâte une origine royale. — Aussi, le bon vicillard se prit-il à sourire, posa sa plume, regarda son ami Ruinart, et tous deux s'acheminèrent vers Morienval. — Il est vrai que les fières abbesses de notre abbaye avaient toujours fait profession de ne montrer à personne leurs titres de gloire; et ce n'est pas sans humeur que le chroniqueur Muldrac avoue « n'avoir » pu s'aller esgayer à l'abbaye de Morquenal, comme » l'une des plus augustes et anciennes, non-seulement » de la châtellenie de Crépy, mais aussi de tout le Valois, » ni obtenir aucune pièces, ni mémoires, nonobstant ses » diligences, voyages, prières et lettres (Val., 30) ». Ce soin jaloux de leurs archives n'avait peut-être pas peu contribué à égarer Mabillon, au point d'avoir omis lui-même

jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, une maison de l'ordre dont les titres authentiques prouvaient déjà l'importance au 9<sup>e</sup>.

Mabillon se réjouissait donc à cette pensée, que le cabinet des manuscrits et les diplômes du cartulaire allaient lui offrir pour son grand ouvrage des monuments d'une antiquité précieuse; et en effet, comment espérer moins d'une abbaye qui se faisait honneur d'une ancienneté presque égale à celle de la monarchie, et dont l'importance des titres paraissait telle, que l'on envisageait comme un devoir de les dérober à la curiosité des profanes? — Si Mabillon se trompait, ce n'était pas du moins entièrement: les deux savants entrèrent donc à Morienvall, et reçurent cette fois de l'abbesse un accueil poli, car si les portes du monastère demeuraient fermées devant ces chroniqueurs vulgaires, tels que le prieur de Longpont, qui n'avait envie que de s'y *esgayer*; elles s'ouvraient toutes grandes devant le mérite et le talent: or, Mabillon était alors la lumière de l'Europe savante. — Il tenait sans partage le sceptre de l'érudition, et sa science n'était égalée, selon le bel éloge qu'en avait fait Bossuet à Louis XIV, que par sa modestie! — Quant à Dom Ruinart, c'était ce jeune élève si chéri, déjà « comparable à son maître par la pénétration du génie, sinon par son étendue », et dont tout l'ordre devait dire, deux années après, sur son tombeau, qu'en lui, « il eût donné au monde un nouveau Mabillon, si un second Mabillon eût été possible (1). »

Jamais donc la discussion de l'origine de Morienvall et l'étude de ses archives ne pouvaient tomber en des mains plus compétentes. — Trois manuscrits attirèrent surtout

---

(1) *Amittēbat congregatio nostra dilectissimum Mabilionis alumnum, qui, si dari posset, aller ipse potuisset haberi Mabillonius; magistro suo si non ingenii amplitudine, certè .. mentis sagacitate comparandus. Annals VI, 11*



leur attention : le cartulaire, le légendaire et l'évangé-  
liaire (1) ; mais il est temps de laisser parler *Dosa Ma-*  
*billon*. — « Avant de quitter la Gaule », dit-il dans ses  
*Annales*, « disons quelques mots du monastère de Notre-  
» Dame de Morienvall, dont nous n'avons fait, jusqu'ici,  
» aucune mention. Ce monastère est situé dans le pays  
» de Valois, entre Crépy et Compiègne. — Jusqu'ici, son  
» origine et son antiquité nous avaient été inconnues,  
» mais dernièrement, accompagné de notre ami Thierry  
» Ruinart, nous nous rendîmes sur les lieux. — Là, plu-  
» sieurs *monuments* nous furent communiqués par ma-  
» dame de Serent, abbesse de l'endroit, et s'ils ne nous  
» apprirent pas l'origine de ce monastère, ils nous en  
» apprirent du moins l'ancienneté. — Le premier titre  
» était un diplôme de Charles-le-Simple : ce diplôme ne  
» fait pas connaître le fondateur de l'abbaye, car il n'est  
» nullement vraisemblable que Charles-le-Chauve, qui  
» lui donna des biens... en soit le premier auteur : il n'est  
» pas probable qu'un monastère si nouveau eût pu être  
» donné sitôt à des abbés séculiers. — La tradition du  
» lieu veut que Dagobert I<sup>er</sup> soit le fondateur, mais c'est  
» une pure conjecture, quoi qu'il en soit, etc. »

Ainsi donc, malgré les conjectures de Lecointe, de  
sainte Marthe, de Templeux, Muldrac, Bergeron et Bou-  
chel, nous sommes obligés de reconnaître qu'avant le  
règne de Charles-le-Chauve, l'histoire demeure silen-  
cieuse touchant l'abbaye de Morienvall ; il n'est pas da-  
vantage question d'une résidence royale, et je soupçonne  
même qu'il n'y eut jamais à Morienvall, ni *Villa* romaine,

---

(1) On appelait *Cartularium*, le recueil officiel de tous les actes émanés de l'autorité ecclésiastique et civile ; il comprenait égale-  
ment les transactions entre particuliers. — Le *Legendarium* renfer-  
mait les traditions historiques du monastère. — On en faisait la  
lecture au chœur pendant les matines.

ni palais des gouverneurs, ni colonie de Germain, ni tribu de Morins, et pour la maison de chasse de Dagobert et le palais mérovingien, jusqu'à meilleure preuve, il est du devoir de la critique de suspendre tout jugement ; car enfin si ce palais a véritablement existé, il est au moins étonnant qu'il ne soit mentionné, ni dans Mabillon, ni dans Germain, ni dans M. du Sommerard, qui ont traité exprès des palais royaux mérovingiens.

Nous devons faire aujourd'hui, Messieurs, une sévère justice de toutes ces assertions ; des dates irrécusables, des faits parfaitement authentiques, voilà la base solide sur laquelle seule, vous pensez qu'on puisse asseoir l'archéologie ; en effet, tout ce qui ose franchir cette limite, tente vainement de pénétrer dans son domaine, et doit être inflexiblement refoulé dans celui de la conjecture.— Assez longtemps, l'on a décoré du nom d'histoire des aperçus transparents et légers ; de nos jours, la France a vu s'élever dans son sein une célèbre école, qui s'est donné la mission de réviser notre histoire.— Rejetant toutes les intrigues de la diplomatie et ce vain récit de batailles qui avait servi de base à l'ancienne école, elle a posé dans la description des mœurs et l'observation des monuments, de nouveaux principes, principes plus simples, plus féconds, et remarquables autant par leur sagesse et leur profondeur que par leur facilité (1). — Si nous voulons continuer, Messieurs, de donner quelque caractère, quelque force à nos travaux, c'est à cette nouvelle école, à ses principes, que nous devons nous rallier.

---

(1) Ce double caractère de profondeur et de facilité, a été empreint notamment aux travaux historiques du comité des arts, qui, après avoir en quelques années, recueilli sur tous les points de la France d'innombrables documents, opera dans l'opinion une révolution si merveilleuse en faveur du moyen âge.

Ainsi, d'après ces principes, la seule preuve que l'on puisse invoquer en faveur de la fondation de l'abbaye de Morienval par Dagobert, serait celle tirée de la statue équestre de ce roi, aujourd'hui enfouie ; — loin d'infirmer la valeur de cet argument, nous avons provoqué nous-mêmes l'exhumation de la statue équestre (1), et nous serions heureux d'apprendre que des caractères éclatants de vérité vinssent, contre notre espérance, démentir le sentiment de Mabillon.

Mais à défaut de la charte de Dagobert, si malencontreusement brûlée par les Normands, le diplôme de Charles-le-Simple, découvert par Dom Mabillon, renfermait des renseignements précieux : les événements qu'il relatait constataient l'importance qu'avait acquise l'abbaye de Morienval dès le 9<sup>e</sup> siècle, — d'après cette charte, il paraît certain que le monastère existait en 850. — A cette époque, c'était une petite église en bois, où quelques pieuses filles des environs vivaient, rémies sous la règle de saint Benoît; et grâce aux soins tutélaires de l'impératrice Irmintrude, *de bonne mémoire*, elles jouissaient déjà, dans cette solitude agreste, d'un bonheur qui ne devait pas durer ; le règne orageux de Louis-le-Débonnaire s'achevait au milieu des convulsions politiques, les rênes de l'empire étaient aux mains de Charles-le-

---

(1) On ne connaît au 17<sup>e</sup> siècle que trois statues authentiques de Dagobert I. La première, regardée comme contemporaine, était celle de saint Denis; elle représentait Dagobert assis, vêtu du manteau royal, ou chlamyde romaine attachée sur l'épaule droite; ses pieds reposaient sur deux lions. La deuxième statue se voyait dans une petite église des bords du Blun, fondée par ce prince; ici, Dagobert portait une tunique relevée par une ceinture; un manteau long, ouvert par devant, remplaçait la chlamyde militaire; il était nu-l'herbe, et sa couronne sans fleurs de lys ni trèfles, couvrait une longue chevelure flottante. — La troisième statue datait de saint Louis, Dagobert apparaissait, assis entre ses deux fils debouts, Sigebert, roi d'Austrasie, et Clovis, roi de Neustrie.

Chauve, et les hordes des Normands, dont le nom seul jetait l'épouvante, sillonnaient les Gaules avec la rapidité de l'éclair.

Les sœurs bénédictines de Morienval, tremblantes à l'approche du péril qui les menaçait, pensèrent à couvrir le monastère de la protection souveraine; elles tendirent leurs mains suppliantes vers Irmintrude, et Charles-le-Chauve signa une charte, renfermant un dispositif qui concernait les biens de l'abbaye; inutiles efforts! Rien ne devait préserver cette intéressante communauté de l'orage: ce n'était pas assez d'avoir librement promené dans toutes les Gaules le fer et la flamme; ces hardis brigands, las de souiller les beaux rivages de la Seine et de la Marne, résolurent de se jeter encore une fois sur le Valois; cette province était alors dans toute sa splendeur, et ses opulentes abbayes, ses magnifiques forêts et ses belles et nombreuses *Villa* servaient d'appât au plus horrible brigandage.

C'était en 895, la flotille des Barbares, composée de plusieurs centaines de jonques grossières, remonta l'Oise jusqu'à Quierzi. — Malheur aux églises! Malheur aux châteaux qui se laissaient prendre: ces bandes de scélérats, accoutumés à verser le sang humain et à braver la Divinité, ne faisaient nul quartier.

Seul, le donjon de Vic-sur-Aisne (1), qui venait d'être bâti à neuf par le roi Eudes (895), pour être le boulevard du Vermandois, sut les tenir à distance; ce fut alors que leur rage ne connaissant plus de frein, ils se replièrent dans la vallée d'Autonne, et jetèrent la torche de l'incendie sur l'infortunée Morienval: rien ne put la sauvegarder d'une ruine totale; tous les appartements du mo-

---

(1) La forteresse de Vic-sur-Aisne conserve encore aujourd'hui de magnifiques restes: le zèle éclairé et les goûts savants du propriétaire actuel, assurent aux arts et à l'histoire leur conservation.

nastère et l'église construite en bois furent détruits ; les archives et le diplôme impérial anéantis.

Il fallut donc songer à la construction du monument actuel ; le comte Thierry avait alors la direction du monastère, en qualité d'abbé séculier ; c'était un personnage noble et vénérable ; il fréquentait la cour et ne manquait pas de crédit près de Carloman ; ce prince, en sa faveur, combla de nouveaux bienfaits la congrégation de Morienval ; il possédait en propre, au pays des Sylvanectes, une belle propriété, arrosée par les eaux de l'Autonne : Soixante-dix manses répandus dans les *Villa* d'alentour relevaient de cette terre ; il la donna à notre monastère, ainsi que sa *Villa de Redon* au pays de Soissons, trois forêts, trois fariniers, une église, une chapelle avec bâtiments, vignes, pâturages, eaux et cours d'eaux, chemins et esclaves, etc. — Charles-le-Simple avait déjà donné, auparavant à Morienval, quatre *Villa*, quatre églises, quatre brasseries, trois fariniers, cinq forêts et cent neuf manses, représentés dans les divers *pagus* de Seulis, Meaux, Amiens, Arras et Saint-Quentin. — Quelques années plus tard, un homme de la *Villa* d'Allemand, donna sept manses et demie, une brasserie et un moulin ; et vers 900, une charte du roi Odon confirma l'abbaye dans toutes ses nouvelles possessions.

Il est donc bien naturel que l'on ait songé, dès-lors, à relever Morienval de ses ruines ; mais l'honneur de cette réédification était réservé au prince Robert, successeur du comte Thierry.

Ce prince Robert était fils de Robert-le-Fort, et frère du roi Eudes ; après la mort du roi, il aspira au trône ; mais son compétiteur, Charles-le-Simple, le tua de sa main dans un combat singulier. — Le monastère de Morienval lui fut redevable de tant de bienfaits qu'il pourrait en être regardé comme le second fondateur ; il pressa vivement l'exécution des travaux ; le plan géométral était

conçu selon les idées nouvelles, et d'après celui de Saint-Germain-des-Prés de Paris. — Les choses allèrent si bien qu'en 909, c'est-à-dire quinze ans après l'incendie, les travaux de l'édifice et surtout ceux du portail étaient déjà suffisamment avancés, pour permettre à l'architecte de poser la statue équestre de Dagobert. — Ce fut en 909, selon les uns, en 920, selon d'autres, et pendant que Charles-le-Simple était au château de Soissons, que le prince Robert obtint la charte, qui confirma Morienval dans la possession de tous les biens que Charles-le-Chauve, Carloman et Eudes lui avaient donnés.

Les travaux furent plus d'une fois suspendus, faute de ressources ; l'église ne fut achevée que vers l'an 1000, et il semble que l'on pourrait compter les intervalles de repos par les étages des tours, tant la trace de cette suspension des travaux est demeurée sensible.

Après un mûr examen, nous reconnaissons donc le 10<sup>e</sup> siècle pour être l'époque de la construction de l'église de Morienval ; et cela, non pas par le motif que nous sommes d'accord avec l'histoire ; l'histoire monumentale de ces siècles ténébreux est chaque jour trop hardiment, trop impunément attaquée, — mais parce qu'une partie des débris existants portent sur leur physionomie le cachet inattaquable de la forme architecturale de cette époque. — On sent bien que ce n'est pas ici le lieu de développer tous les motifs qui justifient cette opinion, mais quiconque étudiera seulement l'abside et les trois tours de Morienval, demeurera convaincu que, si l'on connaît quelque chose de certain sur l'art de cette époque, on le trouve là. — Bien plus, d'après un texte de M. du Sommerard, on pourrait affirmer que cette forme d'abside, que l'on voit encore aujourd'hui à Morienval, fût celle qui remplaça immédiatement l'abside des basiliques primitives par l'exclusion, ou plutôt l'admission, comme partie intégrante du temple, de l'*oblationarium* et du *secretarium*. —

En effet, l'auteur « *des arts au moyen-âge*, » attribue la nouveauté de cette disposition architectonique du sanctuaire, à l'extension du culte des martyrs, et à l'importation de nombreuses reliques tirées des catacombes de Rome. — Et selon lui, ce prolongement des collatéraux dans le pourtour du chœur, qui précéda l'établissement des chapelles rayonnantes, telles qu'on les voit à Soissons et à St-Quentin, n'existait pas dans les basiliques primitives, parce qu'il excluait nécessairement le *presbyterium* ou ancien siège judiciaire des Romains devenu épiscopal, qui occupait le renfoncement de la grande abside.

Maintenant, quant à l'époque de l'apparition de cette forme originale, elle varie selon les contrées. — En Italie, la forme primitive du sanctuaire, avec le *presbyterium*, se conserva jusqu'au 10<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on le voit encore à Rome, à Ravenne et dans l'église de Torcello (lagunes de Venise); dans les Gaules, l'Auvergne resta longtemps fidèle aux traditions primitives de l'Italie (1); mais le Nord, et en particulier le Soissonnais, résidence habituelle des rois mérovingiens, et le Valois, séjour des empereurs carlovingiens, s'étaient affranchis depuis longtemps de l'imitation étrangère, et avaient ouvert de bonne heure une large voie aux théories nouvelles. — Les preuves, à l'appui de ces idées, résultat de nombreuses investigations trouveront plus naturellement leur place ailleurs; disons seulement ici que, dès le 6<sup>e</sup> siècle l'architecte de Clotaire, qui bâtissait les sept nefs parallèles de la crypte où allait reposer saint Médard, n'obéissait qu'à son génie propre. — Sans doute, en découpant ces voûtes massives, il subissait encore l'influence romaine, mais par cette juxtaposition si neuve des vaisseaux de l'église; il prouvait que son imitation n'était déjà plus servile, et qu'il y

---

(1) Mallay — Des Eglises de l'Auvergne — (1<sup>re</sup> / 1. *Corresp. arch.*)

avait chez lui besoin d'une indépendance rivale. — Chaque peuple recueillait ainsi déjà du reste, sur son sol, les parcelles du génie romain, dont le sceptre brisé ne modérait plus la vieille Enrope.

Ce serait peut-être ici le lieu de revendiquer, en faveur de notre art, sa nationalité; les constructions du roman primitif, dit-on, n'appartiennent à aucun style caractérisé, les unes sont le produit des traditions romaines, les autres un souvenir du type oriental entrevu pendant les croisades; — mais il semble qu'entre ces deux types, il existait un autre type, type vraiment indigène, type contemporain de nos deux premières races, et qui donnait à toutes ses créations une vigueur, une énergie, un dessin âpre et nerveux, et de mâles harmonies qui n'ont pas encore été assez appréciées. — Ce style, qui jeta son plus vif éclat sous Charlemagne, n'atteignit tout son développement qu'au 10<sup>e</sup> siècle. — La chapelle de Saint-Ouen, de Condé, la crypte de Clotaire et les absides de Berny, Chelles et Morienvall lui appartiennent. — Son expression, c'est la force, comme l'originalité est celle du 12<sup>e</sup> siècle, la majesté du 15<sup>e</sup>, la richesse du 14, le luxe du 15<sup>e</sup> et la décadence du 16<sup>e</sup>.

Après cette digression, que nous semble justifier l'unique monument du 10<sup>e</sup> siècle que nous ayons, nous reprenons son histoire :

Pendant l'espace de trois siècles, c'est-à-dire depuis la reconstruction de l'église jusqu'à l'année 1122, l'histoire reste silencieuse sur notre abbaye: Morienvall ne donne pas signe de vie, j'ai fait de vaines recherches pour savoir ce qu'était devenu le cartulaire, en faveur duquel Dom Mabillon et Dom Ruinart avaient fait le voyage de Paris à Morienvall. — Il ne se trouve, ni aux archives de Laon, ni à celles de Beauvais; ainsi, la série des abbesses qui gouvernèrent ce monastère depuis la suppression des abbés laïcs jusqu'à l'année 1120, nous est donc inconnue.



— On sait seulement que la direction générale de l'établissement reposait entre les mains de quatre dignitaires : l'abbesse, la prieure, la trésorière, la préchantre.

L'année 1122 est célèbre dans les *Annales légendaires* de Morienvai, par l'arrivée des reliques de saint Annobert, évêque de Séz, en Normandie, et les miracles qui accompagnèrent sa réception.—A cette époque, l'abbesse Pétronille qui gouvernait avec une sage économie, reçut de divers seigneurs des biens considérables pour la décoration de son église. — Cécile, qui lui succéda, traita en 1137 avec Clérembaud, évêque de Senlis, et en 1138 avec Simon, évêque de Noyon, en faveur des intérêts de son monastère. — Mathilde faisait un accord en 1159 avec Ebroin, chancelier de Notre-Dame de Senlis. — Pétronille II reçoit en 1161 une bulle du pape Alexandre III, qui assujettit ce monastère à toutes les parties de la règle de saint Benoît (1) ; Agnès de Viri qui lui succéda, et dont nous avons décrit la pierre tumulaire, meurt avant la fin du 12<sup>e</sup> siècle ; elle est remplacée par l'abbesse Imberte qui paraît dès 1204, et sous le gouvernement de laquelle le monastère atteint son plus haut degré de grandeur. — La haute réputation de régularité dont jouit la maison, attire de toutes les parties de la province un tel concours de personnes, que l'abbesse Imberte, importunée, lance dans un diplôme la menace d'excommunication contre toutes les personnes qui se présenteront à son abbaye pour être reçues novices ; ces menaces demeurent stériles ; les vexations redoublent ; les postulantes assiègent l'abbesse ; l'autorité civile intervient, et en 1206, la comtesse Eléonore défend formellement à toute personne de se présenter avant que le nombre des religieuses ait été réduit à soixante. — Pour le même

---

(1) *Cart morn*, n<sup>o</sup> 2.

motif, Charles-le-Chauve, par une ordonnance semblable, avait réduit, dès l'année 838, le personnel de Notre-Dame de Soissons au nombre de quatre cent seize personnes. — Notre-Dame de Morienval et Notre-Dame de Soissons étaient donc à cette époque les deux grandes maisons de la contrée, où les mœurs purifiées étaient élevées à la sublimité des plus hautes perfections évangéliques. — Leurs portes s'ouvraient aux âmes contemplatives, aux cœurs isolés dans le monde, comme celles des écoles de saint Vincent de Laon, de saint Médard de Soissons, s'ouvraient aux intelligences avides d'étude; d'où l'on infère que l'importance de ces institutions, sous le rapport spirituel comme sous le rapport social, n'a pas été moins évidente que sous le rapport matériel et artistique; car pendant que tout disparaissait alors sous les coups des Barbares, ces abbayes survivaient seules à leur propre ruine; elles nous apparaissent aujourd'hui comme l'autel, où le feu sacré ne s'éteignait jamais. — Les murs de pierre pouvaient s'écrouler, mais la foi restait comme une flamme qui se rallumait dans les âmes avec une force plus expansive. — Cette époque n'était donc pas barbare, entièrement du moins, puisqu'elle luttait contre la barbarie avec tant d'héroïsme et de succès; non, l'activité n'était pas éteinte dans toutes les intelligences; mais au lieu de se traduire au dehors, comme aujourd'hui, par les instincts de la révolte, elle se répandait avec une puissance et un charme ineffable dans la partie morale de l'humanité; on n'avait pas encore imaginé de conduire le malheureux à la vertu ou au travail par la séduction de l'or; mais on possédait merveilleusement le talent d'améliorer son cœur en calmant les agitations qui le dévoraient, et d'alimenter son esprit, moins par les spéculations ténébreuses de la science humaine, que par l'intuition douce et les solides clartés des vérités éternelles; et certes, il sera toujours utile d'étudier la mise en scène

de ces principes divins de civilisation, et toujours permis d'admirer quelle a été leur influence prodigieuse sur les sociétés barbares. — Or, tel fut particulièrement pour cette contrée le rôle assigné à nos abbayes, sous la période carlovingienne.

Adélina, Jeanne de Corbie, Maria de Dampleux, Marie de la Chelle, Guiburge de Bazoches se succèdent rapidement comme abbesses pendant le 13<sup>e</sup> siècle. — Vers 1500, l'abbesse Marguerite met les esclaves de son abbaye en liberté. — Philippe-le-Bel vend en 1501, au comte de Valois, son frère, la garde de Morienval, et prévient, en 1519, les maîtres des eaux et forêts qu'il a permis aux religieuses de faire pâturer leurs chevaux dans sa forêt de Cuise. — Depuis cette époque jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, Morienval continua d'être l'une des florissantes abbayes de l'évêché de Soissons ; pendant ce temps, c'est-à-dire pendant une période de cinq siècles, son histoire n'offrit plus rien de saillant. Voici la succession des abbesses presque toutes choisies parmi la noblesse :

Jeanne de Corbie, 1247. — Maria de Dampleux, 1272. — Marie de la Chelle, 1275. — Adélais de Gréry, 1525. — Pétronille III de Cuignières, 1554. — Pétronille IV des Meriettes, 1569. — Marie III de Machault, 1574. — Marguerite d'Abecourt, 1598. — Jeanne de Soissy. — Jeanne II Poulette, 1415. — Marie IV Wainguard, 1425. — Améline de Monteraullier, 1445. — Marie V d'Harcourt, 1449. — Jeanne III de Manseigny, 1484. — Marguerite II du Ploys, 1485. — Isabelle de Grousses, 1504. — Jeanne IV d'Arsonvalle, 1516. — Anne I de Villelume, 1535. — Jeanne V de Foucault, 1562. — Anne II de Foucault, 1587. — Anne III de Foucault, 1625. — Gillona-Marie-Madeleine de Kersili de Sérent, 1586. — Anne-Angélique de Chanlezy de Pleuvant, coadjutrice, 1701. — Angélique du Bouchet de Lescoet, 1755.

Le monastère de Morienval cessa d'exister en 1745.

Le but de cette notice étant d'appeler l'attention des archéologues sur l'architecture de la plus antique abbatale de l'ancien Soissonnais; nous avons dû en écarter les textes que nous avons réunis pour nos preuves. — Mais nous devons mentionner ce que nous avons trouvé dans les *Annales ecclésiastiques des Francs*, à la date de 708, touchant le monastère de Morienval.

« Dans ces temps (sous les règnes de Chilperic III et  
» Clotaire IV), florissait au diocèse de Soissons un mo-  
» nastère de femmes, qui avait nom *Mornarullis*. — Son  
» fondateur était le roi Dagobert, comme le témoignent  
» MM. de Sainte-Marthe, dans la nouvelle édition du *Gal-*  
» *la Christiania*. — Que ce soit Dagobert II, cela est  
» tout-à-fait évident, parce qu'il n'a jamais régné à Sois-  
» sons. — Quant à Dagobert I, ou à Dagobert III, il n'est  
» pas aussi clair qu'il faille leur attribuer l'origine de ce  
» monastère, parce que les anciens documents qui pour-  
» raient être consultés manquent. »

---

La Société trouve dans ce travail une foule de faits d'observations qu'il sera bon de vérifier, et qui demandent une étude approfondie; elle compte bien, un jour, aller visiter la curieuse Eglise dont on vient de l'entretenir, et relire, en présence de ce rare monument, les savantes et belles pages que lui a consacrées M. Daras.

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.

# BULLETIN

DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
SOISSONS.

---

## SEPTIÈME SÉANCE.

Mardi 5 Décembre 1848

---

*Présidence de M. de Laprairie.*

MM. BRANCHE DE FLAVIGNY, à Soissons ;  
ED. FIEURY, rédacteur et gérant du Journal de l'Aisne ;  
MATTON, archiviste à Laon ;

Sont proclamés membres de la société.

Cette nouvelle admission est une preuve sensible du progrès que font chaque jour parmi nous les doctrines historiques et archéologiques. Elle donne aussi lieu d'espérer que la société, en s'entourant de tous les hommes instruits et actifs du département, parviendra en assez peu de temps à réunir tous les éléments d'une statistique monumentale qu'elle prépare déjà depuis plusieurs années.

### CORRESPONDANCE.

M. de Bussières regrette qu'une indisposition le prive de l'avantage d'assister à la séance.

M. Delbarre, artiste peintre à Paris écrit au secrétaire de la Société : « Je viens de terminer une pierre lithographique représentant une vue des ruines du château

de Fère-en-Tardenois ; comme la Société historique et archéologique de Soissons recueille tout ce qui peut avoir rapport aux monuments du département de l'Aisne, j'ai pensé que ce dessin pouvait lui être agréable ; c'est pourquoi, Monsieur, je viens vous prier de vouloir bien lui en faire hommage de ma part.»

M. Delbarre, dont la modestie égale le talent, regrette de n'en être encore qu'à ses premières armes en lithographie ; mais il espère que plus tard ce qu'il pourra envoyer à la Société sera plus correct.... Avec une générosité qui lui fait honneur, le jeune artiste met à la disposition de la Société cette pierre lithographique, afin qu'elle en fasse tirer tous les exemplaires dont elle aurait besoin pour la publication de son bulletin.

La Société vote des remerciements à M. Delbarre, et elle accepte avec empressement l'offre qu'il veut bien lui faire. M. l'abbé Poquet se charge d'accompagner le beau dessin de M. Delbarre, de quelques renseignements historiques qu'il possède sur le château de Fère-en-Tardenois ; il demande seulement d'en différer la lecture jusqu'à la fin de la séance.

M. de Laprairie fait part à la Société d'une trouvaille importante qui a eu lieu dans une gravière, en face du cimetière de la ville de Soissons. On a déjà découvert plusieurs objets dans cette plaine, qui s'étend au nord, vers Saint-Crépin-en-Chaye. C'est un fragment très-considérable d'une défense d'éléphant, de la race dite *primigenius*.

### **Défense d'Éléphant fossile.**

En parcourant, il y a quelques jours, les articles qui composent notre Bulletin, j'ai pu constater que les recherches historiques et archéologiques nous avaient seules occupés jusqu'à présent ; cependant notre programme

est plus large, et nous pouvons nous occuper de toutes les questions qui se rattachent au commerce, à l'agriculture et aux sciences naturelles. J'en profite aujourd'hui pour faire une humble excursion dans le domaine de la géologie.

On m'a apporté, depuis notre dernière réunion, un fragment considérable d'une défense d'éléphant fossile. Ce beau débris d'une race qui n'existe plus, a été trouvé (1) près de Soissons à trois ou quatre mètres de profondeur dans les sables, grèves ou cailloux ronds qui, venant après les terrains tertiaires, ont reçu le nom de *diluvium*.

Un coup de pioche l'a malheureusement brisée en deux parties; mais deux ou trois centimètres au plus ayant été enlevés, elles peuvent se rapprocher sans que la forme soit altérée.

Les deux morceaux réunis décrivent une courbe assez régulière dont la corde porte 1 mètre 58 centimètres de longueur, et la circonférence 1 mètre 93 centimètres. L'extrémité, qui est un peu contournée, ne se termine pas précisément en pointe, mais plutôt en s'aplatissant; sa forme est, dans tout le reste de sa longueur, celle d'un cylindre assez régulier dont le diamètre est de 9 centimètres vers le milieu, et seulement de huit dans la partie la plus rapprochée de la tête.

L'ivoire est en quelque sorte pourri par un long séjour dans un terrain humide; l'intérieur s'est amolli comme une pâte de savon; en séchant, il s'exfolie en couches concentriques.

Le remarquable fragment que j'ai entre les mains ne constitue pas la défense entière de l'individu auquel elle

---

(1) A un kilomètre de la porte Saint-Christophe, dans une des grèves ouvertes sur la droite de la route de Compiègne, un peu au-delà du cimetière.

appartenait, puisque la portion qui entre dans la mâchoire et qui se continue ordinairement dans plus de la moitié de la longueur, manque ici complètement.

Il n'est pas possible de rapporter aux deux espèces d'éléphants qui vivent encore aujourd'hui en Afrique et dans l'Inde, la défense trouvée à Soissons ; elle diffère trop manifestement par sa forme de celle des défenses des éléphants de nos jours. Elle semble n'appartenir qu'au mammoth ou *elephas primigenius* dont les os et les dents se trouvent dans les deux Amériques, dans le nord de l'Asie, dans presque toute l'Europe, et surtout dans la Sibérie (1). Tout porte à croire que les dents du mammoth ne sortaient pas en ligne droite de la bouche de l'animal, mais qu'au contraire elles se rejetaient sur le côté en formant un immense éventail.

La découverte d'ossements de ces grands pachydermes (2) dans les terrains tertiaires et quaternaires de presque toutes les contrées du globe est, au reste, un des faits les plus remarquables et les plus curieux que la science géologique ait eu à constater récemment.

Avant l'apparition de l'homme sur le sol que nous foulons aujourd'hui, avant qu'il n'eût défriché les forêts et fertilisé les landes sauvages, ces géants de la création régnaient en maîtres dans nos plaines et dans nos fraîches vallées. Mais lorsque la terre fut prête à recevoir son véritable maître, Dieu leur ordonna de disparaître, et il n'en laissa subsister que quelques rares familles dans les

---

(1) Les dents d'éléphants fossiles sont si communes en Sibérie, le froid du climat les a si bien conservées, qu'elles sont un objet de commerce pour le pays. Une des îles Liakhoff n'est en quelque sorte qu'une masse énorme de défenses et d'os d'éléphants qu'on exploite depuis quatre-vingts ans, sans qu'on s'aperçoive qu'elle diminue.

(2) Eléphants, mammoths et mastodontes. On a trouvé des os de mastodonte à la Nouvelle-Hollande.



sables brûlants de l'Afrique et dans les majestueuses solitudes de l'Inde.

Quelque jour peut-être, la science nous expliquera par quels cataclysmes ou par quelles brusques variations dans les climats, tant d'espèces de plantes et d'animaux, après être apparu sur la scène du monde pendant certaines périodes de temps, ont été complètement détruites et anéanties.

M. Martin trouve qu'il y aurait quelque inconvénient à s'occuper de ces sortes de découvertes, parce qu'elles pourraient détourner la Société du but et de la nature de ses travaux.

MM. Poquet et Daras répondent que l'inconvénient que signale M. Martin est peu à redouter, surtout si on se borne, comme l'a fait M. de Laprairie, à faire une simple mention de l'objet trouvé, en cherchant à en expliquer sommairement la nature. Il entre, au reste, dans le but que s'est proposé la Société, de rendre compte de toutes les découvertes qu'elles quelles soient, comme aussi de s'occuper des travaux et des fouilles géologiques, en tant qu'ils se rattachent à l'étude de tout ce qui intéresse le département.

M. Daras donne un aperçu général sur l'art byzantin, à l'aide de quelques triptiques dont il hasarde l'explication.

Plusieurs membres ne partagent ni les idées générales, ni les explications particulières de M. Daras. Il s'en suit une discussion des plus animées, mais qui n'a pu être terminée. La Société se propose de la reprendre dans une prochaine séance.

M. Williot rend compte de la découverte de 2,500 médailles faite au village de Villemontoire.

### Médailles romaines.

Dans la séance du mois de mai dernier, M. le président vous a fait part de la découverte récente de 2,500 médailles romaines faite par des ouvriers terrassiers, occupés à la confection du chemin vicinal, partant de *Chaudun* pour aller à *Taux*, au-dessus de Villemontoire, et à 5 ou 400 mètres seulement sur la droite de la route de Château-Thierry. Je viens vous communiquer les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette précieuse découverte.

J'ai retrouvé un fragment du vase qui contenait ces médailles : c'est une urne de terre cuite, de couleur grise, et qui pouvait avoir à l'ouverture 15 centimètres de diamètre. Elle était recouverte d'une espèce de tuile rouge, arrondie pour l'usage auquel elle était destinée. (On voit, à la Bibliothèque de la ville, des tuiles de cette forme provenant des découvertes faites dans les travaux du Mail). Cette espèce de couvercle a disparu dans les travaux de terrassement.

J'ai eu entre les mains plus de deux cents de ces médailles, qui sont toutes de moyen bronze, et parfaitement conservées ; j'en ai pu lire facilement toutes les légendes.

Elles appartiennent aux règnes de : Dioclétien, Maximien Hercule, Maximien Galère, Constance Chlore, Sévère, Maximin Daïa et Constantin.

Elles vont de 284 à 357, après J.-C.

Parmi les médailles que j'ai vues :

Quarante-deux sont de *Dioclétien* ; trente-sept ont pour revers : *Genio populi romani*, et n'ont aucune valeur marquée dans le recueil de Mionnet ; trois ont pour revers : *Sacra moneta Augg. et Cæss. nost.* ; deux ont : *Sacra moneta vrbis Augg. et Cæss. nost*

Ces cinq dernières valent chacune au plus 1 fr.

Trente-quatre sont de *Maximien Hercule*, vingt-sept ont

pour revers : *Genio populi romani*, sans grande valeur ; quatre ont : *Sacra moneta Augg. et Cæss. nost* ; une a : *Salvis Augg. et Cæss. Aucta kart* ; une a : *Heiculi conservatori*, assez rare ; une a : *Providentia Deorum quies Augg.*

Ces sept dernières ont quelque mérite.

Trente-sept de *Maximien Galère* ; trente-trois ont le revers : *Genio populi romani*, sans grande valeur ; trois ont le revers : *Sacra moneta Augg. et Cæss. nost.* ; une est incuse au revers.

Ces quatre dernières sont les meilleures.

Trois de *Sénère* avec le revers : *Genio populi romani*.

Vingt-neuf de *Constance Cléore* ; vingt-quatre ont pour revers : *Genio populi romani*, sans grande valeur ; deux ont *Sacra moneta urbis Augg. et Cæss. nost* ; une à *Salvis Augg. et Cæss. Fel Kart* ; une a *Salvis Augg. et Cæss. Aucta Kart* ; une a *Mémoria Félix*.

Ces cinq dernières sont assez rares.

Quatre de *Maximin*, avec le revers : *Genio populi romani*.

Quinze de *Constantin* ; dix ont pour revers : *Genio populi romani*, sans grande valeur ; quatre ont *Marti patri propugnatori* ; une a *Marti patri conservatori*.

Ces cinq dernières sont assez rares.

Aucune de ces médailles n'a une valeur considérable parce qu'aucune n'est bien rare ; il n'en faut d'autre preuve que la répétition fréquente des mêmes revers.

Il est probable que les 2,500 pièces sont toutes frappées à l'effigie des princes ci-dessus désignés puisque sur plus de 200 médailles, nous n'en avons pas rencontré qui appartiennent à d'autres règnes ?

M. Lecomte, à qui on doit déjà un savant travail sur l'époque gauloise dans le canton de Braisne, poursuit ses recherches avec une infatigable ardeur. Il offre au-

jourd'hui à la société un mémoire intéressant sur l'époque romaine dans le même canton. Si un pareil inventaire existait pour chaque canton du département, la statistique monumentale serait faite avec une rapide et consciencieuse exactitude.

### **Époque romaine dans le canton de Braisne**

Quand on vient de parcourir le sol aride de l'époque gauloise et qu'à travers dix-huit siècles on a discerné avec assez de peine les souvenirs druidiques, si vous mettez enfin le pied dans l'époque romaine, vous respirez plus à l'aise : car alors la vue des monuments romains ne va point vous jeter en de cruelles incertitudes, votre sujet ne vous contraint plus à chaque pas, sur des traces incertaines, de disputer à la nature des monuments que la main des hommes n'a jamais touchés, ni sur l'inspection des linéaments irréguliers d'une roche bizarre d'échaffauder un système d'explications souvent plus ingénieuses que solides. Mais quel homme oserait nier la trace des romains, quand se déroulent sous ses regards ces immenses voies militaires et civiles dont Rome étreignait le monde pour le retenir sous son empire captif comme dans un filet ? Et quand on considère ces fragments épars de poteries rouges, de tuiles épaisses, ces innombrables monnaies aux revers si variés, constatant les moindres faits militaires, religieux ou politiques, médailles qui, les seules parmi nous, après avoir traversé tant de siècles, se retrouvent encore sur le sol semées à profusion ; quand on voit ces débris de constructions luxueuses où le marbre des murailles, la beauté des stucs et des fresques, les ciselures des colonnes le disputaient en richesse avec les ingénieux compartiments des mosaïques ; en présence, dis-je, de toute cette civi-

lisation à la fois étrangère aussi bien à la barbarie gau-loise qu'à la rudesse aventureuse de nos premiers rois conquérants, il ne faut pas être doué d'une seconde vue assurément pour reconnaître l'époque romaine : aussi apparaît-elle dans l'histoire architecturale du pays comme une zone brillante où tout se détache sur des tons pleins de vigueur.

Je n'ai pourtant point à étaler à vos regards les richesses de la cité soissonnaise, de la *Noviodunum Sueessionum*, ni à vous faire passer sous les arcades richement sculptées d'un arc-de-triomphe comme à la cité des Rèmes ; aux grands centres d'administration les édifices de premier ordre. Ce n'est point dans nos campagnes que les gouverneurs romains venaient tour à tour faire briller aux yeux des vaincus tout le luxe de la grande ville et entasser les chefs-d'œuvre de tout genre que le temps se charge de découvrir successivement. Le canton de Braisne ne possède donc ni palais d'albâtre, ni théâtre, ni fabrique d'armes, ni même de ces boutiques élégantes où les dames gallo-romaines venaient retrouver leur antique jeunesse, et avec une adresse merveilleuse, farder les outrages du temps : nous n'élevons point nos prétentions si haut. Mais nous avons des villas d'honnêtes et riches particuliers; on pourra les voir encore échelonnées le long de la voie romaine. Nous possédons les tombeaux nombreux dont les mausolées ont disparu. Vus alors de la route, ils devaient attirer les regards du voyageur et faire souvenir le passant des vertus et souvent des exploits de ses devanciers, rappelant ainsi cette inscription fameuse dans son laconisme : *Siste viator, herorum calcas*. Ici de loin en loin des habitations isolées, mais sans importance; là des ponts, des aqueducs; plus loin des greniers romains; de toutes parts des débris et des médailles. Aussi, le séjour des Romains dans les deux bassins de l'Aisne et de la Vesle, occupés en partie par le canton de

Braisne, est-il plus que prouvé par le passage d'une grande voie romaine, par la présence de plus de six importantes villas, par trois ponts sur la Vesle; enfin, par les découvertes fréquentes de monnaies, d'objets d'art de la plus grande valeur.

A la vue de tant de richesses historiques, pouvais-je laisser plus longtemps s'abîmer dans l'oubli des faits et des choses que le temps et la charrue s'efforcent à l'envi de dérober à nos souvenirs?

Je commence par la *voie romaine*, qui traverse le canton, en passant par Sermoise, le parc de Braisne, Courcelles et Basoches; aussi bien tous les souvenirs historiques de l'époque viennent-ils s'y rattacher. Elle formait un tronçon de cette grande voie militaire, que Rome avait tracée par la Gaule, pour venir de Milan à Boulogne, et de là surveiller les manœuvres des Pictes: ces gens indomptables supportaient mal le joug des légions, et ils frémissaient de rage à la vue de l'éternel *S P Q R* qu'on ne songeait guère alors à traduire par *Si Peu Que Rien*. Avant d'arriver à Sermoise, notre voie romaine entre dans le canton, accompagnée de la route royale, cet autre monument d'un grand siècle; mais restée seule au sortir du village, elle prend le nom de chaussée Brunehaut, enjambe la Vesle à la hauteur de Ciry-Salsogne, et, suivant les anciens errements de sa jeunesse, court en ligne droite sur Courcelles, à travers le parc de Braisne. Plus nationale, et songeant un peu aux intérêts du clocher, la grande route de Soissons à Reims s'en va le long des montagnes prêter assistance à Ciry, Vasseny, Augy, traverse Braisne pour aller rejoindre son ancien maître, à une demi-lieue de Courcelles, et le conduire à Fismes; de là, nous les laisserons se diriger vers la ville de Reims.

Voilà pour le parcours de la route. J'aurais pu vous en faire comme l'anatomie, vous en détailler une à une toutes les couches superposées. Il m'eût été facile de vous

faire voir les cinq parties bien distinctes qui la composent : le *pavimentum*, ou sable fortement battu servant de base ; le *statumen*, ou les fondations en deux rangées de pierres plates ; le *rudus*, ou pêle-mêle de matériaux de second choix ; le *nucleus*, noyau de grande résistance, et la *summa crusta*, enfin, superficie de la route que l'on voit se mêler à la terre végétale et aux diverses réparations, depuis Brunchaut jusqu'à nous. Je l'aurais pu d'autant mieux, que près de l'ancien pont romain dont on voit les restes à très peu de distance de Quinquampoix, cette voie ou chaussée est littéralement coupée dans toute sa profondeur et sur toute sa largeur ; mais considérées à ce point de vue, les voies romaines sont une matière épuisée pour nos bulletins, attendu que l'honorable M. Clouet a traité à fond ce sujet dans notre volume de 1847. Ainsi, je n'ai que faire de vous parler des seize couches parfaitement distinctes que j'y ai comptées dans une hauteur de 1 mètre 50 centimètres ; toute extraordinaire que soit cette multiplicité insolite et le luxe inconnu de ces diverses couches établies en silex cubiques et serrées à la manière des mosaïques, vous expliquerez facilement de pareilles excentricités par la position fatiguée de l'abord d'un pont, et par les dégradations annuelles qu'amènent les débordements périodiques d'une rivière mal encaissée.

Mais à quelle époque fut construite la portion de cette voie militaire qui partage notre canton ? Cette question d'âge ne m'a point paru étudiée jusqu'à présent. Remonterons-nous avant César ? Nous arrêterons-nous à ce grand capitaine ? Ou bien faudra-t-il descendre de la république dans l'empire ? Il me paraît d'abord de toute impossibilité d'admettre pour nous une voie romaine avant César. L'intimité de rapports établis de temps immémorial entre les Remes, ces gallo-Romains de cœur, et les Suessons, leurs voisins, ne fournit pas la

moindre preuve que la dominante protection de Rome, en pesant sur Durocortore et son territoire, ait appliqué aussi son cachet de servitude sur les domaines de leurs voisins et amis. Il est bien prouvé par les commentaires que les Suessons vivaient avec les Rémois en véritables frères, soumis aux mêmes lois, obéissant à un même magistrat. *Suessiones.. fratres consanguineosque suos, qui eodem jure, iisdem legibus utuntur; unum imperium unumque magistratum cum ipsis* (Liv. II, v. 3). Mais cela ne prouve nullement qu'ils se soient mis sous la protection des Romains. A entendre César, il semblerait même qu'il ignorait l'existence de ce peuple, puisque les Remes lui en racontent l'histoire. Et puis, croyez-vous que le puissant roi Divitiac qui, de Soissons commandait à la Grande-Bretagne, aurait consenti à courber son front superbe sous le joug des Romains? C'eût été avilir son sceptre et sa couronne. Or, ce roi Divitiac venait de descendre dans la tombe, quand se forma la coalition dans laquelle, aux premiers rangs, figurèrent nos Suessons, jaloux de leur indépendance. Donc la domination romaine n'avait pu encore s'étendre sur le territoire Soissonnais, c'est-à-dire au-delà de Fisme, le *finis Remorum*; donc le canton de Braisne n'était point, alors, traversé par la chaussée que nous y voyons. Ceci me paraît clair. Mais voici venir César, et selon l'expression orgueilleuse du bulletin de ses campagnes, il paraît, voit, triomphe: la conquête passe donc sur Soissons, Beauvais, et vient planter, au bord de l'Océan, ses enseignes victorieuses. Pays, peuple, administration, tout va changer d'aspect. Mais tandis que Pompée, vaincu à Pharsale, tombe en Egypte, sous le fer d'un assassin, tandis que César lui-même vient à son tour périr en plein sénat de la main de Brutus, au milieu de tous ces événements politiques, qui laissaient en repos le nord de la Gaule, les légions innocuées construisaient-elles notre route? Si nous pou-



vions conclure, avec certitude, des habitudes de ce peuple conquérant, il faudrait penser qu'aussitôt la conquête, on se mit à l'œuvre pour la construction de cette importante voie de communication ; mais quelque diligence qu'on put faire, il est certain qu'elle ne fut terminée qu'après la mort de César ; déjà même le jeune et ambitieux Octave s'était uni au soldat Antoine ; déjà ils partageaient entre eux un pouvoir dictatorial, quand notre voie romaine arriva près des habitations de Quincampoix. C'est du moins ce que nous apprend une médaille, frappée à leur effigie, qu'on a trouvée dans l'intérieur de la voie elle-même. Donc notre voie romaine n'a pu être terminée avant la concentration des pouvoirs dans les mains de ces deux hommes, c'est-à-dire avant 711, depuis la fondation de Rome, ce qui faisait la 42<sup>e</sup> année avant Jésus-Christ. Mais, sur d'aussi faibles indices, je n'aurai point la témérité de prétendre à l'exclusion d'une époque plus récente.

Quelle qu'ait été l'époque de la construction de cette route, à la vue de ces travaux de patience, il est impossible de se défendre d'un mouvement d'admiration, en songeant à ceux qui les exécutèrent avec tant de soins ; car ce furent des soldats couverts de lauriers sur toutes les plages, des guerriers endurcis au métier des armes, assujettis à une discipline sévère, les vainqueurs et les maîtres du monde, qui bâtirent avec une ardeur sans égale ces voies antiques, monuments d'intelligence et de sagacité. Certes, peut-on les voir sans étonnement, changer tout-à-coup leur vaillante épée contre la bêche et le hoyau, creuser les montagnes, exhausser les vallées, entasser avec joie les diverses couches de galets noyés de ciment pour former ainsi le noyau indestructible de ces voies que nous admirons encore, et qui sont à peine effleurées par le frottement de dix-huit siècles. Oui, je suis frappé d'admiration quand j'assiste à ce spectacle impo-

sant de guerriers illustres, épuisés de veilles, de marches, de batailles, de privations, qui, jaloux de graver de leurs propres mains à travers les nations vaincues le cachet ineffaçable de la conquête, prolongeaient ainsi, par des voies monumentales jusqu'au bout du monde, les artères sociales de leur empire. Peuple étonnant et magnanime ! qui, durant tant de siècles et à des distances prodigieuses, a su conserver intact ce précieux esprit de nationalité qui, avant tout, vise à la gloire, à la puissance et à la prospérité de la patrie ! Mais il est temps de quitter la voie romaine, pour examiner les souvenirs historiques qui nous sont restés de cette mémorable époque. Déjà, je vous ai parlé d'un pont romain établi au-dessous de Quincampoix. Les ponts, ces indispensables liens de communication pour des vallées traversées de cours d'eau profonds, ne furent point négligés, comme on le pense bien, sous une administration intelligente comme l'était alors celle de Rome. Outre plusieurs ponts en pierre que je signalerai, on en dut construire en bois qui se multiplièrent selon les besoins des diverses localités ; je ne m'occuperai pas de ces constructions passagères dont il ne peut rester de traces. Il n'en est pas de même de trois ponts de pierre que la Vesle se glorifia longtemps de baigner de ses eaux.

Je vous ai indiqué, à la hauteur de Ciry-Salsogne, le premier et le plus considérable des trois, là où les eaux verdâtres de la Vesle viennent s'ameuter autour des piles écroulées de l'unique pont de la chaussée romaine. Après avoir vécu presque dix-huit cents ans, et durant tout ce temps avoir servi à toutes les générations voyageuses, il tomba enfin de vieillesse, dans le siècle dernier. Déjà depuis longtemps la chaussée n'était plus que l'ombre d'elle-même, le gazon en couvrait les membres robustes ; on la voyait devenir solitaire, depuis que la route royale l'avait abandonnée pour suivre une autre direction. Aussi,

le pont que personne ne songeait plus à réparer s'éroula-t-il à la fin ; à peine si l'on s'aperçut de sa chute, tant les hommes sont oublieux des services rendus ; puis les eaux en couvrirent les débris, et depuis, elles achèvent lentement la démolition commencée. Aujourd'hui, quand la rivière est basse, on en voit encore des vestiges considérables, mais quelques années de plus, et tout sera dit. Ainsi vont les hommes et les choses. Et pourtant l'importance de ce pont est incontestable, car la voie militaire dont il faisait partie, était la plus considérable de toutes les Gaules, et les soins minutieux qu'on mit à le construire, se reconnaissent encore aux abords qui en faisaient partie.

Voilà pour le premier pont de la Vesle.

Je serais bien tenté de vous arrêter à Braine, et de vous y chercher un second pont en pierre qui dut relia, à la chaussée, l'importante villa de *Brennacum* ; mais à défaut de preuves, je remonterai la Vesle jusqu'à la plaine qui sépare le territoire de Liné des territoires de Paars et de Courcelles. C'est là que nous trouvons le second pont romain connu. Vous êtes arrivés au *pont d'Anci*.

Dans le canton de Braine, qui ne connaît point le pont d'Anci ? Toutes les cartes territoriales d'alentour vous remplissent la tête de chemins, qui en portent le nom ; ce sont des chemins du pont d'Anci dans toutes les directions : il y en a vers Liné ; on en voit se diriger sur Jouaignes ; puis un autre s'en va aux greniers romains de Bazoches ; puis un autre gravit la montagne de Paars ; il y en a même qui poussent leur pointe dans la direction de Viel-Acy. Vous verrez bientôt ce qu'il faut penser de tous ces chemins.

Comme le pont d'Anci se rallie à toutes les habitations romaines, qu'il débouche même sur la plus vaste villa du canton, nous ne lui contesterons pas son antiquité. Vous trouverez, au reste, les vestiges de deux ponts en pierre,

tous deux à peu de distance de l'ancienne villa, dite du pont d'Anci; il ne vous restera donc que l'embaras du choix : car l'un des deux a dû être plus récent ; mais sans pitié pour la jeunesse de l'un, et sans respect pour l'antiquité du véritable pont romain, le temps a passé par là son niveau destructeur.

Attirés toutefois par le nom fastueux de *pont de César*, nous dirigeons nos pas vers le pont de Basoches. Mais il faut nous hâter, car j'entends déjà le marteau destructeur qui démolit ce vieux souvenir historique... Hélas ! nous arriverons trop tard : 1848 a vu tomber ce troisième et dernier pont romain du canton de Braisne ; il n'existe que dans la mémoire des habitants et dans les albums des archéologues. Or, voici ce qu'était notre pont de Basoches, et comment j'ai dû lui donner une origine romaine. Basoches, comme vous verrez, était alors une résidence importante pour le commerce ; il y avait là des gens du fisc ; il dut même y exister une force militaire, destinée à protéger les magasins et à faire respecter la liberté des transactions commerciales ; outre ses magasins ou greniers impériaux, à sa porte s'élevaient de riches villa. Et si, à tous ces souvenirs, vous joignez ce nom de pont de César, sans vous arrêter à ce nom qui s'applique à tous les empereurs, vous arrivez à conclure que ce pont doit être un ancien pont des Romains. Mieux que mes paroles, une simple vue jetée sur ce pont, vous eût convaincu que deux petites arches plein-cintre appartenaient au moins à une époque très-reculée ; et pour les deux grandes arches, bien qu'elles accusassent une antiquité plus suspecte, cependant leur plein-cintre, leur appareil auraient pu soutenir la comparaison avec la maçonnerie du théâtre de Soissons. L'appareil moyen en était bien lié par le ciment indestructible qu'on connaît ; mais je n'attache pas grande importance à cette dernière preuve, puisqu'après tout, le ciment du moyen-âge ne

fut pas inférieur à celui de l'époque romaine. Voilà donc les trois ponts romains connus sur la Vesle. J'en voulais ajouter un de la rivière d'Aisne, que j'établissais à l'ancienne forteresse de Pont-Arcy ; mais ce serait enrichir notre canton aux dépens de celui de Vailly. A chacun sa gloire et ses souvenirs.

Je passe donc à un autre sujet et me mets à la recherche des *villa*, ces habitations opulentes des riches Romains de nos contrées. Pour se faire une idée de ces sortes de résidences, il suffit de rappeler tout le luxe qu'on découvrit un jour sous les cendres du Vésuve, quand on rencontra les deux villes d'Herculanum et de Pompeïa, ces cités, enterrées toutes vives, au milieu des habitudes de grandeur de la belle époque de l'empire. L'honnête aisance de nos jours, le confortable même de notre opulence ne sauraient lutter avec les marbres, les peintures, les mosaïques de ces *villa*.

Accoutumés à voir de près, dans la grande ville, les palais somptueux des sénateurs et des chevaliers romains, nos employés du fisc, quand ils se trouvaient suffisamment engraisés de la substance des vaincus ; les vétérans, légionnaires, que l'âge ou les blessures forçaient à suspendre leur épée au foyer domestique, ne pouvaient pas oublier, quoique retirés à la campagne, la grandeur de la patrie, et ils s'efforçaient d'y jouer au patricien, au milieu de nos Gaulois ébahis. Cet orgueil national a produit les richesses accumulées dans les *villa* des pays conquis. Mais, comme chez tous les parvenus, la richesse fut souvent obligée de suppléer au bon goût dans la demeure de ces hommes enrichis au pas de course ; on n'emporte pas d'assaut le goût ni le génie : aussi faut-il s'attendre à bien des caprices de style.

Le canton de Braine, par sa position dans une belle vallée, entre les deux importantes cités de Rheims et de Soissons, *Durocororum* et *Novodunum*, enrichi qu'il était

par une rivière qui faisait alors, au profit de l'administration romaine, le commerce des céréales, et traversé par la plus importante des voies militaires ; ce canton, avec les alentours de Soissons, devint un pays de prédilection pour les hautes fortunes. Un simple coup-d'œil va vous en convaincre. L'importance de la villa de Ciry-Salsogne, que M. de Pompery a mise à découvert, a frappé tous les regards. Plus loin, la villa de Braine, pour se changer en palais sous la première race de nos rois, devait jouir d'un certain éclat ; puis, à quelques pas de là, le pont d'Anri couvrant de ses débris plus d'un demi-quart de lieue de terrain ; Basoches ensuite avec ses greniers, son fort, les souterrains d'une villa récemment découverte ; enfin, Blanzv-lès-Fismes avec ses vastes mosaïques, et jusqu'à Barbonval, viennent à l'envi, appuyer ce sentiment.

Je vais d'abord parler de Barbonval et de Blanzv dont j'ai peu de choses à dire. L'emplacement de la villa romaine de Barbonval se voit encore sur la Montagne, à cent pas environ de l'église de ce village, au lieu dit les *Tombois*, apparemment parce qu'on y a trouvé des tombes. Vers 1846 des fouilles y furent exécutées. L'aspect du sol, couvert de tuiles épaisses, de fragments de poteries rouges, de morceaux de marbre et de débris de mosaïques, avait indiqué depuis longtemps une habitation romaine, et la présence de ces objets trompe rarement. Aussi quand, pour débarrasser le terrain de substructions gênantes pour la culture, on ouvrit le sol, on ne fut pas surpris de rencontrer des tombes en pierre. Ces tombes n'étaient pas creusées dans la pierre même comme la plupart de celles que nous connaissons. Celles d'Arcy, celles de Saint-Médard se trouvent en effet d'un seul morceau, mais avec un couvercle d'une ou de plusieurs pièces. Les tombes de Barbonval, au contraire, étaient toutes de pièces et de morceaux, taillées au marteau, ou

tranchées par la scie. Parmi les objets d'art qu'on y recueillit étaient des agrafes de manteau, et je crois, quelques médailles. Mais aller maintenant chercher où tout cela a pu passer... on ne sait pas même ce que vous voulez dire. Aussi, après d'inutiles recherches sur les objets trouvés à Barbonval, nous ferons bien de passer à Blanzylles-Fismes.

Le propriétaire actuel de l'ancienne villa de Blanzy, M. Mitteleute, mit une complaisance extrême à me faire voir la curieuse mosaïque dont il restait encore des parties considérables. Nous trouvâmes une bergerie dont on avait posé une partie des murs tout uniment au beau milieu de la vaste mosaïque dont j'ai à vous parler, ce qui fait qu'une partie considérable est, ou plutôt était dans la rue; car jusqu'au mur extérieur, les eaux pluviales et les voitures ont tout brisé, enlevé et entièrement fait disparaître... De loin en loin, le long du ruisseau, vous voyez encore de petits cubes blancs ou noirs égarés çà et là. J'espérais bien être plus heureux en pénétrant dans cette bergerie; mais il faut s'attendre en ce monde à beaucoup de déceptions. De toute cette vaste mosaïque, d'une largeur de près de 5 mètres, il ne restait plus que le ciment sur lequel on l'avait appliquée; pourtant, à force de recherches, nous rencontrâmes des parties respectées. Elles se composaient de bandes encadrées de filets noirs, et contenaient des losanges ébiquetés de noir et de blanc. Ce n'était pas, comme vous voyez, la précieuse variété des marbres qui donne aux mosaïques du château d'albâtre de Soissons une si grande valeur; l'alternative était inévitable, pierre blanche ou pierre noire. En comparant ces fragments à tous ceux des autres mosaïques du canton, je les ai reconnus entièrement identiques. Je les ferai passer sous les yeux de la Société.

Ne pouvant rien apprendre de plus de cette villa dont

la vue plongeait sur Fismes, nous quitterons Blanzay pour descendre à Bazoches.

Bazoches a pris son nom, soit des greniers impériaux, si on peut prouver qu'ils portèrent le nom de basiliques, comme les marchés de Rome, où l'on rendait également la justice, soit de la basilique de saint Rufin et de saint Valère bâtie à la chute de l'empire romain dans les Gaules, sous l'épiscopat de saint Loup, neveu de saint Remy : en tout cas, ce nom viendrait du grec *Basileus*. Quoiqu'il en soit, il est certain, au témoignage de l'abbé de Corbie, Paschase Radbert, qui écrivait au 9<sup>e</sup> siècle les actes des saints martyrs, Rufin et Valérius, et d'après Frodoard, qui vivait un siècle plus tard, au dire de Tillemont de Marlot et de l'historien du Valois, il est, dis-je, incontestable que Basoches, sous la domination romaine, exerçait au moyen de la Vesle un très-grand commerce de blé, qu'il y avait un entrepôt de céréales important, et que de vastes greniers impériaux y nécessitaient la présence des agents du fisc. Ce fut même parmi ces employés que se trouvèrent deux chrétiens dont je n'ai point ici à vous faire l'histoire, et que leur glorieux martyr a fait invoquer sous le nom de saint Rufin et de saint Valère. Plusieurs historiens ont été jusqu'à dire que Rictius-Varus, ce cruel préfet, plus connu sous le nom de Rictiovere, avait une résidence à Basoches. Hors ce fait, que l'on peut contester, tous les auteurs depuis le 9<sup>e</sup> siècle font de ce pays une position fort importante, entre Rheims et Soissons.

Mais, outre ces greniers dont j'aurais presque voulu voir la trace dans les souterrains à plein-cintre du donjon actuel, comme le commerce pour être libre et prospère a besoin de protection, l'on peut, sans trop d'exagération supposer à Basoches une force militaire, ce qui entraîne à l'existence d'une forteresse. Il nous reste à parler des villa qui l'entouraient. Nous ne fatiguerons pas le pont de Cesar, pour aller voir la *villa sine viâ*, Villesavoie,



qui en est à une petite demi-lieue, et forme un chétif village perdu dans la Montagne ; car cette villa mérite si bien son nom au point de vue historique, que je n'ai pu rien découvrir sur son existence, ni sur son emplacement. Il n'en est pas de même d'une autre villa, qui, après avoir perdu son nom, a laissé pourtant signe de vie. Plus rapprochée de Basoches, elle a récemment ouvert à nos regards des souterrains considérables, qui étaient ensevelis depuis des siècles sous un terrain entièrement couvert de fragments de tuiles, de marbre, de mosaïques, de stuc et de ciment. Peut-être est-ce en cet endroit qu'on a trouvé les trois médailles de Septime-Sévère, en argent, d'Adrien (moyen bronze), de Gordien (argent), qui toutes trois ont été trouvées à Basoches. Au reste, cette villa qui semble avoir été de vaste étendue, se trouve située en plein champ, et distante de Basoches d'environ un kilomètre, dans la direction de Fismes, au lieu dit les Pâtures. Les fouilles qu'on y a pratiquées ont donné dans la porte d'un souterrain en plein-cintre exécuté dans de belles proportions ; parmi les objets d'art trouvés, il me fut signalé un maoulin à bras, du genre de celui des fortifications de Soissons : je n'ai pu savoir ce qu'il était devenu. Voilà ce que j'avais à dire sur ce pays ; le cercle que je me suis tracé m'interdisait le récit du martyr des deux saints, Rufin et Valère. Je me bornerai donc à dire que la place publique a été le lieu qu'ils ont teint de leur sang, que la mare d'eau du jardin attenant au donjon, et qui, depuis quinze cents ans ne s'est point tarie, reçut une nuit ces corps saints, et que les fidèles les en retirèrent pour les inhumer secrètement là où fut leur église ; et qu'enfin de cette basilique il ne reste plus qu'un pan de muraille insignifiant.

Au sortir de Basoches, nous revenons au pont d'Anci, en laissant à Mont-Notre-Dame, une médaille d'or de Justinien qu'on y a trouvée. Au bruit de tous ces chemins

qui, de toutes parts, arrivent avec fracas au pont d'Anci, ne semblerait-il pas que nous allons trouver monts et merveilles. Il est vrai, dans l'espace de plus d'un demi-quart de lieue, ce ne sont, sur cette partie du territoire de Liné qui avoisine la rivière, que marbres, briques, stuc et poteries brisées ; aussi la grande étendue de cette villa atteste bien une haute fortune : et pourtant le soc de la charrue a passé depuis longtemps sur toutes ces anciennes constructions dont vous apercevez les débris errants à la surface. S'il faut en croire la tradition des anciens du pays, quand, dans leur jeunesse on labourait cette plaine, les yeux ne se laissaient pas distraire du sillon retourné ; car maintes fois, on y avait vu reluire de beaux écus romains ; même on avait souvenance de quelques rares pièces d'or. Mais de tant de médailles, on n'a plus qu'une Julia Domna (grand bronze) ; un Constantin (grand bronze) ; un Valentinien (petit bronze). J'ai moi-même vu un grand nombre de grands et de moyens bronzes trouvés dans cette plaine ; mais leur état ne m'a point permis d'y rien déchiffrer. L'histoire prolonge l'existence de notre ville jusque très-près de nous ; du moins est-il certain que beaucoup de constructions postérieures à l'époque romaine s'y sont montrées successivement. La destruction définitive de cette résidence ne remonte guère qu'à deux ou trois siècles ; aussi beaucoup de débris épars dans cette plaine appartiennent-ils à une époque toute récente. Ici, ce sont des tuiles comme les nôtres, ailleurs nos briques à s'y méprendre ; puis des fragments nombreux de vases vernissés, de poteries en gré et même de la faïence, et jusqu'à des vers de bouteille et des vitres de couleur ; et puis tout-à-coup, les débris changent d'aspect, les fragments de mosaïques apparaissent, les marbres se multiplient. Ici, des marbres des Pyrénées ; là, des marbres d'Italie ; plus loin, ceux de Belgique, et cela dans toutes les nuances et toutes les

épaisseurs, mais semés avec une profusion inouïe ; même au milieu de cette multitude de débris, on a recueilli jusqu'à des porphyres. M. de Saint-Marceau, propriétaire du lieu, en a fait une collection intéressante. Les pierres bleues, ou marbre de Belgique, en très-grande quantité, ne lui semblent pas du même lit que les marbres actuels qui viennent de ce pays ; car on n'y voit pas de veines, et ils sont étrangers à toute espèce de coquillage ; ils appartiendraient donc à un banc inférieur plus grossier et plus primitif. Au reste, les montagnes de pierres qui séparent Liège de Verviers pourraient donner la position réelle de cette couche inférieure.

Quant à la villa du pont d'Anci, aucune fouille sérieuse, jusqu'à présent, n'est venu en donner la disposition. On parle beaucoup d'une pièce d'eau circulaire de près d'un arpent, et dont les conduits d'eau seraient rompus ; j'en ai moi-même reconnu l'emplacement, à la dépression sensible de terrain et à l'humidité du sol ; il est probable que cette pièce d'eau fut l'un de ces viviers poissonneux qui décoraient si utilement les jardins de nos villas. Mais la seule découverte de quelque importance pour les arts, fut celle d'une statuette en marbre de Paros ; elle est au château de Limé : vous voyez un petit Cupidon, le genou en terre, lançant une flèche, et la flèche est partie et arrive à son but ; car l'enfant a pris un air de satisfaction maligne ; ce Cupidon a perdu une partie de ces deux bras et de ses jambes.

N'ayant plus rien à voir au pont d'Anci, nous descendons à Braine dans l'espoir d'y trouver quelque chose. L'importance de la villa de Brennacum est attestée par la présence de nombreuses monnaies romaines. L'historien du Valois, 4<sup>er</sup> volume, page 8, rappelle quantité de médailles gauloises, consulaires, impériales, trouvées à Braine ; il parle d'un abraxas, d'un moyen bronze d'Auguste, bien conservé, et d'une médaille de l'empereur

Néron, découverte dans Braine même. M. Mazure, numismate distingué, possède un très-grand nombre de médailles trouvées dans le canton, et parmi celles qu'on a découvertes à Braine, il cite un Placid. Valentinien III, en or, une Faustine-mère, grand bronze, un Othon, un Héliogabale, un Antonin-le-Pieux, tous trois en argent, et un Trajan, grand bronze. C'est plus qu'il n'en faut pour prouver l'existence de notre villa, dont il n'est pas facile d'assigner l'emplacement : les fondations cyclopéennes, dont j'ai vu arracher les derniers vestiges, près de l'église actuelle, quoiqu'elles fussent sans autre liaison que de la terre franche, pourraient aussi bien appartenir à l'époque gauloise, à l'époque mérovingienne du *Palatium Brennacum*, et même à une époque subséquente, quand des travaux militaires vinrent mettre en état de défense ou ce palais, ou le château du moyen-âge. Mais il est temps de venir examiner la dernière villa de notre canton, celle de Ciry-Salsogne.

Et pourtant, avant d'y arriver, un mot sur Quincampoix, le *Quinquepagi* des auteurs du moyen-âge; un scrupule m'est revenu à son sujet, quand je me suis rappelé ce que dit Marlot dans son *Histoire de Rheims*, que pour l'intelligence de ses lecteurs, il traduisit de français en latin (1); Marlot rapporte donc au 3<sup>e</sup> livre de cette histoire, chapitre 21, qu'il y a entre Frodoard et Paschase Radbert divergence d'opinion sur le lieu du martyre des saints Rufin et Valère. L'abbé de Corbie les fait décapiter

---

(1) On rapporte un fait curieux à l'endroit de Marlot. Il parait que le savant bénédictin avait composé son *Histoire de la ville, cité et université de Rheims*, en français, son idiome natal; mais ses confrères lui ayant remontré le ridicule qu'il y avait à se servir de la langue commune, Marlot se mit avec une naïveté patiente et courageuse à traduire lui-même ses manuscrits en une langue savante, tout en les achevant en français. (*Note du secrétaire.*)

après seconde lecture faite de la sentence dans ce qu'il appelle un lieu public, près du pont de la voie romaine, à sept mille cinq cents pas de Basoches, tout proche de de la rivière. Quoique ce sentiment soit généralement abandonné, plusieurs auteurs s'en étant déclarés les partisans, ont voulu que le lieu public dont parle Radbert fût Quincampoix ; il faudrait alors le supposer une de ces stations militaires que nous appelons des relais de poste. Ce sentiment ne m'a point paru fondé : Quincampoix se trouve en effet séparé de la voie romaine par un marais et la rivière ; il eût donc fallu un pont et une chaussée pour réunir cette station à la voie. S'il fallait admettre le sentiment de Radbert, ne serait-il pas plus naturel d'entendre le lieu public dont il fait mention par la villa dont nous allons nous occuper ?

J'en ai indiqué la position entre Ciry, Quincampoix et Sermoise, au bord de la route royale et du côté de la Vesle, à une demi-lieue environ de ces diverses localités. Cette villa, dont l'exposition dut regarder le midi, présentait à l'ouest une aile de bâtiments qui s'étendait jusque sur la grande route ; elle fut composée de petites cellules destinées sans doute aux logements des esclaves. Il est à présumer que vis-à-vis, dans le terrain qu'on n'a point encore sondé, on trouverait une seconde aile en tout semblable à la première. Dans ce cas, la clôture de ce *vestibulum*, ou avant-cour carrée, serait de l'autre côté de la route. A l'extrémité de l'aile de bâtiment découvert, on touche au corps-de-logis, disposé en retrait sur la cour principale. Là, vous tombez dans la salle des bains, encore revêtue de stuc ; elle est plus basse que les autres pièces de la villa, sans doute pour la commodité des eaux qui y accédaient au moyen d'un aqueduc dont chaque pierre, d'un mètre de haut sur presque deux mètres de longueur, était taillée et creusée en forme demi-cylindrique. Cet aqueduc, après une demi-lieue de marche.

amenait à la villa les eaux claires et limpides de la montagne de Ciry ; puis, après avoir alimenté les viviers et diverses pièces d'eau des jardins, conduisait le trop plein à la rivière de Vesle, un peu au-dessus du pont romain. Notre salle de bains est accompagnée d'une étuve et d'une salle des parfums, *cella olearia* ; tous d'eux sont relevées au niveau des restes de l'habitation. A la suite de ces pièces, on en remarque huit autres qui se prolongent, à n'en pas douter, jusque bien avant dans le terrain voisin. Ce serait témérité de vouloir assigner une destination à toutes ces salles coupées de murailles, de couloirs qui s'avancent, reculent, se contrecarrent sans cesse. Je n'ai pu remarquer que l'emplacement d'un portique carré composé de quatre colonnes ; peut-être n'est-ce là qu'une partie de la galerie intérieure ordinairement placée contre l'*atrium* ; peut-être aussi était-ce une partie du *triclinium*, salle à manger, qui avoisinait d'ordinaire et les bains et le portique. Cependant, j'ai cherché en vain à me construire de ces lignes informes et incomplètes, le *compluvium*, ou cour intérieure entourée de bâtiments, et formant à peu près ce qu'on appela cloîtres dans les couvents du moyen-âge.

Au récit de ces nombreuses constructions, on pourrait croire que beaucoup d'objets d'art y furent découverts. Une seule main faisant partie d'un bas-relief en marbre, de haut mérite, a été retrouvée pour faire regretter le reste de la sculpture. Cependant, parmi les marbres, les débris de mosaïques, les stucs des murailles encore couvertes de peintures devenues incolores ; du milieu de tous ces décombres, on retira plusieurs tambours de colonnes de calibres différents et très-bizarrement sculptés, des fragments de bases attiques non moins extraordinaires recueillis avec soin ; ces restes, précieux pour l'histoire, furent conduits à l'église de Braine, où ils ont reçu l'hospitalité, en attendant un local plus approprié pour l'étude

des amateurs de l'antique. La sculpture en demi-bosse et la peinture à fresque qui décorent toutes les colonnes leur donnent un très-grand intérêt. L'une d'entre elles, dont le tronçon s'élève à plus d'un mètre sur un diamètre de 70 centimètres, présente à sa surface un *incertum* de nervures rondes offrant tantôt des losanges, des trapèzes, des triangles, et tantôt jetant dans l'intervalle des feuillages vigoureux ou de fortes grappes de raisin. Un autre tronçon de colonne, de presque deux mètres de haut sur un diamètre de 40 centimètres, figure en relief des draperies retenues de chaque côté par des rubans à une patère en forme de violette du 14<sup>e</sup> siècle. Entre les deux draperies descend une manière de thyrses qu'on prendrait presque pour une torche ; dans les intervalles, au-dessus des patères, on voit des plantes pousser de longs rameaux armés d'un fruit énorme ou d'une rose épanouie. Enfin, le dernier objet découvert et qui m'a paru digne d'intérêt, c'est une base attique. Rien de plus tourmenté que les formes élégantes de cette base ; la baguette supérieure en est découpée d'oliviers démesurément allongés ; des traits profonds exécutés à la manière égyptienne ont refouillé la scotie gracieuse qui la séparent du tore inférieur ; ce tore lui-même est pénétré de haut en bas de traits obliques et plus larges ; puis entamé de même en sens inverse de bas en haut. Or, tout cela donne à cette base un aspect prétentieux. Une autre base de colonne est venue me confirmer dans le sentiment de cette dépravation de goût, caractère infailible de la décadence chez les peuples. La peinture à fresque de toutes ces colonnes, quoique fortement décolorée, subsiste encore en partie ; mais sous le doigt, elle se réduit en poussière.

Il semble qu'avec les villas ma tâche est terminée, mais il me reste encore à parler des tombeaux. On aperçoit sur les bords de la Vesle, entre Condé et Chasemy, un

endroit appelé la Fosse aux Chapelets, nom bizarre qu'expliqueront les découvertes que je vais signaler, C'est une sorte de falaise que dégradent annuellement les eaux de la rivière; depuis plusieurs années on y découvre de nombreuses tombes romaines. Au temps de la prospérité de l'empire, les bateaux descendant de Basoches, ou remontant vers cet entrepôt de commerce, voyaient là sur la rive gauche de nombreux monuments, une véritable nécropole dont le voyageur, en passant sur la chaussée, le riche propriétaire de la villa de Ary, du toit de sa demeure, apercevaient les noirs cyprès et ces blancs et riches mausolées de marbre dont nous allons encore admirer les dessins dans les antiquités de Montfaucou. Cette vue était pour les vivants une sage et utile leçon sur la fragilité et le néant de toutes choses. Il y a peu d'années, après un débordement et des dégradations considérables, un si grand nombre de sépultures furent mises à découvert qu'un enfant du village de Chasseny revint un jour avec un chargement complet de cercles en cuivre tors servant de collier et s'accrochant au moyen de l'agrafe des deux extrémités. Outre cette énorme quantité de cercles, il y eut encore des bracelets en verre et en cuivre, des grains de verroterie bleus, blancs et bariolés de peintures polychromes dont j'ai pris les dessins. Or, tous ces curieux monuments de l'antiquité, une fois tombés au milieu de ces braves gens-là, allèrent se confondre avec la ferraille et furent perdus à jamais pour la science.

Mais le territoire de Chasseny s'est illustré par bien d'autres découvertes. Si je vous disais qu'on y a trouvé un véritable caducée tout en or, formé de deux serpents entrelacés, aux yeux brillants, et d'un bâton central également d'or massif, lequel, sans doute, était surmonté d'un aigle romain. L'ancien garde de la commune a retiré ce caducée de constructions à fleur de terre qui gé-



naient sa culture. On a estimé que le poids de ces objets avait dépassé la valeur de deux mille francs ; alors on ne voulait point faire bruit de cette trouvaille ; mais la chose fut connue, et l'on sait que l'une des pièces, qu'on en avait détachée, a été vendue deux cents francs à l'un des orfèvres de Braisne, il y a de cela huit à dix ans au plus. Nous n'en sommes pas encore quittes avec Chassemy ; c'est une terre inépuisable en archéologie. Au lieu dit la Tuilerie, on trouva dans le sable une fort belle amphore qu'un archéologue de la Société de l'Aisne s'empressa d'acheter. Quelqu'un la donna généreusement à la bibliothèque de Laon. Ceci se passait au temps de M. Desmousseaux de Givré, préfet de l'Aisne. On a trouvé aussi à Longueval un poids romain, qu'un maréchal du pays voulut aplatir sur son enclume, dans la crainte qu'il ne renfermât un trésor ; ce poids avait dû affecter une forme à peu près ronde, et il était soutenu par un béliet qui n'a pu supporter l'opération violente du marteau. Sur son pourtour, il porte en lettres d'argent ces mots : *Maximi. Aug. dn. mag. Publ. IIII*. Ce que je traduis ainsi : *Maximianus Augustus. Denarii magni publici quarta pars*. Je laisse aux savants à disserter sur cette inscription.

Enfin, la dernière de nos découvertes consiste en deux marmites en cuivre montées sur trois pieds élevés ; elles furent trouvées à Dhuisel. Les connaisseurs y découvrent la véritable fonte de l'antique *Olla* : ventre énorme et à à peu près sphérique, cou serré avec un large évasement ; les anses ne sont pourtant pas de la même époque, et ce les crois très-modernes ; car elles sont en fer carré comme celles d'aujourd'hui. La plus grande des deux marmites a 53 centimètres de haut sur 23 de diamètre. L'ouverture ne dépasse pas treize centimètres.

Avant de terminer, je ne mentionnerai pas la *Villa praenensis*, de Villers-en-Prayères, qui n'est pas une villa

plus sérieuse que celle de *Villa sine viâ*; mais je me ferai cette question : Les Romains, si nombreux et si bien établis dans le canton, n'y logèrent-ils point de troupes régulières pour veiller à la sûreté du pays ? N'y aurait-il donc pas eu de forteresses connues dans le canton de Braisne ? Il faut vous dire que je ne désespère pas de vous en montrer une à Vieil-Arcy. Je n'aurai pas encore de ruines à vous indiquer, le peu qu'il en pouvait rester a été récemment démoli... Tout mon espoir est attaché à son nom de Vieil-Arcy, que les uns ont tradnit par *Vetus archezum*, vieux palais des chartes, et que vous ferez beaucoup mieux de traduire avec moi par *Arcx vetus*, vieille et antique forteresse ; or la nouvelle, celle du moyen-âge est à Pont-Arcy. Je souhaite que le temps et les faits viennent féconder cette idée.

Nous avons vu des habitations opulentes, nous avons vu du commerce, nous avons vu des tombeaux, nous avons vu des chemins et des ponts ; mais je n'ai point parlé de temples... Est-ce que les Romains vivaient sans Dieux ? Certes, ils n'avaient que l'embarras du choix, car ils en avaient de toutes les formes et pour tous les goûts. Aussi, je ne puis croire que nous en serions réduit à notre petit Cupidon de Limé ; et je ne crains pas, pour combler cette lacune, de m'aventurer au hasard sur quelques données incertaines ; l'on aura égard à mes bonnes intentions. J'abandonne un premier temple dédié à Jupiter tonnant, à Jupiter vainqueur, au père des dieux, enfin, que j'avais cru trouver dans le nom de Jouaignes. Comme Jouaignes avait son dolmen, ainsi que je l'ai démontré dans l'époque gauloise, il m'avait paru vraisemblable de dire que les Romains, placés en face de la superstition gauloise, avaient voulu y élever autel contre autel. Mais Cerseuil, que le père Legris traduisait en 1616 par *Cersolium*, dans son ouvrage sur les *Origines de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes*, Cerseuil pourrait, sans exagéra-

tion, renfermer *Cereris solivum* ; c'est-à-dire temple ou trône de Cérès. Je ne doute pas qu'il n'y ait le nom de Cérès dans ce mot, mais j'hésite entre le *solum* et le *solivum* : dans l'un, je vois une terre fertile en blé, et ceci s'accorde parfaitement avec la tradition de tous les temps qui livre à la culture toutes les montagnes, depuis Soissons jusqu'à la forêt de Dôle; mais le *solivum*, sans exclure le fait de cette riche culture, qui explique très-bien le commerce de grains que faisait Basoches, ajoute à ces faits qu'il confirme le prestige religieux. Je n'avance ces étymologies qu'avec une prudente timidité.

M. l'abbé Poquet communique à la Société les précieux renseignements qui suivent. Cette communication n'est, en quelque sorte, que l'analyse d'un travail plus considérable que M. Poquet médite depuis longtemps sur le château de Fère-en-Tardenois. Cette monographie, qui ne tardera pas à paraître, sera accompagnée de sept à huit grands dessins représentant la forteresse à ses différentes époques. La tour de Nesle, l'église de Fère feront partie de cette belle publication.

Le château de Fère, Messieurs, est, selon moi, une des plus intéressantes forteresses du moyen-âge, soit par la position qu'il occupe au milieu d'un parc immense, planté de bois et fermé de murs, soit par les magnifiques ruines qui lui ont survécu et qui en font encore un objet d'admiration pour les visiteurs.

Je n'entreprendrai pas aujourd'hui la description de cet important monument; je ne puis le faire d'une manière convenable que dans une monographie spéciale que je me propose de publier prochainement, avec le concours de M. Delbarre. En attendant cette publication, et pour satisfaire en partie au désir que vous m'avez exprimé, je vais me borner à vous rapporter textuellement la

ropie d'une espèce de chronique trouvée dans les papiers de M. Bouresche, ancien receveur de la terre de Fère. C'est une pièce historique, Messieurs, qui n'est peut-être pas irréprochable aux yeux de la critique, mais qui explique avec assez de précision les différents changements survenus dans la possession de cette ancienne châtellenie.

- » On lit dans le testament de saint Remi, métropolitain
- » de Reims, que Clovis, premier roi chrétien des Français, a donné à sainte Geneviève, pour lui fournir les
- » commodités pour aller visiter l'église de Reims, le domaine de Fère-en-Tardenois;
- » Que ce domaine s'incorpora dans les appartenances
- » de la seigneurie de Braisne;
- » Que ce domaine a appartenu à la comtesse Agnès,
- » qui l'apporta en dot à Robert de France, comte de Dreux, son second mari;
- » Qu'il passa à Robert, leur deuxième fils, qui le céda
- » en 1206 à Blanche, comtesse de Champagne; qu'il revint à Robert, qui le donna à Pierre de Dreux, comte
- » de Bretagne;
- » Qu'en 1233, il passa à Jean, duc de Bretagne, qui assigna sur le château de Fère, situé dans le parc, le
- » douaire de Blanche, son épouse;
- » Qu'il passa ensuite à Yolande de Bretagne, sa sœur,
- » qui l'apporta en dot à Hugues, dit le *Blanc*, seigneur de Lusignan, comte de la Marche;
- » Que par échange, Gui de Lusignan le céda à Gaucher
- » de Chatillon, connétable de France, en 1298;
- » Que ce domaine, en 1342, parvint à Gaucher de Chatillon, son fils, de son mariage avec Marie de Lorraine;
- » Que Gaucher de Chatillon, connétable de France, le vendit à Louis de France, duc d'Orléans, en 1394;
- » Que le comte d'Angoulême, puiné du duc d'Orléans,

» en a joui jusqu'en 1488; qu'il passa à François I<sup>er</sup>, qui  
» devint roi de France;

» Que François I<sup>er</sup> le donna, en faveur de mariage, à  
» Anne de Montmorency, connétable de France, et Ma-  
» dame de Savoye, son épouse, le 21 août 1521;

» Qu'il appartint ensuite à Henri, duc de Montmorency,  
» en 1614, qui en fit acte de foi et hommage au roi,  
» en 1634;

» Qu'il appartint ensuite à la maison de Conty, qui en  
» a joui jusqu'en 1732, et par partage de succession ma-  
» ternelle, il est échu à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans,  
» duc de Chartres, premier descendant de la ligne ma-  
» ternelle. »

Ce magnifique château qui accuse jusque dans ses ruines deux grandes époques, le commencement du 13<sup>e</sup> siècle et de la renaissance, et situé à deux kilomètres de la ville, fut détruit en 1776. Les tours furent démantelées; on n'en laissa subsister qu'une incomparable galerie que le génie des Romains, comme on l'a dit tant de fois, revendiquerait ainsi que son glacis.

Cette forteresse formait deux parties bien distinctes, jointes autrefois à la contrescarpe par un pont-levis qui fut remplacé, en 1359, par cinq grandes arches à plein-cintre de 20 mètres de hauteur. Il ne reste plus de cette première partie que la porte d'entrée d'ordre ionique dont on admire l'élégance des demi-reliefs.

La seconde partie, qui constituait la forteresse proprement dite, repose sur une éminence octogone construite de main d'homme. Cette motte, à la hauteur d'environ 50 mètres, est revêtue d'un glacis en grès, et surmontée d'un chemin de ronde flanqué de tourelles qui ont disparu pour la plupart; elle était composée de neuf tours dont quelques-unes conservent encore une élévation qui fait supposer qu'elles avaient plus de 20 mètres au-dessus du

sol, lorsqu'elles étaient couronnées de leurs meurtrières et de leurs créneaux. Cette construction remonte à Robert II, comte de Dreux, de Nevers et de Braisne, seigneur de Fère-en-Tardenois, en 1206.

---

*Le Président,*

DE LAPRAIRIE.

*Le Secrétaire,*

L'abbé POQUET.

---

PERE EN TARDENNOIS.



Les Éditions P. P.

11, Boulevard des Capucines

Vue du Château

(Voir Vue 10.)

# LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES  
ET CORRESPONDANTS  
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS.

---

1848.

## Membres titulaires.

- MM. LECLERCQ DE LAPRAIRIE, Jules, propriétaire, membre correspondant du comité historique des arts et monuments, *Président*.
- LEMAIRE, de Saint-Pierre-Aigle, représentant du peuple, *vice-Président*
- POQUET, l'abbé, directeur de l'institut des sourds-muets de St-Médard, membre des comités historiques, *Secrétaire*.
- WILLIOT, principal du collège, *vice-Secrétaire*.
- SUIN, notaire, *Treasorier*.
- BRANCHE DE FLAVIGNY, propriétaire
- CHEZJEAN, inspecteur de l'enregistrement et des domaines
- CLOUET, propriétaire à Vic-sur-Aisne.
- CUTFER, docteur en médecine.
- DARAS, l'abbé, sous-directeur de Saint-Médard
- DECAMP, pharmacien.
- DESTRÉS, maire de Vailly
- DEVIOLAINE, Paul, propriétaire.
- HUSSON, l'abbé, curé d'Arey-Sainte-Bestive
- LECOMTE, l'abbé, vicaire de Braisne.
- MARTIN, propriétaire à Rozoy-sur-Serre, membre du conseil général.



- MM. DE NOIRON, propriétaire.  
PERIN, Charles, juge suppléant.  
RIGAUD, Louis, notaire.  
SOUTIAC, propriétaire à Château-Thierry, correspondant du comité historique des arts et monuments.

### **Membres honoraires.**

- MM. DE BUSSIÈRES, ancien député  
DIDRON, secrétaire du comité historique des arts et monuments, directeur des annales archéologiques.  
LHERBETTE, représentant du peuple.  
QUINLITE, représentant du peuple.

### **Membres correspondants.**

- MM. BALTHASAR, l'abbé, au séminaire de Beauvais.  
DELSART, curé de Saint-Aubin.  
FLEURY, rédacteur et gérant du Journal de l'Aisne, à Laon.  
MANABLE, vicaire à Saint-Quentin.  
MATTON, archiviste à Laon.  
PETIT, Victor, correspondant du comité historique des arts et monuments, à Paris.  
PIETTE, contrôleur des contributions directes, à Laon.



# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS.

---

1848.

|   |     |
|---|-----|
| PREMIÈRE SÉANCE . . . Pages   | 5.  |
| Discours du président sur les travaux de l'année 1847 .   | 5.  |
| Nomination du bureau pour 1848, . . . . .   | 10  |
| Hommages d'ouvrages à la société . . . . .  | 10. |
| Titre du 15 <sup>e</sup> siècle à reproduire par la société. . . . .  | 11. |
| Essai historique et archéologique sur l'ancienne abbaye<br>de Saint-Léger de Soissons, par M. Décamp. . . . .   | 11. |
| Observations sur ce travail. . . . .  | 28. |
| DEUXIÈME SEANCE. . . . .  | 31. |
| Nomination de membres correspondants. . . . .   | 31. |
| Hommage d'ouvrages à la société et échange de publi-<br>cations avec la commission archéologique du diocèse<br>de Beauvais. . . . .   | 31. |
| Lettre de M. l'abbé Poquet pour réclamer le tombeau de<br>saint Dransin. . . . .  | 55. |
| TROISIÈME SÉANCE . . . . .  | 57. |
| Nomination d'un membre titulaire. . . . .   | 57. |
| Découverte de 2,500 médailles par M. de Laprairie . . .   | 58. |
| Catalogue de titres concernant Soissons existant aux ar-<br>chives du département, par M. l'abbé Poquet. . . . .  | 59. |
| QUATRIÈME SÉANCE . . . . .  | 45. |
| Compte-rendu, par le secrétaire, de deux excursions<br>archéologiques de la société au Mont-Notre-Dame et à<br>Quierzy, comprenant une notice sur l'ancienne abbaye<br>du Mont-Notre-Dame, des détails sur l'église de Limé,<br>le château, l'église et l'hospice de Blérancourt, etc . | 45. |
| Notice historique sur Quierzy, par M. Sun. . . . .  | 67. |

| CINQUIÈME SÉANCE. . . . . Pages  |      |
|--|------|
| Nomination d'un membre correspondant. . . . .  | 79.  |
| Hommage d'ouvrages. . . . .  | 79.  |
| Notice sur le théâtre romain de Soissons, par M. de Laprairie . . . . .  | 80.  |
| SIXIÈME SÉANCE. . . . .  |      |
| Titre de 1290, concernant les usagers de la forêt de Retz  | 111. |
| Essai sur l'église de Morierval, par M. l'abbé Daras . .   | 112. |
| SEPTIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE. . . . .   |      |
| Nomination de membres titulaires et correspondants. . .  | 161. |
| Hommage à la société, par M. Delbarre, d'une pierre lithographique représentant une vue du château de Fère-en-Tardenois. . . . . | 161. |
| Quelques observations de M. de Laprairie sur la découverte, près de Soissons, d'une défense d'éléphant fossile.                  | 162. |
| Description, par M. Willot, des médailles romanes trouvées près de Villemontoire . . . . .                                       | 166. |
| Epoque romaine dans le canton de Bransne, par M. l'abbé Lecomte . . . . .  | 168. |
| Précis historique sur le château de Fère-en-Tardenois, communiqué par M. l'abbé Poquet . . . . .                                 | 191. |
| Liste des membres de la société . . . . .  | 195. |
| Table alphabétique . . . . .   | 199. |



### DESSINS.

|   |      |
|---|------|
| Eglise de Saint-Léger de Soissons. . . . .  | 26.  |
| Eglise de Limé. . . . .   | 43.  |
| Vue intérieure de l'Eglise du Mont-Notre-Dame . . . .                                   | 56.  |
| Château de Quierzy. . . . .   | 64.  |
| Plan de celui de Pola. . . . .  | 81.  |
| Muraille antique de Soissons, dessin épar M. Victor                                     |      |
| Petit, gravé sur bois par Quichon . . . . .   | 88.  |
| Vue du Théâtre romain de Soissons, gravure sur bois                                     | 99.  |
| Plan du Théâtre romain de Soissons. . . . .   | 100. |
| Colonnes et chapiteaux de l'église de Morierval . . .                                   | 140. |
| Vue du Château de Fère-en-Tardenois, dessiné et lithographique par M. Delbarre. . . . . | 195  |

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DU DEUXIÈME VOLUME DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SOISSONS.

---

## A

*Abbaye Notre-Dame de Soissons* (Ordonnance de Charles-le-Chauve, concernant l'), 157.

## B

*Barbonval* (Villa & tombes de), 178.

*Bazoches* (Villa & souterrains de), 176, 180, 181.

*Bérogne*, 119.

*Blanzly lès-Fismes* (Villa, tombes, mosaïque de), 179

*Blérancourt*. Tombes, 59. Église, 60. Hospice, 61. Château, 68

*Braisne* (Église de), 37. Époque romaine dans le canton de, 168.

Villa de, 185.

*Bureau de la Société* (Nomination du), 10.

## C

*Calvaire des Capucins*, sa position, 98. (Note.)

*Champlieu*, 116.

*Chassemy* (Découvertes romaines à), 188.

*Chelles* (Église de), 118.

*Ciry-Salsogne* (Villa de), 178, & objets d'art trouvés, 183.

*Cuzy-en-Almont*, 58.

## D

*Défense d'éléphant fossile* (Description d'une), 162

*Dessins* contenus dans le volume, 199.

*Dhuizel* (Découvertes romaines à), 189.

*Dransin* (Tombeau de saint), 55.

**E**,

*Épagny* (Camp d'), 58.

**F**

*Fire-en-Tardenois* (Documents historiques sur le château de) 191

**H**

*Hangest* (Famille d'), 150.

*Henriette de Lorraine d'Harcourt*, sa statue, 34.

**I**

*Inscription* au Mont-Notre-Dame, 54.

**J**

*Josselin*, évêque de Soissons, 13.

**L**

*Leger* (*Abbaye de Saint-J.*), 11. Histoire, 13. Fondation, 15 Pirlage, 16. Abbé, 18. Description, architecture, 20. Crypte, 22. Eglise, 24.

*Luvé* (Eglise de), 45.

*Liste des membres de la Société*, 195.

**M**

*Manicamp*, 62. Église de, 63.

*Médailles* gauloises, 58; romaines, 58, 180, 181, 185. Description de 200 médailles romaines, 165.

*Membres de la Société* (Nomination de), 51, 57, 79, 161

*Mont-Notre-Dame*, 46. Historique du, 47, 48. Incendie de l'église, 49, 50. Suppression de la collégiale du, 51. Description, 52.

*Montigny-Lengrain* (Église de), 116. Archives, 117

*Mortival*, 115. Vue de l'église, 121 Statue de Dagobert, 122. Description de l'église, 124, 152. Histoire de l'abbaye de, 141. Abbeses, 158.

●

*Ouvrages offerts à la Société.* Discours sur l'art chrétien, par M. Corblet, 10. Bulletin de la commission archéologique de Beauvais, 31. Histoire de l'abbaye de Foigny & Notice sur des tombelles, par M. Piette, 80. Pierre lithographique représentant une vue du château de Fère, par M. Delbarre, 161.

P

*Palatium Casnum*, 120.

*Pont-d'Ancy* (Villa du), 182.

*Ponts romains sur la Vesle*, 174; d'Ancy, 175; de Ciry-Salsogne, 174; de Bazoches, 178.

*Promenades archéologiques*, 43. Au Mont-Notre-Dame, à Liné, 45; à Quierzy, Blérancourt, Manicamp, 58

●

*Quierzy*, 65. Château de, 64. Église, 63. Prieuré, 66. Notice historique sur, 67.

*Quincampoix*, 184.

R

*Renaud, comte de Soissons*, 13.

*Rufin et Valère* (Martyre de saints), 180, 184.

S

*Séminaire de Soissons & le théâtre antique*, 88. Sa fondation en 1668 & son histoire, 91. (Note.)

T

*Table des matières*, 197.

*Théâtre romain de Soissons*, 80. Sa situation, 88. Description des ruines, 93. Comparé à d'autres théâtres antiques, 103. Objets trouvés, 107.

*Titres* du 15<sup>e</sup> siècle, 11. Relatifs à Soissons étant aux archives du département, 59. De 1290, concernant les usagers de la forêt de Retz, 114.

*Tombeaux romains*, 187.

*Travaux de la Société*. Compte-rendu par le président, 3.

**U**

*Urnes romaines*, 58, 166.

**V**

*Vezaponin*, 59.

*Viel-Arcy* (Souvenirs romains de), 190.

*Villas*, 177; du Pont-d'Ancy, 181.

*Villemontoire* (Médailles trouvées près de), 165.

*Voie romaine* de Soissons à Reims, 170.

